

Propos

La canicule vous rendra libre.

Ceux qui parlent sentent le besoin de paix.

A chaque fois que l'heure sonne, on constate quelque retard.

On aime d'autant mieux une étoile qu'elle tient bien son rang.

Pour soi-même, on tient trop compte des circonstances atténuantes.

Si la femme doukhor méprise le butin, elle ne fera jamais de conquête.

Autrefois, chaque conférencier se croyait obligé de produire une chanson.

Lorsque l'argent fait défaut, on dirait que les occasions se multiplient.

Divorcé, Maurice Chevalier ferait mieux de retourner à la chanson de café-concert.

Dans les comédies de salon, l'acteur, malgré lui, remplit admirablement certain rôle.

Il y a de jeunes pompiers qui prennent plaisir à jeter de l'eau froide sur les feux qu'ils ont allumés.

On la recommande aux prières, mais cela ne veut pas dire que la Conférence soit à l'article de la mort.

Diogène

Cadeau

Un reporter canadien, qui voyage actuellement aux Indes, prétend qu'on lui a fait cadeau d'un éléphant. Si c'est un éléphant blanc, il faudra lui interdire l'entrée en Canada.

Vieux roué

Un correspondant américain, qui adresse des dépêches de Berlin, dit que le vieux Président Hindenburg, en instituant une dictature temporaire, a joué un bien vilain tour à son ancien adversaire Adolf Hitler. Il lui a démontré qu'un autre que lui pouvait aussi bien jouer le rôle auquel le fasciste aspire.

Dictature

Des journaux ayant prétendu que certaine commission royale, qui a étudié le problème ferroviaire canadien, suggérerait au Parlement de créer une dictature sévère, à laquelle obéiraient les directeurs du C.P.R. ainsi que ceux des C.N.R. M. Manion, ministre des Chemins de Fer, a déclaré qu'il n'avait jamais entendu parler de cela.

Changements

Depuis deux ans, la balance du commerce est de moins en moins favorable aux États-Unis, mande une dépêche de Washington. En ces derniers mois, les relations commerciales de la nation voisine avec les pays étrangers ont même creusé un déficit appréciable. Nos voisins ont été les agresseurs dans la guerre économique dont le monde souffre aujourd'hui. Mais il est fort possible qu'ils n'en soient pas les vainqueurs.

Ce traité

De l'avis des économistes et des ingénieurs, le traité préparé par M. Herdridge et M. Stimson, en vue de la canalisation du Saint-Laurent, serait véritablement un grand succès diplomatique pour le Canada tant ses intérêts paraissent bien servis, si jamais il y avait chance qu'il soit ratifié par le Sénat américain. Aussi le "Financial Post" continue-t-il de croire que l'unique objet de ce document est de favoriser la campagne électorale du Président Hoover. Après cette élection, pense-t-on, les politiciens américains trouveront qu'on a fait trop belle la part du Canada. Dans ce cas, on trouverait probablement un autre objet au traité Stimson-Herdridge, celui de servir la gloire diplomatique (sinon la cause électorale) de M. Bennett.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Toronto, 23. — Des averses et des orages se sont produits dans quelques districts de l'Ontario et de l'ouest québécois. Il pleut dans le sud de Terre-Neuve. Ailleurs la température est belle.

	Min.	Max.
Dawson	52	72
Aklavik	50	70
Victoria	50	62
Vancouver	56	66
Edmonton	50	66
Calgary	50	66
Saskatoon	50	66
Regina	48	66
Winnipeg	48	66
London	48	66
Toronto	48	66
Kingston	48	66
Ottawa	48	66
Montréal	58	80
Québec	58	80
St-Jean	52	72
Halifax	48	72
Charlottetown	52	68

PRONOSTICS:

Ottawa et Vallée du Haut Saint-Laurent : — Vents modérés du nord-ouest, beau et un peu plus froid. Dimanche, beau et un peu plus froid. Dimanche, beau et un peu plus froid. Dimanche, beau et un peu plus froid.

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANÇAIS DU CANADA

66ième ANNÉE No 49

QUEBEC, SAMEDI 23 JUILLET 1932

Tirage certifié par l'A. B. C.

SEIZE PAGES

PEU DE DISCOURS MAIS DES ACTES A LA CONFERENCE

A LA CONFERENCE ECONOMIQUE D'OTTAWA



Voici deux instantanés pris à Ottawa à l'ouverture de la conférence impériale, jeudi dernier. A gauche, l'honorable M. P.-D. FLYNN et l'honorable M. H.-U. MOFFATT, respectivement trésorier et premier ministre de la Rhodésie du Sud. A droite, le très honorable M. R.-B. BENNETT, premier ministre du Canada, qui a été choisi comme président de la conférence impériale.

BATAILLE A COUPS DE POING AU SIEGE DE LA CONFERENCE DU DESARMEMENT

TROUBLES AU NICARAGUA

(Serv. de la Presse Canadienne)
Managua, Nicaragua, 23. — Les journaux d'hier rapportaient que les insurgés avaient tué trois sujets britanniques employés sur la ferme opérée par la United Fruit Company. On a identifié les victimes comme étant Clayton Hislop, et ses deux frères, Albert et William. Le chargé d'affaires à la délégation anglaise déclara, toutefois, qu'il n'avait pas été informé officiellement de cette affaire. Il nia la rumeur à l'effet que le gouvernement anglais dépeçait un vaisseau de guerre.

LE RETOUR DE M. M. DUPRE

Le Solliciteur Général du Canada s'embarquera le 30 sur l'Empress. — Bel hommage de Genève.

RECENT DISCOURS

(Spécial à L'Événement)
Ottawa, 23. — L'hon. M. Maurice Dupré, Solliciteur Général du Canada, s'embarquera samedi prochain le 30 juillet à bord de l'Empress of Britain, pour revenir au Canada. Il sera à Québec jeudi prochain. Le Solliciteur Général, qui est chef de la délégation canadienne à la conférence du désarmement à Genève, avait eu l'honneur d'être élu vice-président du comité des questions navales et cette semaine on lui en a offert la présidence. En acceptant ce poste d'honneur, l'hon. M. Dupré aurait été obligé de retourner à Genève dans quelques semaines. Il a refusé, ce qui indique qu'il revient au Canada pour de bon. L'hon. M. Dupré a prononcé il y a deux semaines un discours intéressant sur le plan Hoover qui a été soumis à la conférence de Genève. On vient de recevoir à Ottawa le texte des remarques du Solliciteur Général et il a été communiqué aux journaux hier. Voici le texte que l'on a reçu :

Conférence du désarmement. Proposition Hoover. Discours prononcé par l'honorable Maurice Dupré, C. R. M. P. député du Canada, le 7 juillet 1932. Monsieur le président, C'est avec une réelle satisfaction (Suite à la page 15)

L'Allemagne menace de quitter la conférence mondiale du désarmement si les délégués ne reconnaissent pas, avant l'ajournement, son droit à l'égalité de statut. — Dans une salle voisine de la séance de l'union interparlementaire est suspendue au milieu d'une dispute franco-italienne. — "A bas les assassins de Mattotti", s'écrie Renaudel. — Mêlée générale.

HERRIOT DIPLOMATE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Genève, Suisse, 23. — L'Allemagne a menacé hier de quitter la conférence mondiale du désarmement en s'ajournant à l'Italie pour affirmer que la déclaration à adopter avant l'ajournement est totalement inacceptable.

Le comte Rudolf Nadjny, porte-parole allemand, déclara que lorsque la conférence reprendra son travail, après l'ajournement d'été, elle sera privée de la collaboration allemande si les délégués ne reconnaissent pas, avant l'ajournement, le droit de l'Allemagne à une position d'égalité avec les autres nations du monde. Pendant ce temps, dans une salle voisine de celle où étaient réunis les délégués à la conférence du désarmement, une séance de l'union interparlementaire était suspendue au milieu d'une dispute entre les Français et les Italiens.

Le député italien Costamagna avait provoqué le mécontentement du député socialiste français Renaudel, en tentant d'éclairer la réunion sur la procédure parlementaire. Le Français protesta, l'Italien riposta et Renaudel cria : — "A bas les assassins de Mattotti", voulant faire allusion à la mort de Giacomo Mattotti, député socialiste, qui fut l'un des événements sensationnels des débuts du fascisme en Italie.

Il s'ensuivit une mêlée presque générale au cours de laquelle plusieurs coups furent portés, et la police dut intervenir pour rétablir la paix.

Le comte allemand Nadjny formula sa menace aux délégués à la conférence du désarmement au cours de l'étude faite par la commission de la conférence de la déclaration d'ajournement.

L'Italie annonça avant-hier, par la bouche du général Italo Balbo, que cette déclaration était trop générale pour donner satisfaction à un monde qui attend depuis des mois un accomplissement positif dans le désarmement. (Suite à la page 15)

M. A. LEBRUN A LA RADIO

(Spécial à L'Événement)
Montréal, 23. — Le monument élevé à Thiepval, France, à la mémoire de 73,000 soldats anglais dont le lieu de repos est inconnu, sera dévoilé le 1er août prochain à 10 heures du matin de notre heure. A cette occasion un discours de quinze minutes sera prononcé par S. A. R. le Prince de Galles et par M. Albert Lebrun, président de la république française. La British Broadcasting Corporation irradiera la cérémonie du 1er août de Londres et les Canadiens pourront la suivre grâce à l'obligeance du C. N. R.

DEMISSION DU COL. HIAM

Le poste d'assistant du président des C. N. R. en Colombie Britannique est aboli.

PAR ECONOMIE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Vancouver, 23. — On a annoncé hier que par mesure d'économie, le bureau de l'assistant du président du Chemin de fer national lui serait aboli à la fin de juillet. Le colonel T. A. Hiam, qui remplissait les fonctions d'assistant depuis 1929, a démissionné, annonce-t-on.

RAISON D'ECONOMIE

Vancouver, C. N. 23. — Le colonel T. A. Hiam, assistant du président du Canadian National, avec quatre autres généraux à Vancouver, a donné sa démission, a-t-on annoncé hier. Le colonel Hiam avait été nommé à cette position le 1er août 1929. Au cours de ces trois années, il servit d'intermédiaire entre le public de la Colombie-Anglaise et l'exécutif du Canadian National.

Il vint à Vancouver après avoir servi comme expert ferroviaire pour la commission des communications et du transport de la Société des Nations à Genève.

En 1916, il traversa outremer avec les Canadiens Buffs. Dans un but d'économie, la direction du Canadian National a décidé d'abolir, à partir du 31 juillet, la position d'assistant du président à Vancouver.

BRUCE SUIV BENNETT ET MET CARTES SUR TABLE

Le chef de la délégation australienne expose les propositions que son pays désire soumettre à la Grande-Bretagne. — Des préférences mutuelles. — Mention des produits sur lesquels elles porteront. — "Notre objectif principal à cette conférence", dit l'hon. M. Stanley Bruce, "est le problème du commerce impérial : nous voulons la réhabilitation du pouvoir d'achat dans le monde".

UN MEMOIRE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Ottawa, 23. — (Par George Hambleton, de la Presse Canadienne). — L'Australie suit l'exemple du Canada. Dans une déclaration fournie hier après-midi, l'honorable Stanley Bruce, chef de la délégation australienne, a exposé ainsi les propositions que son pays désire soumettre à la Grande-Bretagne au cours de la conférence économique impériale :

1. — L'Australie adhère à toutes les préférences actuellement en opération.

2. — En général, extension des préférences actuelles avec un certain nombre de réserves là où la Grande-Bretagne a déjà pratiqué tout le gros du commerce, et dans certains autres cas.

3. — Reclassement du tarif pour mettre à la portée de la Grande-Bretagne, d'une manière préférentielle, des zones protégées dans l'industrie australienne et qui ne sont pas exploitées par les manufactures australiennes.

4. — Examen sérieux de la pratique de l'admission en vertu de règlements spéciaux.

5. — L'Australie est disposée à étendre les marges de la préférence en faveur de l'Angleterre, concernant l'admission de marchandises essentielles non produites dans le Commonwealth.

6. — L'Australie verra, avec le moins d'exception possible, à faire disparaître les prohibitions restantes et surcharges imposées il y a deux ans pour des raisons financières.

7. — L'Australie considérera sincèrement toute requête de la part du gouvernement britannique pour concessions additionnelles et qu'il sera en son pouvoir d'accorder.

(Suite à la page 15)

Le gouvernement du président de Valera peut maintenant imposer des droits de n'importe quel taux sur (Suite à la page 15)

La Cour Suprême allemande entendra aujourd'hui les témoignages dans la cause en appel de la Prusse relativement au renvoi de son cabinet par le président Hindenburg. — Appui au moins moral de la Bavière, de Bâle et du Wurtemberg. — Le chancelier Von Papen tient sa promesse et le décret est exécuté à la lettre. — Un incident se déroule à Berlin.

ARRESTATION

(Serv. de la Presse Canadienne)
Berlin, 23. — La Cour suprême allemande entendra aujourd'hui les témoignages dans la cause en appel de la Prusse relativement au renvoi de son cabinet par le président von Hindenburg et le gouvernement von Papen.

Le gouvernement de Prusse recevra un appui au moins moral de la Bavière, de Bade et du Wurtemberg, qui ont enregistré des plaintes en rapport avec la constitutionnalité de la manière d'agir du gouvernement fédéral.

Même les protestataires semblent convenir que le gouvernement fédéral a agi dans la limite de ses droits en proclamant la loi martiale pour Berlin et la province de Brandebourg. Mais la question est de savoir si les autorités fédérales peuvent légalement intervenir dans les affaires du gouvernement intérieur de l'Etat au point de remplacer les ministres.

Le chancelier von Papen, qui, le jour de la proclamation du décret, (Suite à la page 15)

MANOIR MONTMORENCY
410 rue St-Jean, Québec
Chambre avec bain, téléphone \$2.00, simple et \$3.00 doubles.
Repas à la carte ou table d'hôte \$0.50.

HOTEL NOTRE-DAME
Cité Notre-Dame, Québec
Chambre : \$1.00 en montant.
Cuisine française. Repas \$0.40 et \$0.50.
R. St-Jean, égarant

L'AUSTRALIE



L'hon. M. STANLEY BRUCE, chef de la délégation australienne à la conférence économique, qui a fait connaître les propositions de son pays dans un mémoire publié hier.

ADOPTION DU BILL AU DAIL

Le gouvernement de Valera refuse d'accepter l'amendement apporté par le Sénat irlandais.

DROITS TARIFAIRES

(Serv. de la Presse Canadienne)
Dublin, 23. — Le Dail réuni en session spéciale, a adopté dans la soirée le bill tarifaire d'urgence du gouvernement après avoir refusé d'accepter un amendement proposé par le Sénat. Le bill prendra donc force de loi lorsqu'il sera signé par le gouverneur-général probablement aujourd'hui.

Le gouvernement du président de Valera peut maintenant imposer des droits de n'importe quel taux sur (Suite à la page 15)

L'APPEL DE LA PRUSSE EST DEVANT LA COUR SUPREME

La Cour Suprême allemande entendra aujourd'hui les témoignages dans la cause en appel de la Prusse relativement au renvoi de son cabinet par le président Hindenburg. — Appui au moins moral de la Bavière, de Bâle et du Wurtemberg. — Le chancelier Von Papen tient sa promesse et le décret est exécuté à la lettre. — Un incident se déroule à Berlin.

ARRESTATION

(Serv. de la Presse Canadienne)
Berlin, 23. — La Cour suprême allemande entendra aujourd'hui les témoignages dans la cause en appel de la Prusse relativement au renvoi de son cabinet par le président von Hindenburg et le gouvernement von Papen.

Le gouvernement de Prusse recevra un appui au moins moral de la Bavière, de Bade et du Wurtemberg, qui ont enregistré des plaintes en rapport avec la constitutionnalité de la manière d'agir du gouvernement fédéral.

Même les protestataires semblent convenir que le gouvernement fédéral a agi dans la limite de ses droits en proclamant la loi martiale pour Berlin et la province de Brandebourg. Mais la question est de savoir si les autorités fédérales peuvent légalement intervenir dans les affaires du gouvernement intérieur de l'Etat au point de remplacer les ministres.

Le chancelier von Papen, qui, le jour de la proclamation du décret, (Suite à la page 15)

MANOIR MONTMORENCY
410 rue St-Jean, Québec
Chambre avec bain, téléphone \$2.00, simple et \$3.00 doubles.
Repas à la carte ou table d'hôte \$0.50.

HOTEL NOTRE-DAME
Cité Notre-Dame, Québec
Chambre : \$1.00 en montant.
Cuisine française. Repas \$0.40 et \$0.50.
R. St-Jean, égarant

DICTATURE IMPROBABLE?

(Serv. de la Presse Canadienne)
Ottawa, 23. — Une dictature pour contrôler les deux systèmes ferroviaires du Canada est très improbable, d'après l'honorable Dr R. J. Manion. Un rapport émané d'Ottawa annonçait que la commission royale du transport, réexaminant la nomination d'un tel dictateur avec juridiction sur les deux systèmes.

"Je n'ai aucune idée sur les suggestions de la commission", dit le ministre des Chemins de Fer, "mais une dictature est des plus improbables".

M. ROOSEVELT EN CAMPAGNE

Le candidat démocrate à la présidence des États-Unis prépare sa première assemblée.

POUR LE 27 AOUT

(Serv. de la Presse Canadienne)
New-York, 23. — Le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Franklin D. Roosevelt, candidat des démocrates à la présidence américaine, ouvrira sa campagne personnelle le 27 août dans le New Jersey, cœur de l'est industriel du pays et l'un des Champs-Élysées de l'Amérique.

Le président Hoover ouvrira sa propre campagne seize jours avant Roosevelt.

Tel est le mot d'ordre des délégués. — Aussi s'attend-on à ce que le travail soit terminé dans trois semaines, ce qui permettrait à M. Baldwin de s'embarquer à Québec le 21 août sur l'Empress of Britain. — Le chef de la délégation britannique ferait connaître sa réponse définitive à M. Bennett le 13. — Les propositions de notre premier ministre paraissent à tous les journalistes plus favorables aux cultivateurs qu'aux industriels. — Quelques opinions. — La formation des principaux comités. — Lord Hailsham président de celui de la promotion du commerce dans l'empire.

LES COMMUNIQUEES DE L'HON. DR MANION

(PAR EDMOND CHASSE)
Ottawa, 23. — La conférence économique est en travail. Le mot d'ordre des délégués est le suivant : "Plus de discours, des actes". Les journalistes ne sont pas satisfaits, mais ce que disait sir Lomer Gouin (la dernière fois que sir Lomer nous accorda une interview, il nous salua en disant : "Bonjour, prophète"). Mais nous croyons pouvoir annoncer ceci : d'ici trois semaines les représentants de la Grande-Bretagne et du Canada auront terminé leurs réunions, études et discussions. Dans la quatrième semaine qui suivra, une entente sera rédigée et M. Baldwin s'embarquera à Québec le 21 août, à bord de l'Empress of Britain, pour retourner à Londres. Le Parlement anglais est convoqué pour le mois de novembre afin d'adopter les mesures nécessaires à la mise en vigueur du tarif protecteur dont on a décidé il y a quelques mois de faire l'essai. L'entente avec le Canada serait alors soumise au Parlement de Grande-Bretagne et ratifiée très sûrement, car le gouvernement national MacDonald possède une majorité considérable à la Chambre et les représentants du peuple ont un mandat bien défini depuis les récentes élections. Le Parlement canadien serait aussi convoqué pour adopter les changements au tarif et approuver le traité de la conférence économique.

Ce que nous venons de dire implique que la proposition de M. Bennett sera acceptée par la délégation britannique. Nous croyons en effet qu'au plus tard le 13 août la réponse de M. Baldwin sera connue. Le chef des délégués anglais dira peut-être avant cela qu'il accepte en principe les offres du premier ministre du Canada, mais c'est là un pronostic un peu risqué.

Tous les journalistes que nous avons rencontrés ici, canadiens, anglais, australiens, américains, français (il y en a trois de Paris dont deux qui portent de grands noms — Lyautey et Barrès s'accrochent avec nous pour dire que la proposition de M. Bennett est extrêmement favorable à la classe agricole du Canada et l'est moins pour nos manufacturiers.

F. E. W. Bright, du "Detroit News", télégraphiait hier à son journal : "Bennett savait qu'il ne pouvait plaire à la fois aux intérêts manufacturiers et agricoles. Il a décidé d'être avec les cultivateurs". Notre confrère de Detroit, un journaliste de valeur, ajoutait : En habile homme d'affaires qu'il est, si le premier ministre canadien fait adopter son plan, nous pouvons dire adieu — pour toujours peut-être — au commerce entre les États-Unis et le Canada, qui dans les beaux jours, atteignit un billion et demi de dollars par année.

Le sénateur Meighen, à qui on a demandé son avis sur la proposition Bennett, a répondu : "Je vois revenir l'âge d'or si nos fermiers obtiennent cette préférence. Inutile de parler beaucoup du blé, car même si nous vendions à l'Angleterre tout le blé qu'elle consomme, il nous en

restait un surplus extraordinaire. Mais imaginez les possibilités que nous aurions pour les produits laitiers, le bétail, le bacon, que le Canada peut produire à meilleur marché que n'importe quel pays au monde".

En écoutant et en lisant de pareilles déclarations on voit se dessiner, poindre à l'horizon la prospérité que l'on attend de cette conférence.

Nous avons parlé d'entente entre les représentants de la Grande-Bretagne et du Canada. M. Bennett a dit clairement dans son discours que sa proposition s'adressait à toutes les parties de l'empire et qu'il ferait des pactes semblables à celui qu'il propose à l'Angleterre avec les autres pays britanniques, au moment qu'ils comporteraient des avantages mutuels. Il est possible que tout cela soit conclu en même temps que le traité projeté entre les anglais et canadiens. Sinon, la conférence sera prolongée le temps nécessaire pour que tous les délégués puissent repartir avec quelque chose dans leurs sacs.

La journée d'hier a été consacrée au choix des membres des cinq comités créés le jour même de l'ouverture. Le plus important comité, celui de la promotion du commerce dans l'empire, compte 32 membres, qui se sont réunis hier après-midi et ont élu comme président le vicomte Hailsham, ministre de la Guerre dans le cabinet anglais et un des membres du "Big Seven" britannique à Ottawa, Lord Hailsham (son nom était sir Douglas Hogg et nous avons saisi sa tête de John Bull sympathique à son arrivée à Québec lundi dernier) a été procureur général et il est devenu pair d'Angleterre lorsqu'il a été nommé Lord Chancellor. Il a présidé le Conseil Privé pendant quelque temps et il est bien connu des avocats canadiens qui ont plaidé à Londres entre autres M. Louis St-Laurent de Québec, un de ses amis.

C'est dans le premier communiqué de la journée d'hier que l'on nous a annoncé le choix des membres des cinq comités que voici :

Comité de promotion du commerce dans l'empire :
Canada (7 membres) — M. Bennett, M. le sénateur Meighen, M. Rhodes, M. Stevens, M. Manion, M. Cahan, M. Weir.

Royaume-Uni (7 membres) — M. Baldwin, M. Chamberlain, M. Thomas, Lord Hailsham, Sir Philip Cunliffe-Lister, M. Runciman, Sir John Gilmour.

Australie (2 membres) — M. Bruce, M. Gullett.
Nouvelle-Zélande (2 membres) — M. Coates, M. Stewart.

Afrique Sud (3 membres) — M. Havenga, M. Grobler, M. Fourie.
Irlande (3 membres) — M. O'Kelly, M. Lemass, Dr Ryan.

Terre-Neuve (2 membres) — M. Alderdice, M. Emerson.
Indes (6 membres) — Sir Atul Chatterjee, Sir George Rainy, Sir Pradmanji G. Nivale, M. R. H. Shan-nir l'âge d'or si nos fermiers obtiennent cette préférence. Inutile de parler beaucoup du blé, car même si nous vendions à l'Angleterre tout le blé qu'elle consomme, il nous en

restait un surplus extraordinaire. Mais imaginez les possibilités que nous aurions pour les produits laitiers, le bétail, le bacon, que le Canada peut produire à meilleur marché que n'importe quel pays au monde".

En écoutant et en lisant de pareilles déclarations on voit se dessiner, poindre à l'horizon la prospérité que l'on attend de cette conférence.

Nous avons parlé d'entente entre les représentants de la Grande-Bretagne et du Canada. M. Bennett a dit clairement dans son discours que sa proposition s'adressait à toutes les parties de l'empire et qu'il ferait des pactes semblables à celui qu'il propose à l'Angleterre avec les autres pays britanniques, au moment qu'ils comporteraient des avantages mutuels. Il est possible que tout cela soit conclu en même temps que le traité projeté entre les anglais et canadiens. Sinon, la conférence sera prolongée le temps nécessaire pour que tous les délégués puissent repartir avec quelque chose dans leurs sacs.

La journée d'hier a été consacrée au choix des membres des cinq comités créés le jour même de l'ouverture. Le plus important comité, celui de la promotion du commerce dans l'empire, compte 32 membres, qui se sont réunis hier après-midi et ont élu comme président le vicomte Hailsham, ministre de la Guerre dans le cabinet anglais et un des membres du "Big Seven" britannique à Ottawa, Lord Hailsham (son nom était sir Douglas Hogg et nous avons saisi sa tête de John Bull sympathique à son arrivée à Québec lundi dernier) a été procureur général et il est devenu pair d'Angleterre lorsqu'il a été nommé Lord Chancellor. Il a présidé le Conseil Privé pendant quelque temps et il est bien connu des avocats canadiens qui ont plaidé à Londres entre autres M. Louis St-Laurent de Québec, un de ses amis.

C'est dans le premier communiqué de la journée d'hier que l'on nous a annoncé le choix des membres des cinq comités que voici :

Comité de promotion du commerce dans l'empire :
Canada (7 membres) — M. Bennett, M. le sénateur Meighen, M. Rhodes, M. Stevens, M. Manion, M. Cahan, M. Weir.

LE MEMOIRE DU QUEBEC POWER EST SOUMIS AU CONSEIL HIER

La compagnie a deux projets entre lesquels la ville de Québec est invitée à faire son choix. — Réduction du minimum mensuel pour la consommation domestique et diminution des taux d'éclairage domestique et commercial. — L'économie serait de \$400,000 pour le consommateur. — Quatre réductions depuis 1925. — M. l'ingénieur Hamel présente un rapport.

COMPARAISONS

Le mémoire du Québec Power, contenant les nouvelles réductions que la compagnie est prête à offrir aux consommateurs de l'électricité à Québec, a été déposé sur le bureau du conseil de ville, hier soir, par l'ingénieur en chef de la ville, M. Edouard Hamel. Les échevins et les journalistes ont pu en prendre connaissance et nous en publions le texte plus loin. En même temps, M. Edouard Hamel a soumis un rapport qui contient des tableaux comparatifs sur les taux offerts par le Québec Power et ceux suggérés par la Commission municipale d'enquête sur l'électricité, l'an dernier. Nous donnons également ces tableaux plus loin.

Le Québec Power offre deux projets de réduction de taux, à la ville. Voici, succinctement, en quoi ils consistent :
PREMIER PROJET : à partir du 1er août 1932, c'est-à-dire cette année, réduction du minimum mensuel de 70 cents à 60 cents, à partir du 1er août 1933, c'est-à-dire l'an prochain, le tarif actuel de 36 cents par kilowatt-heure sera réduit à 33 cents net par kilowatt-heure, et le taux de l'éclairage commercial sera de 36 cents le kilowatt-heure au lieu de 40 cents net le kilowatt-heure comme actuellement; enfin, à partir du 1er août 1935, le tarif d'éclairage domestique sera de nouveau réduit à 315 cents le kilowatt-heure, soit pour le premier projet.

DEUXIEME PROJET : A partir du 1er août 1932, le minimum mensuel pour consommateurs domestiques sera réduit de 70 cents à 60 cents; à partir du 1er août 1933, c'est-à-dire l'an prochain, le prix d'éclairage domestique sera réduit de 36 cents à 33 cents net le kilowatt-heure. A partir de cette date, le taux domestique sera basé sur la moyenne de consommation mensuelle par client.

Ces réductions, indique la compagnie, y compris celles qui ont déjà été consenties en 1931, représenteront pour les consommateurs de la ville une économie d'environ \$400,000.

Dans son mémoire, le Québec Power rappelle qu'il a consenti quatre réductions de taux depuis 1925, et que les taux sont tombés de 6 cents à 3 cents et trois quarts par kilowatt-heure. En tenant compte de toutes ces réductions, les consommateurs de Québec ont économisé, jusqu'à date, une somme d'environ \$400,000. La compagnie déclare, dans le mémoire, que les réductions qu'elle offre aujourd'hui seront accordées à la condition que la cité renouvelle son contrat pour l'éclairage des rues et autres services municipaux à partir de 1935 pour une période de 25 ans.

Voici maintenant le texte de ce mémoire, dans lequel la compagnie explique en détail ses offres et sa situation :
Quebec, le 6 juillet 1932.

A Son Honneur le Maire et Messieurs les Membres du Comité Administratif, Québec.

Messieurs,

Pour faire suite à la récente entrevue entre le Conseil de la ville de Québec et la Compagnie, nous avons l'honneur de soumettre à votre considération les propositions et les faits suivants :

Permettez-nous de porter à votre attention le fait qu'en 1925, la Compagnie passait un contrat de dix ans avec la cité de Québec pour l'éclairage municipal et la fourniture de la force motrice à la Cité de Québec.

En vertu de ce contrat, la Compagnie avait le droit d'exiger un taux de 6 cents par kilowatt-heure de ses clients, pendant toute la durée du contrat, c'est-à-dire jusqu'en 1935. Il nous faut cependant plaider de vous faire remarquer que, nonobstant cette stipulation, le taux d'électricité a été réduit, depuis 1925, d'une manière substantielle.

En 1927, nous avons réduit le taux de 6 cents par k.w.h. à 5 cents et demi.

En 1930, le taux fut de nouveau réduit à 5 cents net par k.w.h., et dans le même temps nous offrions un tarif gradué dont ont bénéficié, dans une large mesure, tous les consommateurs domestiques faisant un usage modéré ou considérable d'électricité.

En 1931, des négociations furent commencées entre les représentants de la cité de Québec et ceux de la Compagnie, dans le but de réduire le taux de l'électricité dans la ville de Québec.

Pendant que se poursuivaient ces négociations, nous avons accordé une nouvelle réduction substantielle du prix de l'électricité aux consommateurs commerciaux et domestiques.

Grâce à ces quatre réductions, le taux est tombé de 6 cents à 3 cents et trois quarts par k.w.h.

Il est donc facile de constater que le taux initial de 6 cents, qui de-

UN DEBAT SUR LE BARRAGE

L'achat d'une propriété au lac St-Charles soulève une vive discussion au comité exécutif. — Deux projets différents.

ON VOTE L'ITEM

L'achat d'une propriété au lac St-Charles, en vue de la construction du barrage, a soulevé un autre débat, hier après-midi, au comité exécutif, sur le mérite de ce projet et d'un autre, mis de l'avant, celui-là, par un groupe d'échevins, et qui consiste dans le détournement de deux rivières, la rivière Taché et la rivière des Pins, vers le lac Saint-Charles.

Plusieurs échevins, notamment MM. Carmichael, Jobin, Gosselin, Noreau et DeBlois ont déclaré que ce deuxième projet méritait d'être étudié et ils ont affirmé que sa réalisation coûterait moins cher que le barrage lui-même. Tel n'est pas, cependant, l'avis de l'échevin Lacroix, qui a prétendu que la ville perd son temps en discutant le détournement des deux rivières, parce que la Donnacona Paper, qui possède de gros pouvoirs d'eau sur la rivière Jacques-Cartier, qui s'écoule aux deux rivières ci-haut citées, s'y objectera. M. Lacroix a affirmé que ce projet entraînerait la ville dans des dépenses considérables.

Le maire a déclaré de nouveau que le barrage est urgent, essentiel, parce qu'il a été recommandé par des ingénieurs, et qu'il doit se faire immédiatement, même si, plus tard, il devenait possible pour la ville de faire le détournement des deux rivières. L'échevin Jobin a répété, aussi, que quand même le barrage ne serait pas exécuté, la ville a bien fait d'acquiescer aux terrains autour des deux lacs Saint-Charles et de continuer de le faire, parce que c'est un excellent moyen d'empêcher la contamination des eaux de ces lacs.

A la fin de ce débat, le comité a autorisé le paiement d'une somme de \$3400 à Mme Arthur DeBlais pour son terrain du lac Saint-Charles.

Le conseil de ville a voté par six à trois.

Voici comment le conseil s'est partagé, en cette circonstance :
Pour la motion : les échevins Poulin, Bédard, Lacroix, Jobin, Boutin et Carmichael (6); contre : les échevins Gosselin, DeBlois et Noreau (3). Six voix contre trois.

Les échevins Dinan et Drolet étaient absents du conseil, et l'échevin Emond n'était pas présent au moment du vote.

VOTE DE 6 A 3 CONTRE LA CANALISATION

L'échevin Lacroix soulève la question au Conseil de Ville. — Une motion.

COURT DEBAT

Le vote est enregistré suivant les strictes lignes de parti. — Une réclamation.

RETOUR AU COMITE

Pour la première fois, du moins depuis bien longtemps, un vote de parti a été enregistré au conseil de ville, hier soir. Les échevins ont voté strictement selon leurs opinions politiques sur une motion de l'échevin Wilfrid Lacroix, de Belvédère, condamnant la canalisation du Saint-Laurent tel que défini dans le traité que viennent de signer conjointement le Canada et les Etats-Unis. La motion a été votée par six à trois.

Voici comment le conseil s'est partagé, en cette circonstance :
Pour la motion : les échevins Poulin, Bédard, Lacroix, Jobin, Boutin et Carmichael (6); contre : les échevins Gosselin, DeBlois et Noreau (3). Six voix contre trois.

Les échevins Dinan et Drolet étaient absents du conseil, et l'échevin Emond n'était pas présent au moment du vote.

Un rapport du comité administratif, reconnaissant l'achat de terrains appartenant à M. Eugene Hamel, a été renvoyé au comité pour plus ample étude, sur proposition de l'échevin Poulin. En payant ce montant à M. Caron pour ses terrains, la ville s'acquitterait de toutes les réclamations de ce dernier contre elle. De son côté, sur réception de ce \$15,000, M. Caron consent à se désister d'un jugement rendu en sa faveur par la Cour Supérieure. Le comité a accepté cet arrangement, hier, qui mettrait fin à un différend entre la ville et M. Caron, mais M. Poulin a déclaré qu'il avait des renseignements additionnels à donner (Suite à la page 16)

DES PRIERES POUR LA CONFERENCE

La semaine religieuse du 21 juillet publie un communiqué de l'Archevêché concernant la Conférence Impériale. Voici le texte de ce communiqué :

Par suite d'une prescription de Son Exe. Mgr l'Archevêque, le Vén. Créateur sera chanté le 24 juillet à la Basilique, après la messe solennelle, à l'effet d'obtenir les bénédictions divines sur les travaux de la conférence Impériale d'Ottawa.

UN INCENDIE A BROMPTONVILLE

La "Maison de Pension", propriété de la compagnie Brompton Pulp and Co., est détruite par le feu jeudi soir.

Le concours des Hommes du Jour

Les réponses ont été exceptionnellement nombreuses et certains des travaux soumis avaient une grande valeur artistique. — Le jury a eu souvent l'embarras du choix. — M. Bernard Godin, 338 rue St-François, décroche le premier prix, au montant de \$50. — M. F.-G. Béling, 72, 9e rue, remporte le second prix, de \$35, et mademoiselle Marguerite Simard, 64 rue St-Léon, le troisième, de \$25. — Félicitations aux concurrents.

LISTE COMPLETE DES VAINQUEURS

- Les juges du grand concours des "Hommes du Jour" organisé par "L'Evenement" viennent de terminer la critique des travaux présentés par un nombre considérable de concurrents et ils ont procédé également à l'attribution des prix. On comprendra que les juges ont tenu compte de tous les éléments, car un grand nombre de travaux étaient à la fois originaux et artistiques.
- Les prix, au montant de \$50 (cinquante dollars) a été décerné à M. Bernard Godin, 338, rue St-François, Québec. Ce travail dénote en même temps beaucoup de patience et beaucoup de talent. Nos félicitations.
- M. F.-G. Béling, 72, 9ème rue, Lamoignon, Québec, remporte le deuxième prix, au montant de \$35 (trente-cinq dollars). M. Béling s'est donné beaucoup de peine pour notre concours. En effet, il a obtenu la signature authentique de tous les hommes d'affaires, sauf cinq, qui, comme l'honorable M. Maurice Dupré, étaient absents. En plus, ce concurrent s'est procuré la biographie de chacun des "Hommes du Jour". M. Simard les a tous dessinés au crayon.
- Le troisième prix a été attribué à Mlle Marguerite Simard, 64, rue St-Léon, Québec. Ce prix est de \$25 (vingt-cinq dollars). Au lieu de découper les figures des "Hommes du Jour", Mlle Simard les a tous dessinés au crayon.
- Tous ces vainqueurs recevront leur cheque ces jours-ci. Les juges ont été étonnés devant le grand nombre de personnes qui se sont intéressées à notre concours des "Hommes du Jour". Ils nous ont aussi exprimé un grand nombre de félicitations pour la présentation de beaux travaux.
- Les cinq juges du concours étaient : M. Elzéar Carmichael, marchand, M. Ludger Cantin, manufacturier, M. J.-L. Drolet, distributeur du Chevrolet, M. Jos. Paquet, bijoutier, et M. J. L. Cantin, pharmacien.
- L'Evenement remercie sincèrement les juges du concours de leur bon travail et de l'impartialité avec laquelle ils se sont acquittés de leur tâche délicate. Nous remercions également tous ceux et celles qui nous ont fait parvenir des travaux et nous ajoutons nos meilleures félicitations aux vainqueurs du concours.

Voici la liste de ces heureux gagnants :

1-Mlle Jeanne Carmichael, 137 rue St-Joseph, Québec \$20.00
2-M. Yves Marier, 381 rue St-Cyrille, Québec \$15.00
3-M. Gaston Robert Poulin, 231 rue Richardson, Québec \$10.00
4-M. Georges E. Fillon, 10e rue St-Fidèle, Québec \$10.00
5-Mlle B. Bossé, 43 rue St-Joachim, Québec \$10.00
6-M. J.-Eudore Robitaille, 10 rue St-Agnès, Québec \$8.00
7-M. J. R. Marchand, 325 1-2 rue St-Joseph, Québec \$8.00
8-Mlle Béatrice Letourneau, 184 rue d'Aiguillon, Québec \$8.00
9-M. Cyrille Lockwell, 68 Ave. Bousgainville, Québec \$5.00
10-M. J. E. Savard, 97 rue St-Jean, Québec \$5.00
11-Mlle Odette Boissinot, 68 St-Louis, Québec \$5.00
12-Mlle Yvette Boucher, rue St-Alexandre, Loretteville Qué. \$5.00
13-Mlle A. A. Quessy, 35 rue St-Nicolas, Québec \$5.00
14-Mlle Aline Turcotte, 27 8ème rue, Québec \$5.00
15-Mlle Thérèse Houde, Charlesbourg, Qué. \$3.00
16-M. Donat Bélanger, 179, 1ère rue, Québec \$2.00
17-Mlle Gilberte Godin, 124 rue Lockwell, Québec \$2.00

Tous ces vainqueurs recevront leur cheque ces jours-ci. Les juges ont été étonnés devant le grand nombre de personnes qui se sont intéressées à notre concours des "Hommes du Jour". Ils nous ont aussi exprimé un grand nombre de félicitations pour la présentation de beaux travaux.

DEUIL POUR M. WILFRID SAVARD

Madame Savard, épouse de M. Wilfrid Savard, maître de Saint-Ambrise de la Jeune Lorette, est décédée hier soir à Sherbrooke.

M. Wilfrid Savard, maître de la paroisse de St-Ambrose de la Jeune Lorette vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son épouse, née Eugénie Vincent, survenue hier soir à Sherbrooke. Ce deuil affecte l'une des meilleures familles de Loretteville où la défunte était très avantageusement connue.

Outre son époux, madame Savard laisse pour pleurer sa perte, deux fils, MM. Alexandre et Charles-Eugène Savard, et trois filles, Mme Dr. C. Poulin (Marguerite), Mlle Yvonne et Catherine Savard. Deux frères, MM. Vincent, de Montréal, et Herménégilde Vincent, de Loretteville.

La date et l'heure des funérailles seront annoncées dans notre édition de lundi.

A la famille éprouvée L'Evenement offre l'expression de ses plus vives condoléances.

ANNUAIRES RECUS

Nous accusons réception des annuaires des collèges de Sainte-Anne de la Pocatière et de Sainte-Anne de la Pêrade. Nos remerciements.

UNE SURPRISE

Si vous avez un garçon à mettre pensionnaire, le nouveau prospectus du Collège de Ste-Marie de Beauce vous réserve une agréable surprise; demandez-le au Frère Directeur.

SAGES AVIS DU CORONER J. VALLEE AUX BAIGNEURS

La plage de sable de l'Anse au Foulon est extrêmement dangereuse.

SURTOUT A MAREE BASSE

Un nouveau drame s'y est déroulé. — Raymond Plamondon en a été la victime.

L'ENQUETE HIER

Devant les dangers qui s'offrent aux baigneurs fréquentant la plage de sable de l'Anse au Foulon, où une nouvelle tragédie s'est déroulée jeudi après-midi, le docteur Jules Vallée, coroner du district de Québec, a adressé hier après-midi un avertissement et une mise en garde contre cette plage qui cache des abîmes et des courants redoutables. Le docteur Vallée présidait à ce moment l'enquête sur le corps du jeune Raymond Plamondon que l'on venait de repêcher près des quais du C. P. R.

"La nouvelle tragédie qui vient de se dérouler à l'Anse au Foulon", dit le docteur Vallée, "démontre aux baigneurs le danger auquel ils s'exposent à cet endroit. Les abords de cette plage sont attirants. La grève de sable est merveilleuse mais en apparence seulement. A marée basse surtout, cette grève est extrêmement dangereuse. Il y a là des courants et des remous redoutables que même le plus expérimenté des nageurs ne peut percevoir. Les plus grandes récréations ne justifient pas l'exposition à ces dangers. L'imprudence est toujours la cause de ces accidents dramatiques."

Raymond Plamondon, qui a trouvé la mort à l'Anse au Foulon, était le fils de M. J.-Honore Plamondon, demeurant au numéro 143, rue Dufferin, à Québec. Le corps a été repêché jeudi après-midi. Personne ne l'avait vu disparaître. Ce n'est qu'hier matin que les parents de la victime ont appris la tragédie. Inquiets de ne pas revoir leur enfant, M. et madame Plamondon avaient fait des recherches sans résultat.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, hier après-midi, par le corps de jury qui se composait de MM. J.-A. Labrecque, Al. Barbeau, André Picard, Arthur Bédard, Tancrède Asselin et Fern. Poirier. Le corps du défunt a été retrouvé vers trois heures p.m., par MM. Georges Meeteau, Joseph Meeteau et Joseph Berthiaume, du Cap Blanc. Le cadavre a été repêché dans une vingtaine de pieds d'eau à 55 pieds environ du rivage.

VICTIMES DE LA NEGLIGENCE

Les statistiques démontrent que 98.5 pour cent des accidents d'auto sont causés par des conducteurs qui étaient sobres.

TROP DE RISQUES

Au sujet des accidents de la route le dernier bulletin du ministère de la voirie contient les lignes intéressantes suivantes :

"Dans le but de donner une base solide à la prochaine campagne de sécurité sur les routes, l'un des premiers bulletins de 1932 contenait une analyse des statistiques d'accidents de l'année précédente. Des nombreuses leçons qui découlaient de cette analyse, nous avons choisi les plus importantes pour les mettre particulièrement en relief.

"Un fait se détachait plus spécialement de cette analyse, c'est que la plupart des accidents se produisent dans les circonstances ordinaires de la circulation, c'est-à-dire lorsque le véhicule est en bon ordre, qu'il roule sur une route large et unie et qu'il jouit d'une visibilité parfaite. En comparaison, très peu d'accidents sont directement attribuables à des conditions telles que les passages à niveau non protégés, l'obstruction de la vue aux courbes et bifurcations, le défaut des freins et de la conduite en cas d'urgence, l'éblouissement, etc., que l'on croit généralement être les causes prépondérantes des accidents de la route.

"Le sujet est si important que nous croyons devoir y revenir souvent.

"En exécutant la route elle-même et le véhicule, comme nous l'hésitons pas à le faire, il reste que la responsabilité des accidents retombe directement sur le conducteur, mais pas nécessairement sur le conducteur ivre ou inexpérimenté. Les statistiques ont en effet établi que le conducteur sobre et expérimenté figure dans 98.5 pour cent de tous les accidents d'automobiles. Ce la explique par la négligence. Il n'est pas nécessaire, et ce ne l'est pas en général, que ce soit une négligence habituelle, mais il suffit d'un défaut momentané de vigilance qui survient juste à un moment critique.

"On ne saurait trop appuyer sur le fait que les dangers de la circulation, quoique essentiellement latents, sont toujours possibles, et qu'ils ne peuvent être évités que par la constante attention du conducteur. Chaque automobiliste se doit de respecter scrupuleusement les règlements de la circulation et le code de la courtoisie chaque fois qu'il conduit un véhicule automobile. Ce n'est que de cette manière qu'il évite de devenir un élément de désordre et de danger sur la route, que tout automobiliste doit se respecter doit se garder d'être."

4 ACCIDENTS D'AUTOMOBILES

Ils sont survenus au cours de la journée d'hier à Québec. — Un touriste est accusé d'avoir conduit en état d'ivresse.

Quatre accidents d'automobile, qui ont eu des conséquences assez sérieuses et pour lesquels la police municipale a eu à faire enquête, sont survenus au cours de la journée d'hier dans les rues et les boulevards de la ville. Les premiers s'est produits au coin des rues St-Valier et Côte d'Abraham, quand l'automobile de M. Alex. Nadeau est venu en collision avec un camion de la Cie de Béton de Québec. Un second accident a eu lieu aux limites de la ville lorsque l'automobile de M. J. Fleury, du Boulevard Langelier, a capoté dans un fossé, à Giffard. Deux dames ont été blessées dans cet accident. Le troisième accident est arrivé sur la rue Du Pont, quand une automobile américaine est venue frapper la voiture de M. Louis-Joseph Tremblay, de la rue Richard. Le conducteur de la voiture américaine a été arrêté sous l'accusation d'avoir conduit en état d'ivresse. Enfin, le quatrième accident est survenu sur la rue St-Jean, en face des bureaux du Bell Téléphone, quand une automobile américaine a été frappée par une machine de Québec.

L'accident survenu au coin de la rue St-Valier et de la Côte d'Abraham entre un camion de la Cie de Béton et l'automobile de M. J. Fleury, du Boulevard Langelier, a capoté dans un fossé, à Giffard. Deux dames ont été blessées dans cet accident. Le troisième accident est arrivé sur la rue Du Pont, quand une automobile américaine est venue frapper la voiture de M. Louis-Joseph Tremblay, de la rue Richard. Le conducteur de la voiture américaine a été arrêté sous l'accusation d'avoir conduit en état d'ivresse. Enfin, le quatrième accident est survenu sur la rue St-Jean, en face des bureaux du Bell Téléphone, quand une automobile américaine a été frappée par une machine de Québec.

UN INCIDENT A L'ENQUETE

Gédéon Bernard, de Bishop's Crossing, refuse de parler à l'enquête de sa sœur, accusée de meurtre conjointement avec lui.

AUTRES TEMOIGNAGES

(De notre correspondant)
Sherbrooke, 22. — Un incident s'est produit, hier matin, en Cour du Magistrat, présidée par le juge J.-H. Lemay. Gédéon Bernard, de Bishop's Crossing, le premier témoin à être appelé à la reprise de l'enquête préliminaire de sa sœur, Béatrice Bernard, d'East Angus, accusée du meurtre de son mari, Ludger Chapdelaine, d'East Angus, a refusé de répondre aux questions que lui posait le procureur de la Courne. Bernard est aussi sous le coup

LE VERDICT EST AUTRE A L'ENQUETE

Charlie Piesse n'a pas été frappé par une auto comme on le croyait.

CHUTE EN BAS D'UN MUR

C'est ce que révèle l'enquête du coroner. — Verdict de mort accidentelle.

LES TEMOIGNAGES

"Charlie Piesse, âgé de 36 ans, originaire d'Angleterre, et membre de la fanfare du Royal 22ème Régiment depuis trois ans, à Québec, est mort d'une hémorragie cérébrale consécutive à une fracture de la colonne vertébrale, à la suite d'un traumatisme violent, qu'il s'est infligé lui-même en tombant accidentellement en bas d'un mur."

Tel a été le verdict rendu, hier après-midi, par le corps de jury à l'enquête que présidait M. le docteur Jules Vallée, coroner du district, sur les circonstances qui ont entouré la mort de Piesse. En rendant ce verdict de mort accidentelle, les jurés ont voulu également éliminer toute hypothèse laissant supposer que la victime avait été frappée par une automobile. A la reprise de l'enquête, plusieurs autres témoins importants ont été entendus, notamment le docteur A. Marois, qui a pratiqué l'autopsie du cadavre, et le détective Oscar Tanguay, qui avait été chargé de faire toutes les recherches que nécessitait la cause.

Le docteur Vallée, coroner du district, a tenu à nous rapporter la version de l'accident tel qu'il a été donnée au cours de l'enquête. Le docteur Vallée a aussi voulu féliciter le détective Oscar Tanguay, qui avait été chargé par le capitaine A.-S. Bigourette de faire les recherches dans cette cause qui présentait des difficultés. "Piesse", dit le docteur Vallée, "était un homme d'âge mûr, d'Angleterre et était enrôlé dans l'Armée canadienne depuis trois ans. Samedi soir dernier, il entra, vers 6 heures 30, dans un hôtel de la haute-ville et en sortit vers 11 heures. Il se dirigea alors sur l'avenue Ste-Genève et s'assit au coin de la rue Ste-Drasile, sur le bord d'une muraille qui peut avoir de 8 à 10 pieds de hauteur. Deux citoyens l'aperçurent à cet endroit, et, comme il paraissait malade, ils lui adressèrent la parole en anglais et en français. Leurs questions demeurèrent sans réponse. Ils laissèrent alors l'individu. Cependant, à peine avaient-ils fait quelques pas qu'ils entendirent un bruit sourd.

L'obscurité qui faisait le jour permit pas de constater ce qui se passait. Dans la suite, Piesse descendit la rue Ste-Drasile, et, sur la rue St-Louis, il reconnut le soldat Lacroix et lui demanda de le transporter à l'hôpital militaire, car il se sentait malade. A ce moment-là, la paralysie commençait à se faire sentir. Le lendemain matin, on transporta le blessé à l'hôpital Jeffery Hale, où il est mort mardi soir dernier. L'autopsie a révélé qu'il avait eu une hémorragie dans le canal médullaire, consécutive à une fracture de la colonne vertébrale et que cette fracture était la résultante d'une chute que le défunt avait faite accidentellement.

DRAME A EVERELL

Un drame s'est déroulé, hier matin, sur la plage, à Everell, M. W. Hinton, âgé de 32 ans, a été trouvé mort, une carabine à ses pieds. Les détectives l'ont retrouvé à marée basse, sur la grève, à quelques minutes seulement de sa résidence. Le docteur Jules Vallée, coroner du district, qui a été prévenu du drame peu après la découverte du corps, a fixé l'enquête à ce matin à 11 heures et a ordonné le transport du défunt à la Morgue Moisan.

M. Hinton avait laissé sa résidence vers 5 heures et 30, hier matin. A leur réveil les occupants de la maison s'inquiétèrent et commencèrent aussitôt avec l'aide de détectives provinciaux les plus actives recherches. Les détectives H. Chabrier et J. Ross furent envoyés sur les lieux par le chef de la Sûreté, le major Léon Lambert, et hier après-midi vers quatre heures à marée basse, ils découvrirent le corps de la victime étendu sur la grève.

A VENDRE

700 tonnes de blé et de seigle (Rye) endommagés, provenant du Frère "Firby". S'adresser à Pratte & Côté, 126 rue St-Pierre. Tél.: 2-5671-23.

J.-H. FORTIER,

Président

J.-E. BARNARD

Directeur

L'ÉVÉNEMENT

Fondé en 1897

Publié par la Cie de L'ÉVÉNEMENT
30-32 rue de la Fabrique, Québec.

QUÉBEC, 23 JUILLET

UNE DEMONSTRATION IRRÉFUTABLE

On a beaucoup critiqué le tarif Bennett, surtout parce qu'il avait sensiblement réduit la préférence douanière accordée aux produits anglais. On commence à comprendre aujourd'hui que, sans cette hausse générale de l'impôt, la balance du commerce aurait continué d'être défavorable au Canada. D'ailleurs, avant d'assumer son action énergique, M. Bennett avait prévenu ses amis d'Angleterre, que, sans concessions correspondantes de leur part, ils ne pouvaient s'attendre à jouir longtemps d'une situation privilégiée sur le marché canadien. Il a suffi de peu de temps à des commerçants avisés comme ceux de Londres, de Liverpool et de Manchester, pour réaliser que le point de vue de M. Bennett était juste. Et, dès qu'il a constaté que la métropole revenait à réciprocité, le Premier Ministre du Canada s'est efforcé de lui faire savoir qu'il ne demandait pas mieux que de traiter avec elle. Ainsi se trouve établie, une fois de plus, l'excellence du principe de la protection tarifaire, comme moyen de défense économique. C'est un système de fortifications qui n'empêche point d'ouvrir des passages secrets pour le ravitaillement nécessaire de la cité murée. Aux nations amies, qui ont le mot de passe, on ouvre avec joie, tout en prenant encore les précautions nécessaires pour qu'un ennemi ne s'introduise point par ruse dans la place. M. Baldwin a répété hier que, même dans l'empire, le commerce libre n'est actuellement pas praticable. On se comprend donc parfaitement, à la conférence d'Ottawa. C'est dire—comme tous les esprits impartiaux en conviennent déjà—que l'heure est propice aux traités.

NATURE DES PREMIERS ACCORDS

Des pourparlers entre les propriétaires des aciéries canadiennes et les économistes anglais ont préparé une entente à l'amiable que la Conférence n'aura probablement qu'à ratifier. La base de ce compromis est facile à comprendre. Les Anglais n'entreprendront pas de lutter contre certains produits que les aciéries canadiennes sont en état de produire, mais les impôts douaniers seront complètement abolis sur les pièces ou articles d'acier dont le marché canadien s'approvisionne à l'étranger. Comme nous importons annuellement pour une somme énorme de ces pièces, cet arrangement est très satisfaisant pour nos correspondants anglais. Ce sont aux aciéries américaines que les aciéries anglaises enlèveront ce commerce. Un accord semblable est en bon chemin de réalisation, au sujet des chaussures de luxe. Mais, jusqu'ici, en dépit d'un avis sonore que leur a donné un jour M. Bennett, les manufacturiers de textiles canadiens ne veulent consentir à aucun sacrifice, aux filatures anglaises, même lorsqu'elles offrent aux consommateurs canadiens un meilleur produit à meilleur marché. A tort ou à raison, le commerce prétend que, dans certains cas, les filatures canadiennes ont reçu trop de protection contre leurs concurrents d'Angleterre. Nous ne serions aucunement surpris que M. Bennett, fort de son droit, de son pouvoir, et de l'équité, n'intervint pour imposer un règlement raisonnable à cette branche de l'industrie canadienne. Cela pourrait se faire en maintenant le tarif général contre toute importation de textiles des pays étrangers, mais en augmentant fortement la préférence accordée aux textiles anglais. Car, ne l'oublions pas, l'objet du tarif n'a jamais été de créer un monopole exclusif à telle ou telle industrie ni de lui permettre de maintenir des prix injustement élevés pour ses produits. D'ailleurs, dans le cas des textiles, il y a lieu de présumer que les compagnies canadiennes sont en état de soutenir la lutte, du moins contre l'industrie anglaise.

MIEUX VAUT NE TROMPER PERSONNE

Au moment que les banques réduisent leurs dividendes, que les gros salaires subissent des coupures, que nombre d'emplois administratifs sont abolis, il est question, un peu partout, de substituer la journée de six heures à la journée de huit heures (dont le principe n'est pas également appliqué partout). Mais, pour une journée de six heures, les ouvriers réclament la même salaire qu'on leur paie pour la journée de huit heures. Si ce n'était de cet obstacle, il est probable que cette mesure temporaire serait approuvée aux États-Unis et au Canada, afin d'assurer de l'emploi à un plus grand nombre de bras. En tenant nos classes ouvrières au courant de ce projet, il n'est pas mauvais de leur rappeler que le prix de toutes denrées et marchandises ayant encore tendance à

baïsser, on ne peut s'attendre à ce que les gages se maintiennent aux taux d'autrefois. L'Interstate Commerce Commission—Commission du Commerce national ou entre États—reçut récemment instruction du Congrès des États-Unis d'étudier les répercussions probables de l'application de la journée de six heures à l'exploitation ferroviaire aux États-Unis et de communiquer au Congrès avant le 14 décembre 1932 le résultat de son enquête. La Commission inaugura ses travaux en mai et prit connaissance des opinions d'un certain nombre de représentants d'exploitations ferroviaires et du travail syndiqué.

La journée de six heures, signalait l'Association of Railway Labour Executive—organisation syndicale—assurait à la main-d'œuvre ferroviaire un niveau de vie plus adéquat en même temps qu'elle ferait disparaître le chômage dont souffre actuellement l'industrie des chemins de fer.

L'application de la journée, actuelle de huit heures, déclara à la Commission le secrétaire du Bureau of Information of the Eastern Railroad's (association patronale), a provoqué des surtensions dans pratiquement 41 pour cent des services ferroviaires de la région Est du pays, et l'adoption de la journée de travail de six heures porterait ce pourcentage à 65 p. 100, en plus de nécessiter pour la seule région de l'Est une augmentation des frais de main-d'œuvre par plus de 24 p. 100. Les exploitations ferroviaires de la région en question, ajouta le témoin, ont versé à leur main-d'œuvre à titre de rémunération \$3,290,689 durant la semaine du 10 au 16 août, soit \$2,868,249 pour service normal, \$394,890 pour surtemps et \$27,549 à titre de paiements supplémentaires comme conséquence de l'application de la journée de huit heures. Sous le régime de la journée de six heures, la rémunération globale pour la semaine en question aurait totalisé \$4,085,496, ainsi répartie: pour service normal, \$2,868,278; surtemps, \$1,188,877; paiements supplémentaires, \$28,341, soit une augmentation globale de \$794,807 ou de 24 p. 100.

Le directeur de la Division de Pennsylvanie du "Pennsylvania Railroad" soumit un document établissant que la substitution de la journée de six heures à celle de huit dans cette division avait entraîné dans la période de deux semaines du 1er au 14 avril une augmentation du personnel ouvrier par 554 travailleurs et des frais de rémunération par \$72,204. L'application du principe de la journée de six heures, déclara-t-il, ne présenterait aucune difficulté, n'était la question des frais.

M. JUSSEURAND PARFAIT AMBASSADEUR

M. Jules Jusserand, qui vient de mourir à Paris, emporte dans sa tombe l'hommage universel de la nation américaine, auprès de qui il avait été vingt-trois ans l'ambassadeur du peuple français. La presse américaine est unanime à exprimer des sentiments de deuil national dont on sent la sincérité. Le "New York Times" rappelle qu'on l'avait surnommé, aux États-Unis, "the Ambassador admirable".

Le titre était mérité. Toute sa vie, M. Jusserand s'est employé à resserrer les liens d'amitié des deux grandes républiques, à interpréter les deux peuples l'un à l'autre. Nul n'était mieux que lui préparé à cette tâche, car il apportait à la connaissance du caractère américain toute la clairvoyance d'un esprit lettré et sympathique. M. Jusserand a indéniablement joué un rôle très grand, bien que discret, dans l'intervention militaire des Américains en 1917. Il avait mieux que la confiance, il avait l'estime du président Wilson. Et tandis que l'ambassade d'Allemagne se livrait, en pure perte, à une propagande effrénée du côté des États-Unis, l'ambassadeur de France agissait par sa seule personnalité et la force du bon droit. A telle enseigne qu'il a pu dire, au moment où il quittait Washington, pour prendre sa retraite, en juin 1925: "Je quitte la vie publique n'ayant jamais dépensé un sou pour des fins de propagande et d'espionnage". M. von Papen, aujourd'hui chancelier du Reich allemand, n'en pourra jamais dire autant.

Il y a quelques mois, M. Jusserand adressait de Paris aux Américains, par T. S. F., son chant du cygne. "Le sable de mon sablier est bien bas", disait-il avec quelque mélancolie. "Il faut que je vous quitte, peut-être pour toujours. Que la paix, la prospérité et le bonheur du foyer soient la récompense de votre énergie, de votre bon sens et de vos cœurs généreux. Lorsque nous nous jugeons mutuellement, nous ne sommes pas tenus d'applaudir à tout ce que nous faisons de part et d'autre, ni même à retenir nos paroles de blâme quand il y a lieu de blâmer, mais que nos reproches soient exempts d'ironie et de sarcasme; qu'ils aient plutôt le ton affectueux que l'on aurait pour un frère aimé, et n'écoutez pas les langues perfides qui exagèrent nos fautes".

Ce noble langage explique que le vénérable homme d'Etat américain, M. Elihu Root, ait pu dire de M. Jusserand que "jamais plus belles qualités d'homme d'Etat, esprit diplomatique plus judicieux, sympathie plus sage, n'ont trouvé à s'exercer dans les grandes affaires du monde".

On peut ajouter à ces mots un seul témoignage qui soit plus beau: "Il a bien servi la France". —E. T.

—Le Canada.

Bon vieux temps

Québec-Cepte

Hier soir, la réunion était extrêmement nombreuse à la salle de l'Oeuvre du Patronage. Des discours ont été prononcés par MM. Lemesurier, Giant, Dery, McAdams et autres. Tout va de merveille et le succès de M. Ross est certain.

Quant à M. Cauchon, après son assemblée, il a été escorté chez lui par un certain nombre de ses partisans. Le Président du Sénat a entonné lui-même la "Marseillaise". Le voilà qui se fait révolutionnaire. Il imite Napoléon III partant pour Sedan. M. Cauchon chante comme il parle, comme il écrit, mal!

Levis

MM. Fréchette et Blanchet ont parlé dimanche après la messe à St-Henri et à St-Lambert après vepra.

Dans les deux endroits, M. Fréchette a obtenu succès complet, au point qu'à St-Lambert M. Blanchet n'a point attendu la fin de son discours. Cela n'empêche pas l'Echo de Levis de publier un bulletin de victoire. Mais dans le comté de Levis cela ne produit aucun effet et les mensonges tournent contre ceux qui l'emploient.

Comme le disait un curé du comté: Le Dr Blanchet a fait son temps.

Dorchester

St-Isidore, qui était autrefois le château-fort de M. Langevin, lui a fait dimanche le plus mauvais accueil. Il n'a pas été écouté que par tolérance. La grande majorité est contre lui.

L'électeur qui nous donne ce renseignement nous disait: Je n'ai jamais vu un comté s'écrouler sous un ancien député comme le comté de Dorchester s'écroule sous M. Langevin.

Nous sommes en mesure d'annoncer que M. C.-H. Marceau se présentera en opposition à M. Langevin. La nomination a lieu jeudi. M. Marceau est bien connu et très estimé dans le comté.

Kamouraska

La nomination a lieu le 29 juillet et la votation le 5 août.

M. Routhier parcourt le comté plutôt en victime résignée qu'en aspirant convaincu. S'il est battu, comme la chose est certaine, il sera le moins surpris des candidats. Il le sait, il s'y attend, il y est résigné. Il en coûte d'autant moins de mourir du reste qu'il est sûr d'aller au ciel tout droit. Que de candidats ministériels n'en peuvent espérer autant!

Bellechasse

Nous regrettons de dire qu'à St-Michel M. le curé Drolet a fait, dimanche, un sermon des plus violents en contrevention aux instructions de Mgr l'Archevêque de Québec à son clergé. Un grand nombre de paroissiens des plus respectables ont quitté l'église au milieu de ce sermon politique.

Témiscouata

M. Pouliot a parlé avec grand succès à la porte de l'église à la Rivière-du-Loup, dimanche.

Portneuf

M. Brousseau, serré de près par M. de St-Georges, est obligé de faire des efforts désespérés d'éloquence. Il a retrouvé la parole qu'il avait perdue durant cinq sessions. Quant à son mandat, il est définitivement perdu.

M. de St-Georges fait loyalement et vigoureusement la lutte. Sa popularité est très grande.

St-Hyacinthe

M. Oscar Dunn a posé dimanche sa candidature à la Présentation, une des trois paroisses sur huit que le parti conservateur s'agitait d'être en sa faveur, quoiqu'en réalité il n'y en ait qu'une, St-Denis.

Nous regrettons de voir M. Dunn entreprendre la lutte contre un homme aussi justement populaire que M. Delorme.

Yamaska

Le "Constitutionnel" pense que M. Fortier, "national", sera réélu unanimement.

Hochelaga

On dit que M. V.-P.-W. Dorian se présentera dans le comté en opposition à M. Baugot.

Beauport

On annonce qu'un grand nombre d'électeurs vont demander à l'honorable M. Laframboise de se présenter.

M. Forsyth a posé sa candidature dimanche dernier à St-Libaire.

St-Maurice

M. L.-O. David prête à M. Boyer l'appui de sa parole éloquent. A une assemblée très nombreuse tenue dernièrement il a produit le plus grand effet. M. Boyer a les plus grandes chances de succès.

Berthier

On cherche un candidat ministériel pour Berthier en une réunion de délégués à du se tenir hier. Mais c'est en pure perte, et le Dr Paquet triomphera aisément.

OBSEQUES DE M. GEORGES ROY

Les funérailles de M. Georges Roy, de la Brasserie Champlain, ont eu lieu hier matin en l'église de Jacques-Cartier.

UN BEL HOMMAGE

Les imposantes obseques de M. Georges Roy, de la Brasserie Champlain, décidées lundi dernier, à l'âge de 73 ans, ont eu lieu hier matin, en l'église de Jacques-Cartier, au milieu d'un grand concours de fidèles. Un long cortège de parents et d'amis a escorté la dépouille mortelle.

C'est Mgr Adj. Faucher, P.D., curé de la paroisse, qui a présidé la levée du corps et chanté le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés T.-L. Tremblay et Jean Duval. Aux autels latéraux, des messes basses ont été célébrées par MM. les abbés Alfred Guillemette et Edmond Poulin. A l'orgue, la maîtrise de l'église Jacques-Cartier, sous la direction de M. Alphonse Huard, a rendu la messe funéraire de Von. MM. Emile Laroche, J.-Oscar Paquet, Fortunat Légaré et Alfred Laubert ont rendu les soli. M. Soudard touchait l'orgue.

Le cortège funéraire laissa la résidence mortuaire à 8 heures et 45. Un landeau chargé de fleurs précédait le corbillard.

Venaient à la suite du corbillard, les membres de la famille du défunt, ses frères: MM. Lucien Roy, de Montréal, Paul-Emile Roy, son beau-frère, M. Adrien Thibault; ses neveux, MM. Marcel Roy, et Ernest Roy; ses cousins, MM. Louis-Oscar Boulay, Paul Couture, Victor Jacques, de Montréal, et Joseph Roy, d'Amqui, de la Rivière-du-Loup.

Venaient ensuite: l'hon. Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction Publique; MM. Jos. Samson, M. P. P. Jos. Emond, pro-maire, J. Emile Gosselin, échevin; W. Semson, échevin; Jos. Boulet, échevin; Emile Champlain, M. Nap. Beaudard, directeur, Robert Prémont, secrétaire-trésorier, J.-G. Blondeville, St-Hilaire, J.-L. Loiselle, Jos. Fréchette, Jos. Vézina, J.-B. Plamondon, Julien Melville, Philippe Bissonnette, Adolphe Gagnon, P.-H. Valcourt, W. Gariepy, et Alfred Lévesque; MM. C. A. Bourdonnière, de Golden, J. de Freysing Cork Co, de Montréal; Romeo Tremblay, de la Brasserie Boswell, Philippe Rousseau, Nicholas Vandorenbroeck, Lucien Miller, Flavien Millier, L.-D. Guard, Alfred Lévesque, Ulysse Raymond, René Delage, et Charles-Émile, de la Brasserie de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Auclair et Jos. Auclair, de l'ancienne Lorette, Emile Gastonguay, de l'Événement, M. le Dr Charles Moffett, le Dr J.-Eudore Parent, J.-A. Paradis, Arthur Lapointe, T. Roy, Louis Jobin, Adolphe, de Loretteville, Jules Renaud, de Loretteville, Louis Auclair, J.-B. Savard, Pierre Au

La tendance à l'amélioration stimule la spéculation à New York. --- La consolidation ferroviaire approuvée

LE MARCHÉ, ASSEZ FERME AU DEBUT, FAIBLIT DANS LES DERNIÈRES MINUTES; LA TENDANCE RESTE BONNE

MEILLEURE TENDANCE A NEW-YORK

Une hausse des prix encourage la spéculation. — Les titres ferroviaires en bonne voie. — Plusieurs gains nets enregistrés.

LA CONSOLIDATION

(Serv. de la Presse Canadienne). New-York, 23. — (Par John L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée). Les marchés des valeurs et des commodités ont profité, hier, d'une nouvelle incitation à la spéculation pour l'amélioration résultant d'une hausse générale dans les prix.

Les actions et obligations ferroviaires ont assez naturellement pris la tête du mouvement à la Bourse, car Wall Street a généralement approuvé le projet de la consolidation des voies ferrées de l'est en quatre grands systèmes de transport.

Certains titres ont même été la journée avec des gains d'un point ou plus. Ce fut la séance la plus active de toutes celles depuis le début de juin. Le total des actions échangées atteignit 1,444,905.

Les stocks ferroviaires furent en bonne demande. Santa Fe, Union Pacific, Chesapeake & Ohio, Baltimore & Ohio et Delaware & Hudson gagnèrent un point ou deux avant de rencontrer une certaine opposition.

ailleurs, on réalisa des progrès de deux points ou plus dans American Telephone, U. S. Steel, Peoples Gas et Auburn. Steel ordinaire, American Can, General Electric, Union Carbide, Du Pont, Atlantic Refining Standard Oil of N. J. et autres s'améliorèrent d'une fraction à un point net.

Moyenne des stocks :

50 Ind 20 cf. 20 11 90 12
Hier... 415 173 614 41
Avhier... 403 166 599 401
Sem. derm... 394 157 583 391
Mois derm... 378 152 584 479
1931... 108 117 164 113
1932... 225 10 157 299 225
1927... 125 7 118 9 113 118
Haut 1932... 68 39 110 71 3
Bas 1932... 35 12 51 35 30
Haut 1931... 140 2 106 209 144
Bas 1931... 80 30 8 51 3
Haut 1930... 102 4 141 6 213 205
Bas 1930... 112 9 86 4 145 114 7
Vend. Jeudi... 418 362
Baisses... 81 80
Inchangés... 99 105
Titres transigés... 598 547

LA BANQUE DE COMMERCE

(Serv. de la Presse Canadienne).

Toronto, 23. — La Banque de Commerce a réduit hier son dividende trimestriel de trois à deux et demi cent, en déclarant son troisième dividende trimestriel pour les actionnaires enregistrés au 31 juillet. Cette réduction suit celle annoncée par la Banque de Montréal, la Banque Royale et la Banque de Toronto.

VALEURS ÉTRANGÈRES SUR LE MARCHÉ DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 22 JUILLET 1932

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
4000	Argentine 6 1961	100	70 1/2	68 1/2	70 1/2
4200	Australie 3 1935	100	81 1/2	79 1/2	81 1/2
1000	Belgique 6 1-2 1940	100	98 1/2	97 1/2	97 1/2
1400	Bo 6 1935	100	94 1/2	94	94 1/2
4000	Bordeaux 6 1-2 1937	100	100 1/2	99 1/2	100 1/2
1000	Brazil 6 1-2 1935	100	100 1/2	99 1/2	100 1/2
8000	Colombie 6 1961	100	32 1/2	32 1/2	32 1/2
1300	Cunt 6 1-2 1939	100	91 1/2	90 1/2	91 1/2
4600	Dom. of Can. 3 p 1932	100	95 1/2	95	95 1/2
10000	French 7 3-4 1961	100	118 1/2	118 1/2	118 1/2
30000	German 5 1-2 1965	100	42 1/2	42 1/2	42 1/2
71000	Italy 7 p 1931	100	90 1/2	90 1/2	90 1/2
23000	Milan 6 1-2 1932	100	70 1/2	70 1/2	70 1/2
25000	Paris. Leons & M 7 p 1938	100	102 1/2	102 1/2	102 1/2
5000	6 1938	100	103 1/2	103 1/2	103 1/2
1000	Poland 6 1940	100	53 1/2	53 1/2	53 1/2
2000	Do 7 1941	100	53 1/2	53 1/2	53 1/2
5000	Rio de Janeiro 6 1-2 1933	100	71 1/2	71 1/2	71 1/2
1000	Rio G. Do 8 1968	100	61 1/2	61 1/2	61 1/2
24000	Rome 6 1-2 1935	100	74 1/2	74 1/2	74 1/2
2000	Sao Paulo 7 1940	100	57 1/2	57 1/2	57 1/2
8000	Serbie 7 1965	100	28 1/2	28 1/2	28 1/2
1000	Sotomayor 105	100	105 1/2	105 1/2	105 1/2
14000	United K 5 1-2 1937	100	104 1/2	104 1/2	104 1/2

Cours de MONTREAL

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél. *2-6645

SEANCE DU 22 JUILLET 1932

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
105	Abitibi	75	75	75	75
20	Do 6 p p d	3	3	3	3
18	Bel. Tel.	80 1/2	81 1/2	81 1/2	81 1/2
267	Bradford	9	9 1/2	9 1/2	9 1/2
30	B. O. Power A	40 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
25	Do B	40	40 1/2	40 1/2	40 1/2
130	Can. Cement p d	40	40 1/2	40 1/2	40 1/2
2700	Can. Cement	5	5	5	5
5	Can. Nor. Power	15	15 1/2	15 1/2	15 1/2
225	Can. Car p d	15	15 1/2	15 1/2	15 1/2
45	Can. Bronze	14	14 1/2	14 1/2	14 1/2
100	Can. Car	3	3	3	3
180	Can. Car Pref	3	3	3	3
25	Can. Gen. Elec p d	32 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2
1200	C. P. R.	43 1/2	44 1/2	44 1/2	44 1/2
160	Cochetuit Plov	51 1/2	52 1/2	52 1/2	52 1/2
178	Dom. Smelting	36 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2
712	Dom. Bridge	17 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
12	Dom. Glass p d	47 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2
30	Dom. Textile	75	75 1/2	75 1/2	75 1/2
25	Dryden	75	75 1/2	75 1/2	75 1/2
5	Eastern Dairies	9	9	9	9
155	Gen. Steel Wares	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
190	Ham. Bridge	51 1/2	52 1/2	52 1/2	52 1/2
625	Int. Nickel	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
1	Lake of the Woods	6	6	6	6
370	Massey Haris	35 1/2	36 1/2	36 1/2	36 1/2

AUGMENTATION DANS LA PRODUCTION DU BOEUF

Certaines conclusions se dégagent d'une étude des données relatives aux bêtes à cornes présentes dans le douzième rapport annuel sur l'élevage et la qualité des bêtes à cornes commerciales vendues au Canada en 1931, publiée par la Division fédérale de l'industrie animale. Il y a des signes que la production est en voie d'augmenter. Notons d'abord que les achats de bœufs d'engrais sont les plus élevés qui aient été enregistrés depuis 1928, ayant dépassé ceux de l'année précédente de plus de 10,000 têtes; notons également que la liquidation des vaches et des génisses a beaucoup diminué. Quelqu'il se soit écoulé 23,400 animaux de tout genre de plus que l'année précédente, le nombre de vaches et de génisses vendues accuse une diminution de 33,555, soit d'environ six pour cent.

SUR LE CURB

(Serv. de la Presse Canadienne). Montréal, 23. — On a constaté que le ton était meilleur, hier, sur le curb local, en dépit du petit volume des transactions: Imperial Oil fut le leader par l'activité. Il gagna 3-8 à 9 et International Pet. s'améliora dans la même proportion à 11. British American Oil monta de 1-4 à 9-14, tandis que Home Oil gagna 5 cents à 25 cents. Beaumont Power fut en hausse de 10 cents à 75 cents.

Dans les mines: Falconbridge établit un nouveau haut pour l'année à 118 et ferma avec un gain de 20 cents. Noranda progressa de 3 cents à 17-25. Siscoe fut ferme à 75 cents. Sullivan monta de 1 cent à 12-1-2. Macassa perdit 1-2 à 23-1-2, et Moss, une cent à 31 cents.

LES GRAINS

(Serv. de la Presse Canadienne). Winnipeg, 23. — Le marché, sous l'effet d'une bonne vagueur sur les marchés extérieurs, s'est amélioré pour fermer avec 3-8 à 1-4 d'amélioration, hier.

Le blé de juillet ferma à 3-8 de hausse à 54-3-8, octobre et décembre gagnèrent chacun 1-4 à 57-8 à 58-8-8 respectivement.

Au début, le marché avait été hésitant et les opérateurs attendaient des nouvelles du dehors avant de procéder. Vers midi, les affaires commencèrent à reprendre, en s'améliorant.

Ouv. Haut Bas Ferm.

Jul. 33 1/2 34 1/2 33 1/2 34 1/2

Oct. 35 1/2 36 1/2 35 1/2 36 1/2

Dec. 36 1/2 37 1/2 36 1/2 37 1/2

AVOINES:

Jul. 35 1/2 36 1/2 35 1/2 36 1/2

Oct. 36 1/2 37 1/2 36 1/2 37 1/2

Dec. 37 1/2 38 1/2 37 1/2 38 1/2

ORGE:

Jul. 36 1/2 37 1/2 36 1/2 37 1/2

Oct. 37 1/2 38 1/2 37 1/2 38 1/2

Dec. 38 1/2 39 1/2 38 1/2 39 1/2

LIN:

Jul. 33 1/2 34 1/2 33 1/2 34 1/2

Oct. 35 1/2 36 1/2 35 1/2 36 1/2

Dec. 36 1/2 37 1/2 36 1/2 37 1/2

LE COMMERCE DE LA GUYANNE ANGLAISE EN 1931

Le Canada est le meilleur client de cette colonie britannique. — Son commerce total en 1931 a été de \$16,544,363.

LE SUCRE

Port d'Espagne, 23. — Le commerce de la Guyane Anglaise dépend surtout de la production et de l'exportation du sucre et ses dérivés, du riz, d'autres produits agricoles des tropiques, des diamants et de la bauxite. La dépression économique qui sévit dans l'univers entier s'est fait également sentir ici par des fléchissements sur toute la ligne. Bien que la production de sucre et de riz en 1931 atteigne presque la moyenne, la baisse du marché des sucres a été telle que le pouvoir d'achat de plus des trois quarts de la population se trouve réduit. La production des diamants s'est également ressentie du mauvais état des affaires partout, les exportations équivalant à moins d'un sixième du chiffre de 1927.

Le commerce global de la colonie se chiffre par \$16,544,363, soit par \$2,598,844 de moins que l'année précédente, les importations ont baissé de \$1,655,000 et se totalisent à \$7,275,564. Quant aux exportations, elles s'élevèrent à \$9,268,799 ou à \$903,836 de moins qu'en 1930. Il n'y a que trois articles d'importation qui accusent des accroissements au cours de l'année: les articles de soie et de rayon, le pétrole et l'essence. Les importations qui ont subi les plus fortes diminutions sont celles de la farine, des cotonnades, des machines et des ouvrages en métal. La plupart de ces diminutions sont attribuables à la réduction en valeur et non à la diminution en volume.

Comme le Canada a importé 67 pour cent du sucre produit dans cette colonie en 1931, et comme cette dernière équivalait à plus de 60 pour cent des exportations globales, il continue à être meilleur client de la Guyane Britannique; les achats du Canada se montent à 43 pour cent des exportations globales si on n'y comprend pas l'or et les diamants, ou à 39 pour cent du grand total. Vient ensuite le Royaume-Uni, avec 30 et 32 pour cent respectivement. Les Antilles Britanniques y sont pour 12 pour cent, composés surtout de riz et de bois d'œuvre, et les Etats-Unis pour 10 pour cent. Par contre, le Canada n'a fourni en 1931 que 14 pour cent des importations globales de la Guyane, mais le Royaume-Uni qui n'a pris que 30 pour cent des exportations de la colonie, est pour 59 pour cent dans ses importations. Cette différence est attribuable au fait que les produits importés par la Guyane consistent dans une grande mesure d'articles peu chers que le Canada ne peut concurrencer.

Une autre raison pour laquelle les manufacturiers canadiens n'ont pu conquérir ce marché est que le pouvoir d'achat de la population est relativement faible; en outre la demande pour des marchandises de qualité se trouve restreinte par le fait que la population de race blanche est très peu nombreuse. La plupart des importations de vêtements et de farine de presque toutes les colonies situées dans cette partie du monde sont de provenance canadienne, mais la Guyane Britannique, par le fait qu'elle utilise de fortes quantités de farine de qualité inférieure, a acheté au Royaume-Uni 87,369 sacs (198 lb chaque) de farine en 1931 contre 19 en 1927. Durant la même période, la proportion canadienne tombait de 99 pour cent à 46 pour cent.

Il y a tout lieu de s'attendre, cependant, qu'avec l'amélioration de la situation en général et la stabilisation des changes, que le Canada puisse reprendre la place qu'il occupait auparavant. Les ventes de poisson séché de provenance canadienne sont à la baisse depuis 1920, année que le Canada fournissait 81 pour cent des importations globales, mais en 1931 le Royaume-Uni avait capturé 85 pour cent de ce commerce, alors que la part du Canada

Après certaines réductions, ce montant donne \$1.01 par part sur un total de 10,878,989 soit le moyen de des parts sur le marché, il se compare à \$2.24 la part pour la même période de l'an dernier sur un total de 11,052,174 parts.

MAGMA COPPER

(Serv. de la Presse Canadienne).

New-York, 23. — Le Magna Copper Company rapporte, pour les premiers six mois de cette année, une perte de \$28,256, contre un profit de \$187,783, pour la même période de 1931. La perte pour le second trimestre s'éleva à \$7,490, contre une perte de \$20,767, dans le trimestre précédent.

LE COMMERCE DES PRODUITS AGRICOLES

Une note que vient de publier le Bureau fédéral de la Statistique nous apprend que le commerce total du Canada en produits agricoles pendant l'année fiscale 1931-32 s'est chiffré par \$308,480,201 dont \$224,228,269 couvraient les produits de ferme exportés, tandis que \$80,751,932 représentaient les produits agricoles importés.

(Serv. de la Presse Canadienne).

Toronto, 23. — Spruce Falls Power and Paper Company Ltd. rapporte un profit net pour l'année finie le 30 avril 1932 de \$1,106,262.

était tombé à 15 pour cent. La raison en est attribuable à la dépression; les gens sont forcés de manger du poisson moins cher que la morue du Canada qui est une denrée de luxe pour la majeure partie de la population de cette colonie.

(Nota. — Le dollar qui a cours en Guyane équivalait à 4s. 2d et a subi presque les mêmes fluctuations que la Livre sterling.)

Wall Street se b e vouloir approuver officiellement le trust ferroviaire

(Serv. de la Presse Canadienne). New-York, 23. — Wall Street a officiellement approuvé hier, la décision de l'Interstate Commerce Commission de permettre la consolidation des chemins de fer de l'Est en quatre grands systèmes de transports.

Les titres de chemins de fer ont généralement pris le chemin de la hausse, hier, à la Bourse, et plusieurs obligations ont été en forte demande, mais on a toutefois tenu compte du fait que la consommation véritable de ces consolidations peut être encore quelque peu distante, comme il convenait.

Plusieurs directeurs de voies ferrées ne sont pas très disposés à se prononcer sur ce plan, pour le moment. Ils semblent vouloir étudier le schéma plus à fond, mais ils admettent que la commission a certainement fait un sincère effort pour résoudre un problème des plus difficiles.

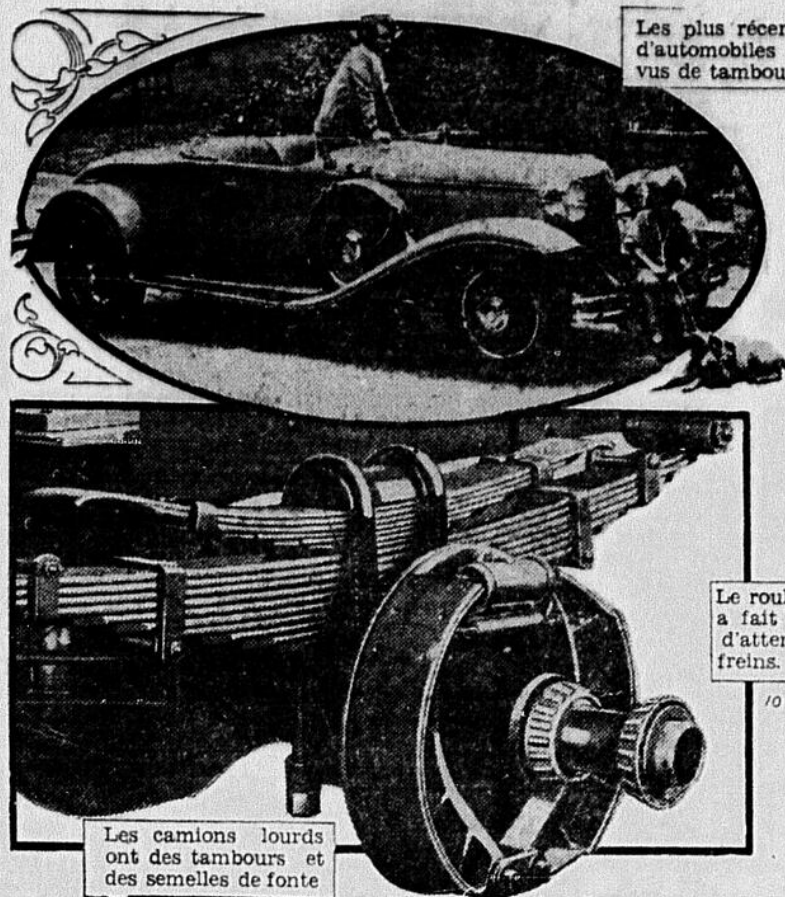
Les présidents des principaux ferroviaires projettent d'avoir une réunion au terminus Pennsylvania, mardi prochain, et l'on s'attend à ce qu'une déclaration conjointe soit alors publiée par les principales lignes intéressées.

PRIX DE GROS A MONTREAL

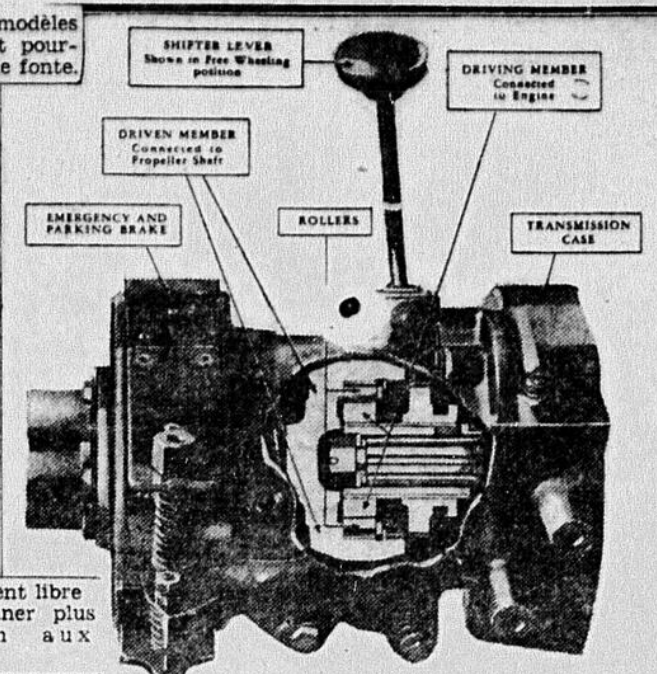
Séance du 22 juillet 1932

Avoine d'engrais No 1 Ex	0.40
Avoine ordinaire No 1	0.39
Avoine d'engrais No 2	0.37
Avoine ordinaire No 2	0.36
Orge ordinaire No 1	0.35
Orge ordinaire No 2	0.34
Maïs No 1	0.56
Maïs No 2	0.55
Maïs du Sud Afrique	0.53
Grain moulu à engrais:	
Son de Manito	\$12.25
Son de 2	\$12.25
Son de 3	\$12.25
Son de 4	\$12.25
Son de 5	\$12.25
Son de 6	\$12.25
Son de 7	\$12.25
Son de 8	\$12.25
Son de 9	\$12.25
Son de 10	\$12.25
Son de 11	\$12.25
Son de 12	\$12.25
Son de 13	\$12.25
Son de 14	\$12.25
Son de 15	\$12.25
Son de 16	\$12.25
Son de 17	\$12.25
Son de 18	\$12.25
Son de 19	\$12.25
Son de 20	\$12.25
Son de 21	\$12.25
Son de 22	\$12.25
Son de 23	\$12.25
Son de 24	\$12.25
Son de 25	\$12.25
Son de 26	\$12.25
Son de 27	\$12.25
Son de 28	\$12.25
Son de 29	\$12.25
Son de 30	\$12.25
Son de 31	\$12.25
Son de 32	\$12.25
Son de 33	\$12.25
Son de 34	\$12.25
Son de 35	\$12.25
Son de 36	\$12.25
Son de 37	\$12.25
Son de 38	\$12.25
Son de 39	\$12.25
Son de 40	\$12.25
Son de 41	\$12.25
Son de 42	\$12.25
Son de 43	\$12.25
Son de 44	\$12.25
Son de 45	\$12.25
Son de 46	\$12.25
Son de 47	\$12.25
Son de 48	\$12.25
Son de 49	\$12.25
Son de 50	\$12.25
Son de 51	\$12.25
Son de 52	\$12.25
Son de 53	\$12.25
Son de 54	\$12.25
Son de 55	\$12.25
Son de 56	\$12.25
Son de 57	\$12.25
Son de 58	\$12.25
Son de 59	\$12.25
Son de 60	\$12.25
Son de 61	\$12.25
Son de 62	\$12.25
Son de 63	\$12.25
Son de 64	\$12.25
Son de 65	\$12.25
Son de 66	\$12.25
Son de 67	\$12.25
Son de 68	\$12.25
Son de 69	\$12.25
Son de 70	\$12.25
Son de 71	\$12.25
Son de 72	\$12.25
Son de 73	\$12.25
Son de 74	\$12.25
Son de 75	\$12.25
Son de 76	\$12.25
Son de 77	\$12.25
Son de 78	\$12.25
Son de 79	\$12.25
Son de 80	\$12.25
Son de 81	\$12.25
Son de 82	\$12.25
Son de 83	\$12.25
Son de 84	\$12.25
Son de 85	\$12.25

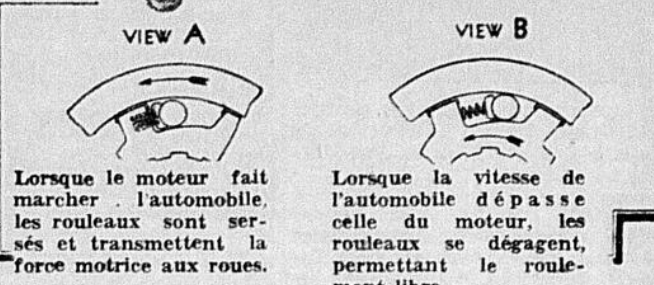
Mécanisme de freinage améliorés sur les modèles de 1932



Les plus récents modèles d'automobiles sont pourvus de tambours de fonte.



Le roulement libre a fait donner plus d'attention aux freins.



Lorsque le moteur fait marcher l'automobile, les rouleaux sont serrés et transmettent la force motrice aux roues.

Lorsque la vitesse de l'automobile dépasse celle du moteur, les rouleaux se dégagent, permettant le roulement libre.

LES GRANDES VITESSES ONT AMENÉ UN CHANGEMENT

Même les automobiles légères auront des freins de fonte et les voitures plus lourdes auront des freins Booster, élément du roulement libre actuellement amélioré destiné à faire partie de presque tous les nouveaux automobiles.

Par J. EDWARD SCHIPPER, S.A.E.

TOUT indique que nous aurons de grands changements dans la forme des freins. L'introduction du roulement libre, dont l'usage se généralise de plus en plus, a nécessité une amélioration de la forme des freins pour remédier à l'effort retardateur précédemment exercé par le moteur lorsque le pied était enlevé de la pédale d'accélérateur.

Dans les contrées montagneuses, ou dans n'importe quelle contrée où se trouvent de longues côtes, les freins doivent être employés plus fréquemment sur un automobile équipé d'un roulement libre que sur un autre. Lorsque le moteur exerce son action retardatrice, l'automobile était ralentie suffisamment pour qu'un petit effort des freins suffise dans n'importe quelle côte, sauf les plus raides. Aujourd'hui, avec le roulement libre, les freins doivent être appliqués de toute leur force. Conséquemment, les freins doivent être faits pour supporter un plus constant fonctionnement, et conséquemment, à disperser plus de chaleur.

Au point de vue technique, le mécanisme de freinage est simplement un appareil qui transforme en chaleur l'énergie qui essaye de s'échapper et fait ensuite se dissiper cette chaleur dans l'air. Le médium par lequel l'énergie est transformée en chaleur est appelée friction. La friction se produit entre la semelle de frein ou bande de frein et le tambour.

Naturellement les freins étant en plus constant fonctionnement, il faut que plus de chaleur soit produite, et conséquemment, le frein doit être fait pour supporter la chaleur sans perdre sa forme par l'expansion ou l'usure. Les semelles de freins doivent être doublées d'un matériau capable de répondre à ce qu'on en exige.

Il n'est pas déraisonnable de prétendre que la forme de freins, à venir jusqu'à 1931, n'était pas à la hauteur de ces conditions extraordinaires. Elle était exclusivement

destinée aux automobiles non pourvus d'un roulement libre, il devint évident que les nouvelles méthodes de freinage, avec mécanismes améliorés, devaient être employées. Ces nouveaux mécanismes sont maintenant à la disposition du public, dans les nouveaux automobiles qui seront annoncés incessamment.

Un très intéressant développement qui se verra au moins sur quelques-uns des nouveaux automobiles, est l'emploi de tambours de frein en fonte, au lieu des tambours d'acier pressé ordinaires. Le frein d'acier pressé ordinaire a quelque peu la forme d'une casserole de cuisine. Quand un tel tambour de frein se réchauffe, il se distend autour de la jante extérieure qui ne suffit plus à le contenir. Cette expansion fait prendre à la surface du tambour une forme conique au lieu d'une forme cylindrique qu'elle devrait avoir. Si le tambour à une forme conique, la semelle de frein ne peut pas porter également sur toute la surface. Et, lorsque l'effort de freinage est concentré sur seulement une partie du tambour, il s'ensuit une rapide usure.

Pour contrebalancer cela, le tambour de fonte cylindrique supporté par le moyeu de la roue, a été introduit par les fabricants de roues et d'automobiles. La fonte étant idéale pour les tambours de frein, parce qu'elle n'a aucune tendance à être entamée, ce genre de tambours se popularisera certainement, parmi les fabricants. Il a encore un autre grand point en sa faveur, c'est qu'il permet l'emploi des nouvelles doublures dures ou moulées. Ces doublures entailleraient le tambour d'acier pressé ordinaire mais non celui de fonte, et elles durent plus longtemps.

Brillant événement Automobilistique à Détroit

Un nouveau modèle révolutionnaire d'automobile est baptisé.

Tilbury, Ont., 23 juillet. — Une longue file d'automobiles tout flamboyants neufs et d'une belle nuance bronzée, du nouveau modèle à bas prix Hudson-Essex, qui vient d'être annoncé, s'est formée ici et mise en route, jeudi, pour le centre mondial de l'industrie automobilistique.

Les vendeurs canadiens s'étaient réunis ici de bonne heure pour se rendre en corps à Détroit et prendre part aux cérémonies internationales qui devaient y avoir lieu. C'était la plus longue file d'automobiles que cette ville manufacturière d'automobiles avait jamais vue et tout habitué que soit la population à voir des automobiles en grand nombre, les foules ne s'en rassemblaient pas moins pour les voir défiler.

Tard, avant-hier, Amelia Earhart, la première femme à survoler seule l'Atlantique, arrivait à l'aéroport municipal de Détroit, pour la circonstance, et elle fut saluée par des as de l'aviation du district et les officiels de Hudson-Essex. Le lendemain, elle fut la marraine du pre-

mier des nouveaux automobile à sortir de la ligne d'assemblage, se servant, pour le baptême d'une bouteille de gazoline à aéroplane. Ce premier automobile fut ensuite présenté à Orville Wright, inventeur du premier aéroplane pratique. Le plus ancien des ingénieurs aéronau-

tiques avait vu l'automobile en voie de construction, quelque temps auparavant, et avait été vivement intéressé.

De bonne heure, trois cents piliers spéciaux ont transporté les représentants des vendeurs et des distributeurs américains de tous les coins des États-Unis. Des fanfares allèrent les rencontrer à la gare. La ville était décorée de bannières et d'affiches, ce qui donnait à la fameuse parade un air de fête, et des centaines d'agents de police étaient sur les lieux pour la direction.

Des centaines de carrosseries brillantes au soleil, tandis que des allions captifs étaient suspendus dans les airs au-dessus de l'usine Hudson-Essex. Le gouverneur W. M. Bruckner, du Michigan, était présent, ainsi que M. Roy D. Chapin, président du conseil d'administration de Hudson-Essex of Canada, Limited.

Les foules qui s'étaient rassemblées n'avaient pas seulement nait de voir le révolutionnaire nouvel automobile à bas prix, mais elles étaient heureuses de l'événement parce qu'elles savaient que la fabrication de ce nouveau modèle allait donner de l'ouvrage à de nombreux chômeurs, tant au Canada qu'aux États-Unis.

Après la cérémonie de Détroit, les représentants canadiens se hâtèrent de se rendre, par des autocars spéciaux, à Tilbury où devait avoir lieu le baptême du premier automobile du genre fabriqué au Canada. A cet endroit, de nombreux modèles sortant de l'usine canadienne attendaient. C'étaient aussi des démonstrateurs bronzés, avec peintes sur les côtés, les ailes qui sont l'insigne de ce nouveau modèle.

Le président A.E. Barit disait que le début du nouvel automobile coïncidait avec la Conférence Impériale, était comme un salut de l'Hudson-Essex of Canada fait aux chefs de l'Empire rassemblés à Ottawa.

En incorporant une nouvelle unité de grande valeur dans la classe des automobiles à bas prix, disait M. W. J. McAneeny, président du conseil d'administration de la compagnie canadienne, nous croyons rendre service en rompant la digue qui empêchait les achats d'automobiles. En mettant à la portée de milliers de gens une voiture de cette qualité, on peut dire que nous avons

Les Manufacturiers de Peinture Travaillent pour FORD



Immenses quantités de peintures et vernis sont requises par les usines Ford, pour mettre la dernière touche aux derniers modèles 8 en V et 4 cylindres. Ceci tient les manufacturiers de peintures de West Toronto de ce fait très occupés.

La photographie ci-dessus nous fait voir les usines de la Canadian Industries, Limited, de West Toronto en pleine activité. On y voit un ouvrier travaillant au mélange des couleurs. Le liquide contenu dans ces immenses barils doit être tenu constamment en mouvement. La vis à l'extrémité du bas nous montre un moulin qui sert à mélanger les diverses matières qui sont à la base de toute peinture.

Les peintures et vernis employés par la Ford Motor Company of Canada sont de la meilleure qualité possible et soumis à de sérieuses épreuves en vue de prouver leur résistance aux intempéries.

rompu la digue. Et par cette rupture s'échappèrent une foule d'achats et de ventes, des entreprises courageuses et du travail pour un grand nombre.

La cavalcade canadienne de Hudson-Essex s'est mise en route tard dans l'après-midi, sous l'escorte de policiers en motocyclettes. Les automobiles se dirigeaient vers presque tous les centres canadiens d'une côte à l'autre.

SUPER SERVICE

Voulez ce que tout automobiliste doit trouver dans tout établissement de notre genre. C'est aussi ce qu'il trouvera infailliblement en s'adressant à nous. Nos prix sont très modérés et nous garantissons pleine et entière satisfaction.

MALOUIN & DESJARDINS

LIMITÉE Québec

79-81, Des Commissaires,

Téléphone 6270

NOS SPECIALITES:

Service de Batteries

"EXIDE"

Peinture au fini

"DUCO"

REMORQUAGE

Débossage, Gazoline

Huile - Graisses et Lavages

Réparations Mécaniques

Accessoires et parties d'automobiles de toutes marques

JOUR et NUIT

\$1,000

183 prix en tout

Pour la meilleure description d'une randonnée avec le Pouvoir Flottant

ESSAYEZ

Ecrivez

GAGNEZ

Nous vous démontrerons pourquoi "n'importe quel automobile n'ayant pas le Pouvoir Flottant est démodé"

AYEZ VOTRE

part de ces prix en argent!

Premier prix	\$1,000.
Deuxième prix	250.
Troisième prix	100.

et

50 prix en argent de \$10. chacun

130 prix en argent de \$5. chacun

ENTREE FACILE

1. N'importe quelle personne en âge légal de conduire et qui est résidente bona fide au Canada a le droit de concourir.
2. Allez chez n'importe quel distributeur Chrysler-DeSoto ou Dodge-Plymouth et demandez-lui une formule d'entrée.
3. Ecrivez sur cette formule la meilleure description que vous puissiez faire d'une Promenade que vous ferez avec le Pouvoir Flottant.
4. Cette description devra pas être de plus de 50 mots. La brève description sera accompagnée de 50 mots. La brève description sera accompagnée de 50 mots. La brève description sera accompagnée de 50 mots.
5. Faites signer votre formule d'entrée par le détenteur de votre automobile. Puis signez votre nom, inscrivez votre adresse et jetez le tout à la poste AVANT MINUIT le 31 juillet, 1932, après l'avis adressé à: Floating Power Contest, Box 7, Windsor, Ontario.

Nous vous le démontrerons par une promenade que vous n'oublierez pas. Et nous vous donnerons une chance de gagner \$1,000 dans le Concours de la Promenade au Pouvoir Flottant.

Des milliers et des milliers d'automobilistes canadiens, qui ont voyagé dans un automobile au Pouvoir Flottant, disent que le Pouvoir Flottant est trop merveilleux pour être décrit par des mots.

Ils se demandent, après le premier mille, où s'en est allée toute la déplaisante vibration. Ils appellent cela de la magie. Ils s'émerveillent de la douceur d'une performance au Pouvoir Flottant.

Ils disent qu'ils n'ont jamais été dans un automobile plus reposant, ou un automobile qui se conduit si aisément.

Nous voulons aussi avoir votre opinion. Et une description de votre promenade au Pouvoir Flottant.

Nous vous payerons au taux de \$20. du mot si votre description de 50 mots gagne le premier prix de \$1,000 dans ce dramatique concours de promenade au Pouvoir Flottant.

Vous ne pouvez vraiment pas manquer une occasion comme celle-ci. Le plaisir d'une promenade au Pouvoir Flottant. L'émotion de gagner l'un des 183 prix qui seront accordés aux gagnants du concours.

Faites aujourd'hui une promenade au Pouvoir Flottant. Puis décrivez votre expérience... vos sensations. Gagnez du bel argent sonnante. Des formules d'entrée peuvent être obtenues de n'importe quel distributeur Chrysler, DeSoto ou Dodge-Plymouth.

Le Pouvoir Flottant est nouveau, Sensationnel et seulement quatre automobiles l'ont

Choisissez n'importe lequel de ces automobiles que vous préférez — Plymouth, De Soto, Dodge ou Chrysler. Ils ont tous le Pouvoir Flottant.

Vous ne trouverez pas la performance au Pouvoir Flottant dans aucun autre automobile, quoi que puisse dire ou prétendre la compétition.

Il y a un monde de différence, en fait de douceur de roulement, de confort, de facilité de direction entre un automobile au Pouvoir Flottant et un automobile ordinaire.

Vous conviendrez que tout automobile qui n'a pas le Pouvoir Flottant est démodé.

Vous verrez pourquoi ces automobiles au Pouvoir Flottant ont tant avancé leur position, sous le rapport des ventes, dans l'industrie, cette année.

N'oubliez pas qu'il ne reste plus que quelques jours pour prendre part à ce sensationnel concours. Ainsi hâtez-vous et mettez-vous à l'oeuvre avant qu'il soit trop tard pour gagner l'un des beaux prix en argent.

Procurez-vous des Formules d'entrée dans le Grand Concours de la Promenade au Pouvoir Flottant de n'importe lequel de ces Distributeurs

DISTRIBUTEURS:

COUTURE MOTOR SALES LIMITED

33 Côte d'Abraham. Tél.: 7163, QUEBEC

VENDEURS AUTORISES

Quebec Donnacona Auto Sales Ltd.

491, St-Vallier, Québec. Tél. 6928

Quebec Donnacona Auto Sales Ltd. Donnacona, comté de Portneuf

Garage Gosselin, 105 St-Georges, Lévis

MORISSET & FRERE

316 RUE ST JOSEPH, QUEBEC TELEPHONE 9237

Amusements

FREDRIC MARCH AU CAPITOL



SYLVIA SYDNEY et FREDERIC MARCH dans une scène de "Merrily We Go to Hell".

"Merrily We Go to Hell" est une étude dramatique d'un réalisme intense, qui dépeint la jeunesse moderne telle qu'elle est, avec son dard pour les conventions. C'est l'adaptation à l'écran du fameux roman de Cleo Lukas: "I, Jerry, Take Thee Joan".

La trame est touchante et émotive. Elle raconte l'histoire d'un jeune reporter et de l'idylle qu'il noue avec une riche héritière. Lui, habileur sans souci, princesse, roger bon temps indépendant au possible, sera insensiblement subjugué par cet ange de douceur qu'elle est. Cherchant le réalisme vrai de l'amour, elle résistera, après bien des débâtes, à l'entraînement à ses idées.

Une complication fortuite survient, alors que débâché, adonné à toutes les passions il rencontre une jeune

AU CARTIER A PARTIR DE DEMAIN



MADGE EVANS, JOAN MARSH et ANITA PAGE dans "ARE YOU LISTENING?" que l'on pourra voir au Cartier, à partir de demain jusqu'à mardi, en même temps que "The World and the Flesh", avec George Bancroft et Miriam Hopkins comme étoiles.

CAPITOL MATINEE 26c

COMMENCANT DEMAIN

Représentation continue demain: 1 h. 30 à 11 h. Mat. demain: 31c et 41c

LE DRAME D'UNE JEUNESSE QUI AIME TROP BIEN!

Un roman qui commence bien... Doit-il mal finir?



SYLVIA SIDNEY FREDRIC MARCH

"MERRILY WE GO TO HELL"

L'étonnante histoire de deux jeunes amoureux... enthousiastes... espérant beaucoup de la vie... qui, dépouillés de leur amour, se lancent, éperdus, vers un bonheur faux.

Dernier Jour: Mat. 1 h. 30 et 2 h. 40; Ce soir: 7 et 9 h.

TALLULLAH BANKHEAD CHARLES BICKFORD et PAUL LUKAS dans "THUNDER BELOW"

DRESSERWARE TOUS LES SAMEDIS SOIRS

AU CANADIEN

BACH, l'inimitable comédien, nous arrive dans "Erreur Judiciaire" à l'affiche commençant aujourd'hui.

Une chance exceptionnelle est donnée aux amateurs de cinéma de Québec: celle de voir le fameux BACH, l'un des comédiens les plus drôles et les plus intelligents du vieux continent dans le rôle le plus original de sa grande carrière.

Dans "Erreur Judiciaire" (L'Affaire Blaureau) que le cinéma Canadien présente à partir d'aujourd'hui, Bach nous est présenté sous les multiples couleurs du vagabond, tout d'abord, puis du braconnier bohème et intraitable, et, graduellement, du prisonnier malgré lui du politicien d'occasion, et de l'homme amoureux sentimental.

Bach monte toute la gamme avec ce brio qui lui est particulier, cette drôlerie irrésistible, et, à l'occasion ce pathos émouvant de l'artiste de marque. Jamais Bach ne nous paraît plus grand, plus intéressant que dans cette production dont l'originalité plaira aux plus difficiles.

Production Alex Nalpas d'après l'œuvre de Max Duvivier et adaptée d'un des romans les plus amusants d'Alphonse Allais, "Erreur Judiciaire" vous fera passer une soirée très divertissante par les multiples et brillantes nuances de son scénario. Le grand Bach connaît l'excellent support de Pierre Juvenet, Alice Tissot, Defrenne, Saint-Ober, Bardeux, Georges Tréville, Montel, Lesueur, Despaux, Gaillard, Briquin, Franceschi, Allibert, Martin et Renée Veller.

Un thème de musique nouvelle par Oberfeld scande la fraîcheur et l'amusant imbroglio de l'ensemble. L'œuvre est montée avec jolies couleurs de mise-en-scène, de photographie; l'action est poussée avec entrain, équilibrée d'un rare entrain. Un film que vous devez voir et que vous avez promis de ne pas regretter.

Le programme du Canadien comprendra en outre les Actualités de la semaine, les dessins animés et quelques autres courts sujets formant un spectacle d'un beau mérite.

A L'IMPERIAL

Georges Milton, le fameux comique parisien dans "Le Roi du Cirage", une très amusante production de Pathe-Natan. Aussi "Boule de Gomme".

Enfin le deuxième film parlant et chantant de George Milton sera présenté à Québec par les soins de la Compagnie Cinématographique Canadienne. "Le Roi du Cirage", grand film comique de Pathe-Natan sera mis à l'affiche de l'Imperial pour une semaine commençant aujourd'hui. L'inimitable George Milton, dont on n'a pas oublié l'extraordinaire succès dans "Le Roi des Débrouillards", reprend ici son rôle de Boule, l'incorrigible gamin de Paris.

Dans "Le Roi du Cirage", Milton, alias Boule, est employé comme cirleur dans un établissement de la gare St-Lazare. Par suite d'une expérience malheureuse avec un cirage de sa fabrication, et devient conducteur d'autobus, puis, finalement, un prince incognito auprès d'une grande vedette de music-hall. Inutile d'ajouter qu'au cours de ses différentes expériences Boule passe par les plus extravagantes aventures pour trouver enfin la fortune et réaliser son rêve le plus cher: être "Le Roi du Cirage".

Georges renouvelle avec succès son interprétation du héros Boule. Il joue avec un entrain endiable et chante plusieurs chansons dont les refrains seront bientôt populaires dans tout Montréal.

On voit à ses côtés Kery, l'inoubliable contrôleur du "Roi des Débrouillards": cette fois, il est devenu garçon de restaurant et se montre d'une drôlerie irrésistible dans ce nouveau rôle.

La vedette féminine de cette production est la superbe artiste américaine Florence Walton qui joue avec entrain, élégance et distinction. Les autres rôles sont tenus par Simone Vaudry, Suzanne Devé, Adrien Lamy, Henry Houry et Gildès.

"Le Roi du Cirage" est un film remarquable non seulement par son interprétation et son scénario, mais encore par la richesse de ses décors et de ses costumes. La maison Pathe-Natan a monté cette production

"ERREUR JUDICIAIRE"



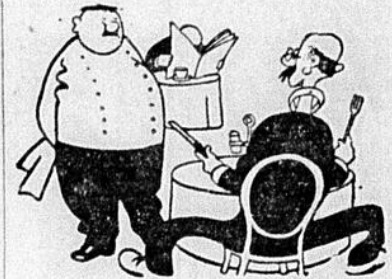
BACH, l'un des plus forts comédiens de l'écran français, tient le premier rôle de "ERREUR JUDICIAIRE" (L'Affaire Blaureau), la divertissante production que le Cinema Canadien met à l'affiche à partir d'aujourd'hui.

AU CLASSIC

La direction du cinéma Classic met à l'affiche pour trois jours commençant dimanche, un beau film français intitulé "Le Collier de Perles" ainsi qu'un film anglais intitulé "Passion Flower".

Sur l'écran on verra Kathleen Norris, Kay Francis, Charles Bickford, Kay Johnson, Lewis Stone et Zasu Pitts.

C'est un des bons programmes doubles de la semaine qui saura intéresser vivement les amateurs de cinéma et nous conseillons fortement de ne pas manquer de voir ce programme.



Garçon il y avait sur mon assiette auprès de la cotelette, trois allumettes.

Pardon, monsieur, c'étaient des asperges. (Der Lustige Sachse, Leipzig).

avec un grand luxe de mise-en-scène qui fait honneur au film parlant français. Le réalisateur, Pierre Colombier, à qui nous devons quelques-unes des plus grandes réussites de ces dernières années, a fait une œuvre très soignée, remarquable au point de vue photographique, montage, technique générale et l'élément sonore.

Le programme de l'Imperial comprendra en outre une courte et divertissante comédie intitulée "Boule de Gomme". Il s'agit ici des aventures d'une jeune vedette dans un studio de cinéma. Il y aura encore des dessins animés, les Actualités de la semaine et plusieurs autres courts sujets.

ALLEZ AU PEKING CAFE

L'endroit populaire, où l'on nous sert de bons repas à prix modéré.
99, RUE ST-JEAN
Tél. 2-6240

Passé maître en méchanceté, il la garde de tout mal!

Un père qui achète de ses propres crimes le bonheur de son enfant! Seule la plus belle ville et la plus choquante sur terre a pu inspirer un drame aux contrastes aussi frappants!

WHILE PARIS SLEEPS

VICTOR McLAGLEN

HELEN MACK WILLIAM BAKEWELL RITA LA ROY

Screen play by Basil Woon

Directed by ALLAN DWAN

FOX PICTURE



Autre attraction "PASSPORT TO PARADISE"

Grand Programme Double VICTORIA Aujourd'hui Jusqu'à Mardi

AU PRINCESS

La direction du Princess offre à ses habitués pour quatre jours commençant demain, une attraction spéciale dans le domaine du vaudeville. Cet acte sensationnel s'intitule "Les Nuits dans l'Arizona" et est interprété par douze artistes. C'est un acte de l'ouest présenté avec des décors et des costumes appropriés. Il comprend aussi des chanteurs, danseurs, musiciens, guitaristes, acrobates, acrobates et xylophonistes. Un des artistes de la troupe vous intéressera certainement par son habileté à se servir du lasso. C'est la première fois qu'une troupe de ce genre donne des représentations au Canada, aussi la direction du Princess conseille-t-elle fortement au public amateur local de ne pas manquer cette occasion.

Sur l'écran on verra à partir de demain, Walter Huston dans "Law and Order" et "The Secret Witness". Pour trois jours commençant mercredi la célèbre Joan Crawford est à l'affiche dans une de ses meilleures productions intitulées "Letty Lynton". L'autre film au programme s'intitule "Men of Chance" avec Mary Astor, Ricardo Cortez et John Halliday.

Comm.

A L'ARLEQUIN

Pour la semaine prochaine M. Julien d'Aoust présentera au public du théâtre Arlequin, un magnifique drame intitulé, "La Tendresse d'une Mère".

Caroline, la populaire comédienne présentera une nouvelle comédie des plus hilarantes intitulée "Bailloine" par la troupe Charles Harpe, présentera "Le Navire" en attraction supplémentaire.

Comm.

Théâtre PRINCESS

Pour 4 jours, commençant DEMAIN grande troupe de Vaudeville présentant

"Les Nuits dans l'Arizona"

Cowboys, Cowgirls, Danseurs, Chanteurs, Musiciens avec Accordeons, Xylophones, etc.

Première fois à Québec Costumes et décors spéciaux

Sur l'écran

DEMAIN - LUNDI-MARDI

"Walter Huston" dans

"Law & Order"

aussi

"The Secret Witness"

Powerful mystery Drama

Merc. JOAN CRAWFORD

"LETTY LYNTON"

aussi

"MEN OF CHANCE"

Théâtre ARLEQUIN, Demain

"FAUT QU'ÇA CHANGE"

(Par Caroline)

"TENDRESSE D'UNE MÈRE"

(Par Julien D'Aoust)

Enfants 10 sous

CARTIER

DEMAIN, LUNDI, MARDI, 2 BEAUX FILMS



C'est jeune. C'est différent! C'est spirituel et sage! Plaisirs et enchantements de la radio!

Violence seditieuse dans un empire, bouleversé par la guerre! Il surmonte la force brutale et devient le roi de tous!

GEORGE BANCROFT

dans "The World and the Flesh"

avec MIRIAM HOPKINS

à Garamont Picture

Avec Anita Page Madge Evans Karen Morley Neil Hamilton Wallace Ford Jean Herscholt Jean Marsh

L'une des plus captivantes histoires d'amour jamais filmées.

- Aussi -

Comédie Spéciale "YOU'RE TELLING ME"



Avec les compliments de L'Événement

Découpez ce coupon. Il admettra gratuitement une personne si accompagnée d'une autre ayant payé son admission.

Valide Ce Soir et Demain Soir, les 23 et 24 Juillet

PROGRAMME

"NUITS DE VENISE"

avec ENRICO TONELLI

Actualités et Comédie

AU RIALTO

"Nuits de Venise" commençant aujourd'hui pour 4 jours.

Les "Nuits de Venise" c'est l'aventure d'une petite employée (Jeanine Fulse), attachée au service "Venise-Italie". Elle rêve de départs lointains, mais sans espoir. Pourtant un jour, la chance lui sourit, elle gagne un prix de 30.000 francs. Jeanine décide de faire le voyage de ses rêves. Mais, comme les grandes dames il lui faut un secrétaire, insère une annonce à cet effet dans un journal. L'annonce est lue par Jacques Dermont (Roger Tréville) qui se présente à l'adresse indiquée, parle italien et se fait engager. Les voici enfin à Venise. Promenades en gondoles, visites des palais et endroits pittoresques. Ils rencontrent le fameux chanteur Enrico Tonelli (le ténor Schmidt) qui paraît touché de l'admiration que Jeanine semble lui témoigner pour sa voix chaude et prenante. Un riche baron étranger (Maxudian) poursuit Jeanine de ses assiduités, l'invite à danser, lui envoie des

fleurs, au grand désespoir du jeune secrétaire dont la jalouse amuse Jeanine. Comment tout cela finira-t-il. Le plus heureux du monde, tel qu'on pourra la voir sur l'écran du théâtre Rialto. Communiqué.

RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
Quatre jours commençant AUJOURD'HUI
Venez entendre le fameux ténor
ENRICO TONELLI
dans
"NUITS DE VENISE"
Reconnue comme la meilleure comédie musicale française
avec
Roger TREVILLE, Janine GUISE
Actualités et comédie
Matinée: \$0.10 - Soir: \$0.20
(excepté dimanche)

CHOP SUEY
Meilleur Repas
MANDARIN CAFE
PRIX POPULAIRES
412 Rue St-Jean
Tél. 4-0507

★ CANADIEN ★

LE FOYER DU FILM PARLANT FRANCAIS

COMMENCANT AUJOURD'HUI



Bach dans son dernier succès
"ERREUR JUDICIAIRE"
Un Film d'Alex NALPAS
avec
G. TREVILLE - MONTEL - ALICE TISSOT
PIERRE JUVENET

Un film d'une irrésistible gaieté!!

★ IMPERIAL ★

MILTON LE ROI DU RIRE



dans une production PATHE - NATAN

"LE ROI DU CIRAGE"

Violence seditieuse dans un empire, bouleversé par la guerre! Il surmonte la force brutale et devient le roi de tous!

C'est jeune. C'est différent! C'est spirituel et sage! Plaisirs et enchantements de la radio!

Violence seditieuse dans un empire, bouleversé par la guerre! Il surmonte la force brutale et devient le roi de tous!

C'est jeune. C'est différent! C'est spirituel et sage! Plaisirs et enchantements de la radio!

Violence seditieuse dans un empire, bouleversé par la guerre! Il surmonte la force brutale et devient le roi de tous!

C'est jeune. C'est différent! C'est spirituel et sage! Plaisirs et enchantements de la radio!

Violence seditieuse dans un empire, bouleversé par la guerre! Il surmonte la force brutale et devient le roi de tous!

C'est jeune. C'est différent! C'est spirituel et sage! Plaisirs et enchantements de la radio!

Violence seditieuse dans un empire, bouleversé par la guerre! Il surmonte la force brutale et devient le roi de tous!

C'est jeune. C'est différent! C'est spirituel et sage! Plaisirs et enchantements de la radio!

Violence seditieuse dans un empire, bouleversé par la guerre! Il surmonte la force brutale et devient le roi de tous!

C'est jeune. C'est différent! C'est spirituel et sage! Plaisirs et enchantements de la radio!

Violence seditieuse dans un empire, bouleversé par la guerre! Il surmonte la force brutale et devient le roi de tous!

C'est jeune. C'est différent! C'est spirituel et sage! Plaisirs et enchantements de la radio!

Violence seditieuse dans un empire, bouleversé par la guerre! Il surmonte la force brutale et devient le roi de tous!

C'est jeune. C'est différent! C'est spirituel et sage! Plaisirs et enchantements de la radio!

Violence seditieuse dans un empire, bouleversé par la guerre! Il surmonte la force brutale et devient le roi de tous!

C'est jeune. C'est différent! C'est spirituel et sage! Plaisirs et enchantements de la radio!

Violence seditieuse dans un empire, bouleversé par la guerre! Il surmonte la force brutale et devient le roi de tous!

C'est jeune. C'est différent! C'est spirituel et sage! Plaisirs et enchantements de la radio!

Violence seditieuse dans un empire, bouleversé par la guerre! Il surmonte la force brutale et devient le roi de tous!

C'est jeune. C'est différent! C'est spirituel et sage! Plaisirs et enchantements de la radio!

La construction

UN ART DES PLUS UTILES AUJOURD'HUI

C'est celui qui consiste à employer le fer comme ornement.

FER FORGE

L'une des bonnes maisons spécialisées en ce genre.

A. MARCHAND

Le fer forgé entre dans toutes les conditions. Les architectes et les entrepreneurs qui ont du goût ne manquent jamais de l'utiliser et ceux qui décident de ce qui sera tel ou tel édifice: marguilliers, curés, supérieurs de communautés, ministres, maires, échevins, présidents de compagnies ou propriétaires, etc., ne doivent pas oublier tout l'avantage qu'il y a à utiliser le fer forgé. Le fer ornemental est ce qu'il y a de mieux pour certaines décorations. Parmi les ateliers de fer ornemental il en est un qu'il convient de mentionner tout particulièrement. C'est l'un de nos bons entrepreneurs. Nous voulons parler de l'atelier de fer ornemental A. MARCHAND, 1, rue des Bains, fabricant de tout ouvrage en fer ou bronze ornemental tel que escaliers en fer pour intérieur et extérieur, lustres en fer forgé ou en bronze, balcons en fer, rampes, marguilliers, jardinières, clôtures en fer de tous les modèles, grilles de portes en fer forgé, ouvertures de caves en fer, etc., etc.



M. ADELARDE MARCHAND, de la Maison Marchand, un de nos hommes d'affaires en vue.

Le plus grand des arts modernes est peut-être le travail du fer forgé sous toutes ses formes. Québec compte plusieurs des plus grandes maisons d'affaires de la province. Le fer forgé est l'un des principaux ornements de toute l'architecture moderne. Escaliers, portes, fenêtres, motifs de décoration de toutes sortes.

tes, tout cela peut se faire en fer forgé. Il convient cependant de confier ses travaux de fer forgé à une maison qui soit en pleine connaissance de tous les détails de ce genre de construction. La fabrication des escaliers, des fenêtres, des portes et des autres ornements en fer forgé requiert des experts tant parmi ceux qui dirigent les travaux et qui créent les motifs que parmi les ouvriers qui se chargent de l'exécution de leurs conceptions.

M. A. Marchand qui dirige la maison Marchand, connaît à fond l'ornementation en fer forgé. La maison Adélaide Marchand, manufacturière d'ornements en fer forgé, d'escaliers intérieurs avec marches en ardoise ou en marbre de barrières et grillages de tous les genres est située au numéro 1, rue des Bains, angle de la rue Saint-Valier.

M. Adélaide Marchand qui a fait ses débuts dans une des meilleures maisons du genre à Québec est par faitement au courant de tout ce qui regarde son industrie et maintient sa maison au premier rang des établissements similaires.

Voici plusieurs années déjà qu'il s'occupe de l'ornementation en fer forgé et depuis qu'il est à son compte, il a rempli de beaux contrats dont nous donnerons une liste bien incomplète hélas! ci-après. M. Adélaide Marchand est un homme du métier compétent et expérimenté et il convient de lui confier les travaux d'ornementation en fer forgé que vous pouvez avoir, ainsi que la fabrication des escaliers en marbre ou en ardoise que vous désirez faire faire.

Liste de contrats exécutés:— Edifice Berber, Québec; Hôtel St-Ursule, Québec; Soeurs d'Afrique, Québec; Asile du Bon Pasteur, Québec; Nouvelle Annexe, Hôtel de Ville, Québec; Hôpital Général, Québec; St-Bridget, Home, Québec; Soeurs Franciscaines, Québec; Edifice Industrielle, Québec; Edifice Florence, Québec; Kant House, Québec; Ecole du Commissionnaire, Ste-Anne de Beaupré; Eglise de Savabec; Eglise de Chandler Gagné; Hôtel de Ville de Rimouski; Hôtel-Dieu, Gaspé; Bureau d'Enregistrement, Lévis; Bureau de Poste de St-Romuald; Bureau de Poste, La Tuque; Hôtel Caron Rimouski; Hôpital Civil, Québec; Partie de la dernière restauration du Palais de Justice, Québec; Appartements MacMahon, Québec.

La maison Alarie & Tessier se charge de ces travaux.

EXPERIENCE

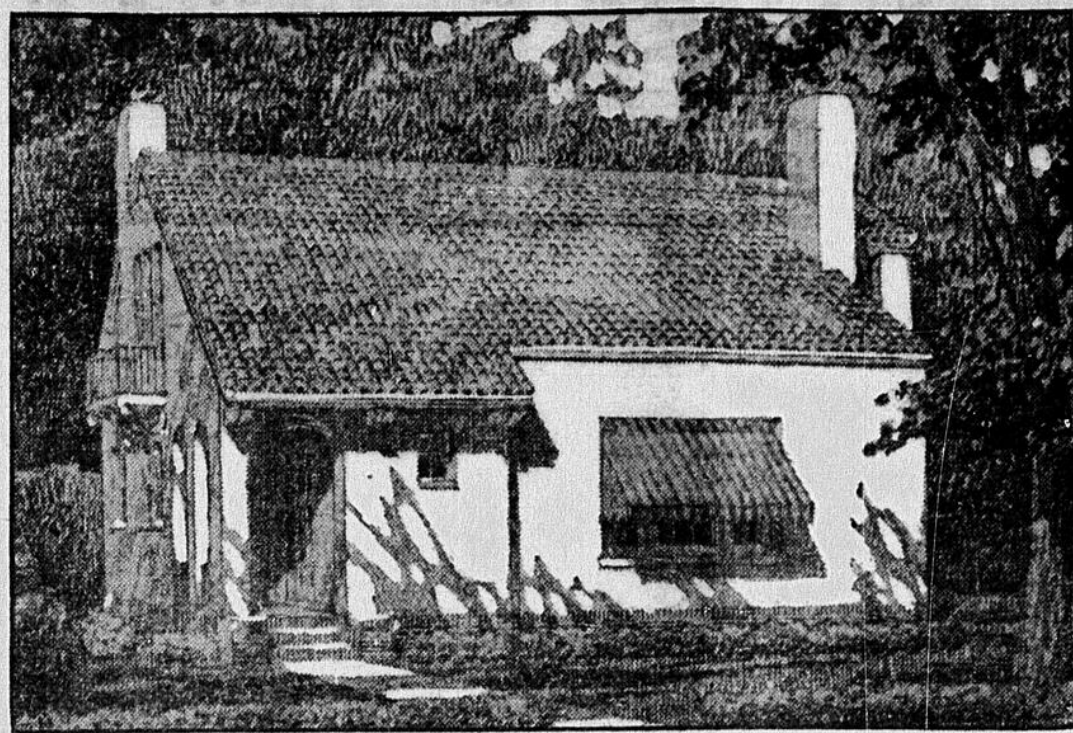
Deux hommes compétents, renseignés et adroits.

ECONOMIE

Il est à propos, croyons-nous, de signaler cet établissement parmi ceux qui peuvent rendre de très bons services aux possesseurs d'automobiles ou de camions lorsqu'ils ont eu la malchance de rencontrer un obstacle qui a causé un dommage dans le radiateur ou le chassis de leur véhicule.

Depuis au-delà de 7 ans la maison

GRANDE BEAUTE OBTENUE AVEC DU STUC BLANC ET DE LA TUILE ROUGE

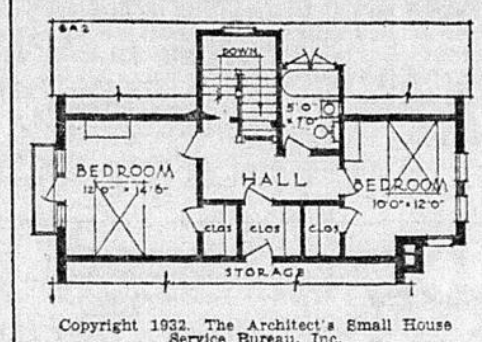
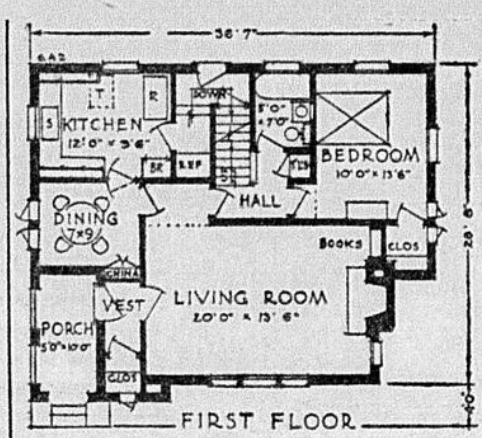


Un style espagnol pratique

Particularités extérieures du plan 6-A-2: Murs bas; toit à pignons et à corniche étroite; entrée du portique de forme cintrée; balcon de fer forgé à la fenêtre du second étage; cheminée extérieure couverte de stuc.

Particularités intérieures: Vestibule avec armoire à manteaux; cheminée flanquée d'une bibliothèque; alcôve à dîner avec armoire à même le mur; chambre à coucher et chambre de bain complète au premier étage; deux chambres à coucher et une chambre de bain au second étage; armoire à linge dans le hall, en bas; grande armoire de débarras dans le corridor de l'étage supérieur.

Des spécifications détaillées des plans de maisons illustrées dans cette page pourront être obtenues pour un prix modique par l'intermédiaire de L'Événement. Ce service est fourni à nos lecteurs avec la coopération de l'Architecte Small House Service Bureau, lequel a l'approbation de l'American Institute of Architects et le département du Commerce des États-Unis.



Copyright 1932, The Architect's Small House Service Bureau, Inc.

Plan 6-A-2

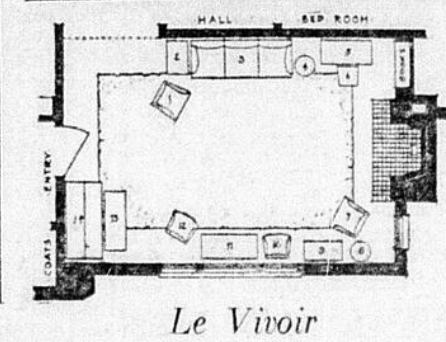
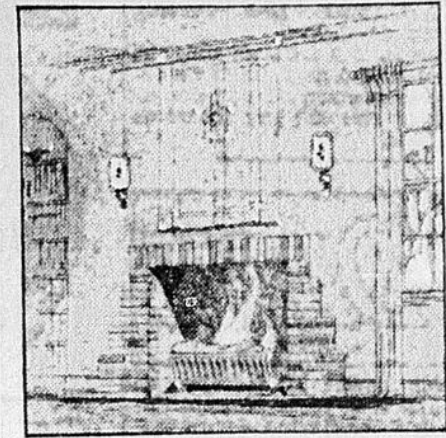
Le soi-disant style Mission espagnol est éminemment pratique, si vous désirez une maison de stuc avec un extérieur distinctif. C'est aussi un genre intéressant qui a une histoire romantique. Dans cette petite maison, le style mission est plutôt suggéré que littéralement suivi, mais ce traitement libre en fait une maison convenant à presque toutes les parties du pays et qui peut être placée près de maisons d'architecture tout différente.

Le plan des divisions est aussi personnel et pratique qu'extérieur. Une jolie cheminée de brique flanquée d'une bibliothèque ouverte domine une extrémité du long vivoir, comme on peut le voir par l'illustration de droite. Il y a une alcôve à dîner assez grande pour y mettre une table et des chaises ainsi qu'une grande armoire à porcelaine. Il y a aussi une cuisine commodément disposée, une chambre de bain complète et une grande chambre à coucher au rez-de-chaussée.

On pourra se procurer gratuitement une explication détaillée sur la manière de décorer et meubler le vivoir en écrivant au rédacteur de cette page.

Construction: Murs de tuile creuse, fini extérieur de stuc, toit de tuile.

Facade: Au nord ou à l'ouest. Grandeur de l'emplacement: Environ 45 pieds.



Le Vivoir

tion de marché, abandonnant un certain nombre d'items désirables pour obtenir d'autres qualités plus importantes ou plus nécessaires, dans les circonstances. Il peut être nécessaire d'acheter un petit terrain là où la valeur de la terre est élevée plutôt qu'un grand emplacement à un endroit où les prix sont bas. Ceci restreint ordinairement le choix à deux ou trois sections de la ville. La valeur et les taxes doivent être prises en considération avant qu'une décision soit faite. Il y a ensuite la transportation, qui, avec les quatre autres items influence la valeur du terrain et la protection du placement. Quant à la transportation, il est important de considérer les besoins des divers membres de la famille en ce qui regarde les endroits où l'on travaille, les écoles, les terrains de jeu, les églises, les centres commerciaux, etc. Si le transport se fait par automobile, la largeur des rues et l'activité du trafic sont à considérer. Si l'on a de jeunes enfants en âge d'aller à l'école, il est bon d'éviter un endroit où ces enfants seraient obligés de

EMILE DUBE

Manufacturier de portes et chassis — Menuiseries de tous genres, etc., etc.

1, Ave BELLEAU. TEL: 802 LEVIS

NOS PRIX DEFIENT TOUTE COMPETITION

Tél.: Bureau 4-4491

Res. 4-4417.

VALERE COTE

ENTREPRENEUR

TAILLEUR DE PIERRE ET GRANIT

187, 1ère Avenue. St-François d'Assise, QUEBEC

Tél.: 4-1221 et 4-0931

Carrière: 2-5565

Elzéar Verreault Limitée

Marchand de pierre et de sable.

Pierre concassée, artificielle et de taille.

194, DU PONT

J.-A. MICHAUD

Gérant

Tél.: 4-0692

LA COMPAGNIE DE SABLE LTEE

Sable "Saint-Charles"

10, 3e Avenue, Limoilou. TEL.: 4-2232

La Cie de CONSTRUCTION de QUEBEC, Ltée

ENTREPRENEURS-GENERAUX

Réservoir de Québec, Plaine d'Abraham. TEL.: 3-1291
Spécialités: Construction de chemins en béton, de chemin de fer ainsi que ponts et chaussées. Réparation de Phares (Sept. de la marine).

LA COMPAGNIE DE MACHINERIES MERCIER

Mécaniciens et Constructeurs de Chaudières et Réservoirs.

Manufacturiers de Scies et Couleux de Planeurs

SPECIALITE: REPARATION ET SOUDURE A L'ELECTRICITE ET A L'OXYGENE

17, rue St-Laurent, Lévis, TEL. 201

Jules DORION

3115, 2ème Avenue

Tél. 4-2219

ETL.

24821

Paul ROBILLOIT

265, rue St-Olivier

Tél. 3-2834

DORION & ROBILLOIT, Enrg.

Plombiers, Couvresse, Electriciens.

SPECIALITE: Appareils de chauffage de tous genres

373, ST-VALIER. TEL.: 2-4915

La planche de revêtement et le "Clapboard"

Ce que l'on appelle aujourd'hui planche de revêtement ou "siding" s'appelait autrefois "clapboard". En réalité ce n'est pas tout à fait la même chose. La planche de revêtement est une planche une, scie d'égal épaisseur des deux côtés. Les "clapboards" étaient scies aussi, mais de manière à être épais d'un côté et minces de l'autre, le côté épais trouvant sa place dans l'arête se trouvant taillé dans l'arête du tronc, à la façon d'une pointe de tarte. Pour la longueur, ils avaient de quatre à six pieds, et leur largeur était de quatre à six pouces. Le bois d'abord choisi pour ces "clapboards" fut le chêne, mais plus tard, on préféra le pin blanc parce qu'il était plus facile à travailler et qu'il supportait mieux les intempéries.

Aujourd'hui, pour le revêtement, nous avons des planches larges ou étroites, unies ou à sections bisautées, souvent avec profil moulé. Le choix est varié quant à la grandeur, à l'épaisseur, à la sorte de bois, etc.

Les planches épaisses

Maintenant, qu'est-ce qui constitue un bon ouvrage? Les planches (Suite à la page 8)

Carrière Giffard Ltée

GIFFARD, P. Q.

Marchand de pierre et de sable. Pierre concassée toute dimension. Spécialité: Pierre à maçonnerie et plate, gravois pour parterre.

JOS. BEGIN

Gérant

Tél. 2-6001; Rés. 4-0980

E.A. ROUSSEAU

Tourneur, Modelier, Meublier.

138, d'Artois — Tél.: 4-4366

SPECIALITE

Tourneage pour vérandas, escaliers, porte, arche.

Meuble fait sur ordre. Modèle pour machineries.

Meubles de qualité pour étalage de vitrine.

PORTES D'ARCHE

Plusieurs modèles très populaires.

O. Chalifour Inc.

Bois et Menuiserie de Qualité

Québec

ADELARD MARCHAND

TEL.: 2-2370

MANUFACTURIER D'ESCALIERS EN FER

Escaliers Intérieurs avec marches en ardoise ou en marbre

Escaliers Extérieurs, Etc. Barrières et Grillages de tous genres.

FORGE GENERALE

1, DES BAINS, (Coin St-Valier) QUEBEC

BILODEAU Limitée

Tuile, Terrazzo, Marbre

Ardoise, Pavages, Trottoirs, Etc., Etc.

TEL.: 2-1143 82, Rue RICHELIEU

C.-E. Morissette, président

J.-D.-A. Gagnon, Sec.-Trésorier

C. EMILE MORISSETTE, Limitée

Constructeurs d'églises, presbytères, couvents, etc.

232 à 236 RUE LATOURELLE

Représentants généraux pour l'Amérique du Nord des célèbres

fonderies de cloches françaises "Paccard" d'Ancoise-le-Vieux, Haute

Savoie, et "Harvard" de Ville-Dieu-les-Poisses, Manche. Spécialité:

Erection de clochers et installations de cloches (d'après système uni-

té). Téléphone: Atelier 5023; Résidence 6971.

TEL.: 4-3714

MAURICE MARCOUX

REPARATIONS DE TOUTES SORTES EN

Système Electrique d'Automobile.

Moteurs et Accumulateurs (Batteries)

Poli spécial pour autos.

33, Rue DU PONT QUEBEC

J.-C. POULIOT

ENTREPRENEUR-GENERAL MENUISIER

Tout ouvrage tel que: Portes, Chassis, Escaliers.

Spécialité: Réparation de Canots de toile.

Atelier: 53 rue Laviolette

Résidence: 449 1/2, Rue ST-FRANCOIS Téléphone: 8763

Membre de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la

Province de Québec.

Membre de l'American Concrete Institute

Boite Postale 27, Haute-Ville.

ZACHEE LANGLAIS, B.Sc. A.I.C.

Ingénieur conseil

Construction, finance, expertise, Charpentiers de béton armé et

d'acier, usines hydro-électriques. Usines de filtration,

égouts, aqueducs.

105, COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC. TEL.: 2-6203

TEL.: Bureau 2-6187

J.-A. GRENIER, Gérant

Téléphone: 2-491522

Vous serez assuré d'une grande satisfaction

et d'une prompt livraison en achetant vos

bois de construction de toutes sortes chez

JOSEPH GRENIER Ltée

531, Avenue Royale. Ville de Beauport

Tél.: Soir: 2-491522

"QUALITE D'ABORD"

Planche de Plâtre

"SHEETROCK"

ROCKWALL "Marteau"

d'Érablis

Tuyaux de cheminée

CHAUX en barils

Briques

Terre à feu

et

Blanc de Plomb

Vernis

etc.



"A VOTRE SERVICE"

Distributeurs exclusifs

"CEMENT NATIONAL"

Planche isolatrice

"TEN-TEST"

Chaux

Hydratée

"Ivoire"

Plâtre

"Marteau"

Etc.

Matériaux de Construction.

Tél.: 3-0647, 226 Rue de la COURONNE et 10me AVENUE

Tél.: 3-1394

G. VALLERAND

ARCHITECTE

Bureau, 229, Boulevard des Fossés — Québec

Tél. Bureau: 2-4462

Tél. Rés.: 2-0942 s. 15

E.-HENRI TALBOT

ARCHITECTE

Diplômé Ecole des Beaux-Arts

A.A.P.Q. R.A.I.C.

39, Rue St-Jean — Québec

Tél. Bureau: 2-1909

Tél. Résidence: 7039

CHAS. A. JEAN

ARCHITECTE DIPLOME

37, Rue ST-JEAN — QUEBEC

ALBERT LAPOINTE

FERBLANTIER-PLOMBIER-COUVREUR et ELECTRICIEN

Installation de Chauffage de toutes sortes

Poseur du système "BUCKWHEAT" avec évents en aluminium.

les plus économiques.

Atelier: 299, rue Dorchester.

Rés.: 216, DE LA RONDE.

Téléphone: 4-1591

EUGENE FALARDEAU, Ltée

ENTREPRENEURS - COUVREURS

ATELIERS: BUREAU:

308-318, Rue de la Reine. 141, Rue Dorchester

Québec Téléphone: 9677

J. C. DePocas

Agent:

The McArthur Chemical Reg'd.

Tél.: 2-1801

267, ST-PAUL.

M. ALARIE un expert dans ces travaux.

més en fait de soudure à Oxy-Ac-

tylène et de tout ouvrage dans les

LAUREAT CANTIN ET ANTONIO PELLETIER EN FINALE DU TOURNOI BOURGET

CANTIN DEFAIT ED. DION ET PELLETIER ELIMINE GINGRAS

LES TENNISISTES SONT EN GREVE

New-York, 23 (P.C.) La première grève organisée dans l'histoire du tennis américain a éclaté officiellement hier lorsque treize joueurs, dont trois vedettes, ont retiré leur entrée du tournoi Seabright, l'un des plus importants de la saison dans l'est des Etats-Unis.

Ces joueurs, avec en tête Berkeley Bell, Clifford Sutter et Keith Gledhill, qui sont classés parmi les dix meilleurs aux Etats-Unis, ont demandé au club de continuer le paiement de leurs dépenses lorsqu'ils étaient du tournoi, mais, cette demande rencontra un refus catégorique de la part de Hooker Talcott, président du comité du tournoi.

En réponse, les joueurs ont écrit au comité du tournoi :

"Nous retirons respectueusement notre entrée du tournoi".

Cette grève laisse Seabright avec un seul joueur en vue, soit Sidney B. Wood, comme attraction dans le simple et le double des hommes.

LE BASEBALL

AMERICAINE

Philadelphie 8
Washington 4

NATIONALE

Chicago 1
Pittsburgh 3
Brooklyn 5
Philadelphia 9

INTERNATIONALE

Rochester 9
Toronto 7

ASSOCIATION AMERICAINE

Minneapolis 7
St. Paul 2

LE RED & WHITE A BEAUPORT DEMAIN

Le club de softball Restaurant Portin de Beaufort recevra demain dans un double-header, sur son terrain, dans la cour du collège, le club Red & White de Hadlow, Lewis, reconnue comme l'une des meilleures équipes de softball de la rive sud. Cette partie promet d'être très intéressante, car le Red & White a déjà plusieurs victoires à son crédit et entend continuer sa marche triomphale. Nous avons rencontré ces jours derniers le gérant du Hadlow et ce dernier nous déclara que ses joueurs seront tous à leur poste dimanche, pour essayer de faire mordre la poussière aux hommes du kérant Gauvin, qui de son côté est très confiant pour une victoire.

Tous les amateurs qui s'intéressent à ce sport, sont cordialement invités à assister à ces parties qui commenceront à 2 heures.

DESORGANISEE

La ligue de softball de l'Ancienne Lorette qui vient d'être formée, n'a pas vu longtemps car on nous apprend qu'elle vient d'être désorganisée après une partie qui fut in-

Le détenteur de la coupe a été forcé de jouer quatre sets pour éliminer le jeune Edouard Dion, de Lévis, qui jouait sous les couleurs du Québec Tennis club, 6-3, 9-7, 4-6, 6-3. — Maître Pelletier a dû jouer une partie de maître pour disposer du vétéran Alphonse Gingras 8-6, 4-6, 6-0, 6-1. — La finale du simple des dames du club de Lévis immédiatement après celle du tournoi Bourget.

La finale du tournoi Bourget, pour le championnat "open" de la rive sud, sera disputée cet après-midi, à 2 heures 30, entre Laureat Cantin, détenteur du trophée, et M. Antonio Pelletier, du Québec Tennis Club, à la suite des parties d'hier en semi-finale qui ont fourni du brillant tennis. Une galerie très nombreuse a eu maintes fois l'occasion d'applaudir.

Edouard Dion, le seul lévisien à figurer dans la semi-finale, a eu une grande part des applaudissements lorsqu'il joua contre le champion Laureat Cantin. Celui-ci a gagné 6-3, 9-7, 4-6, 6-3. Dion reçut une ovation peu ordinaire au deuxième set, lorsqu'il monta à 5-5, après avoir vu Cantin mener par 5-2. Cette ovation fut encore plus forte lorsqu'il prit le troisième set 6-4.

Dion a joué l'une de ses bonnes parties, et a affiché une forme surprenante contre Cantin, qui a gagné grâce à la force de sa drive. Le vétéran Alphonse Gingras débuta en lion contre M. Antonio Pelletier, qui lui retourna ses balles froidement, mais bien placées. Pelletier prit le premier set 8-6, mais Gingras ne se comptait pas pour battu. Il s'assura du second 6-4. Dans le troisième, on vit Pelletier jouer en véritable champion pour prendre la mesure de Gingras 6-0, grâce à son brillant jeu de mixte court et à la précision de ses placements et de son smash. Il s'assura finalement du quatrième set à 6-1 pour enlever le match.

Il est assez difficile de prévoir ce qui se produira cet après-midi dans la finale, alors que Laureat Cantin jouera contre M. Antonio Pelletier. On peut dire toutefois que cette finale sera l'une des plus contestées de l'histoire de la coupe Bourget, car M. Pelletier semble tout disposé à vouloir s'assurer de ce championnat de la rive sud que Cantin voudra assurément conserver pendant une autre année.

A tout événement, le match fait le sujet de bien des commentaires. Franchement, il y a de quoi. Le Québec Tennis Club compte sur Pelletier pour lui apporter la coupe Bourget, cependant qu'au Jacques-Cartier on s'attend bien de conserver le trophée jusqu'à l'an prochain.

A 4 heures 30, et peut-être à cinq heures, pour peu que la finale Cantin-Pelletier soit longue, sera disputée la dernière ronde du tournoi simple pour le championnat féminin du club de tennis Lévis, entre mesdemoiselles Madeleine Guay et Pauline Hallé.

S'il pleuvait, cet après-midi, le programme en entier serait remis à demain aux mêmes heures.

terrompue par la pluie à la septième manche. Le Canadien gagna par 6 à 2 contre le Voltigeur.

L'ASSOCIATION LOCALE DE TIR

L'exécutif de l'Association de Tir du District de Québec s'est réuni hier soir pour procéder à l'adoption des règlements du tir, et à la nomination du comité des champs de tir.

Ce comité se composera des membres suivants :

Major L. Bourassa, Association de Lauzon;
Major C.-A. Young, R.R. of C.;
Capt. L. Marchessault, C.C.G.A.;
Lieut. J.-M. Corbett, Régiment de Lévis;

R. S. M. (w.o.) L.-A. Paradis, Voltigeurs de Québec.

Dimanche, il y aura un concours de tir au champ de Lauzon. On réglera cette question de défi des tireurs de la rive sud aux tireurs de la rive nord.



Le club Tavern Morin lance un défi à tout club, principalement l'Éclair pour jouer dimanche après-midi sur son terrain.

Le club Old Brew lance un défi au St-Emile pour jouer au parc Victoria mercredi prochain, à 7 heures.

Communiquer avec : Emile Robitaille entre 10 heures et midi. Tél. : 7064.

Le club de softball St-Emile lance un défi à tout club de Québec ou des environs pour une jouée.

Communiquer par téléphone au numéro 87 Loretteville.

Le club de softball Gold Star de L'Anjou lance un défi au club Garage Champlain pour jouer demain matin à 10 heures sur le terrain du club St-Charles, situé sur la 8e rue.

Communiquer avec Willie Côté. Tél. : 4-0327.

L'ECLAIR GAGNE

L'Eclair a défait le Canadien-Français par 15 à 14 jeudi soir sur l'Esplanade.

LE C. P. R. SHOP

Le C. P. R. Shop lance un défi à tout club de softball du district pour jouer dimanche. Communiquer avec le numéro 3-4411.

VICTOIRE DU BISSON

Jeudi soir sur le terrain Damase Blais, Epicerie, le club de Softball Restaurant Bissan a défait le Pingos au score de 17-1.

PINGOS VS VOLTIGEUR

Jeudi soir à 7 heures sur le terrain de l'Esplanade le populaire Club Pingos recevra la visite du Jeune Voltigeur Inc. de la ligue Intermédiaire de Softball. La partie sera très intéressante et le public est cordialement invité à se rendre en foule.

AU PARC VICTORIA

Le De Luxe jouera dimanche matin contre les Zouaves de L'Anjou, au Parc Victoria, et lance un défi à tout club pour jouer dans l'après-midi. Communiquer avec le numéro 3-1426.

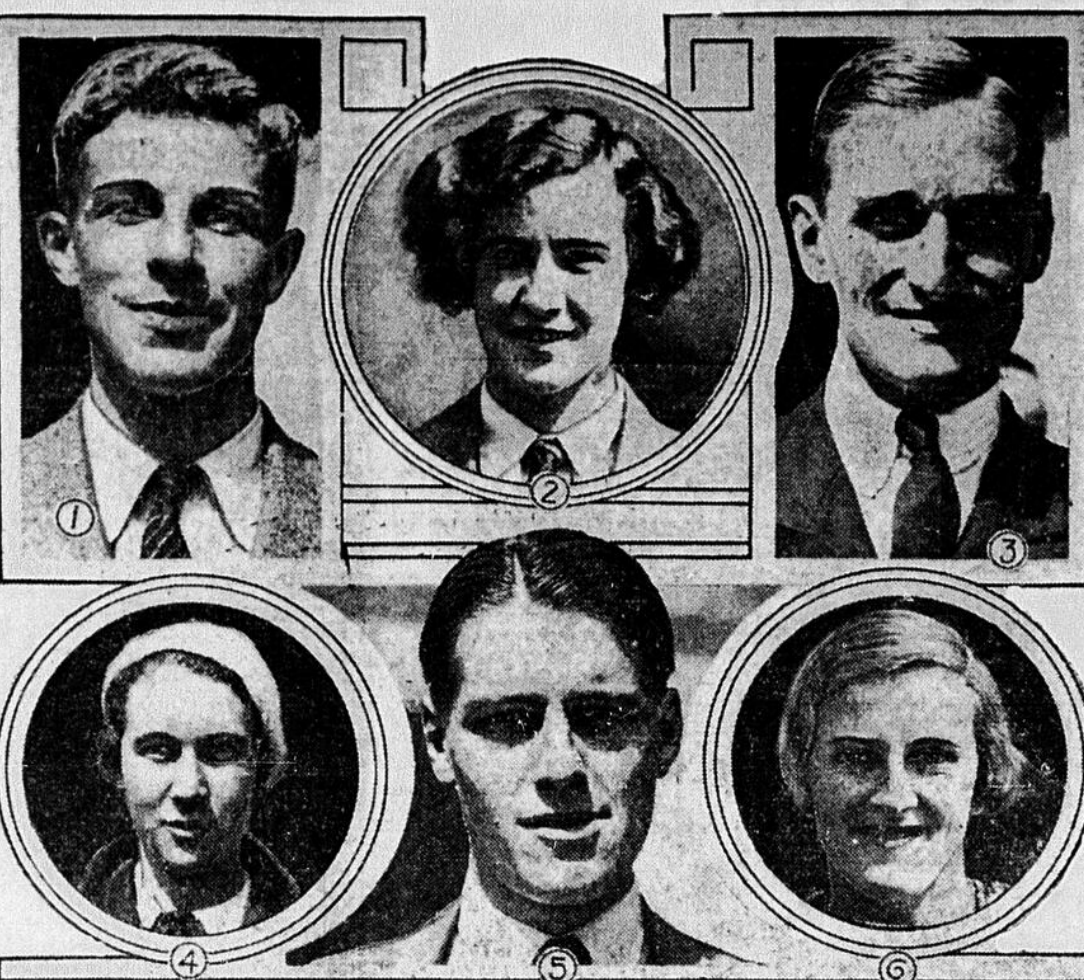
A BEAUPORT

Mercredi dernier le club de softball Restaurant Portin, de Beaufort, recevait le club de Beaufort, et lui imposait un score de 7 à 6 après une partie contestée. Alex Pouliot compta le point décisif en volant deux buts et le home pour scorer.

VICTOIRE DU PIRATE

Le club Prate a défait le Notre-Dame de Grâce par le score de 12 à 0. Léon Whitton, la principale vedette retira 12 hommes au bâton.

ATHLETES EN ROUTE POUR LOS ANGELES



Des athlètes de la Grande-Bretagne, de Belgique, de l'Afrique du Sud, de la Hongrie et de la Nouvelle Zélande ont visité Toronto, en route pour Los Angeles où ils prendront part aux Jeux Olympiques qui s'y tiendront du 1er au 14 août prochain. No. 1. — Jack Lovelock, le fameux coureur du mille de la Nouvelle Zélande, qui a fait le voyage en compagnie du contingent des athlètes anglais; No. 2. — Mlle Marjorie Clark, qui se spécialise dans le saut des obstacles. Elle vient du Sud-Africain, et on considère qu'elle a de belles chances de se classer; No. 3. — Lord David Burghley, étoile du saut en hauteur de l'équipe anglaise; No. 4. — Mlle Peggy Butler, une artiste en escrime d'Angleterre; G. L. Rampling, le sensationnel coureur du 400 mètres d'Angleterre, dans le No. 5; No. 6. — Mlle Janie Maaki, étoile nageuse du Sud-Africain.

GRANDE PARTIE DE CROSSE A SILLERY DEMAIN APRES-MIDI

BANKS TROUVE UN MAITRE ICI

Nombreuse était l'assistance qui a vu à l'œuvre M. N.-W. Banks, champion américain au jeu de dames, aux salles de l'Union Commerciale, contre des joueurs locaux de dames et d'échecs.

Un seul de ces joueurs pourtant a réussi à lui faire perdre une partie et ce fut M. Arthur Dubé, un joueur qui promet beaucoup, au dire de M. Banks. M. J. Loisel s'est montré bon damiste en annulant avec le champion américain.

Aux échecs, le professeur Noël Duchaine a fait bonne figure, et certains de ses manœuvres ont pu fortement intriquer le maître américain. Parmi les joueurs locaux qui ont joué en partie simultanée contre M. Banks, mentionnons MM. Roberge, Paquin, H. Bédard, Marceau, Lacroix, Dery, Alfred Bouret et Poitrier, pour ne nommer que ceux-ci.

Après les parties, il y eut réception en l'honneur de M. Banks et de sa charmante épouse qui sont repartis hier pour Montréal, où M. Banks donnera plusieurs exhibitions. Les membres de l'Union Commerciale conserveront un heureux souvenir de la visite du champion américain.

ENROUTE POUR LOS ANGELES

Toronto, 23 — (P.C.) Un train rempli d'athlètes internationaux, officiels, coaches, entraîneurs et journalistes a quitté cette ville jeudi soir en route pour Los Angeles qui sera le théâtre de la dixième olympiade qui se tiendra du 30 juillet au 16 août.

Une foule nombreuse s'est rendue à la gare pour souhaiter bon voyage à ces représentants de la Grande-Bretagne, de la Belgique, de la Hongrie et du Canada.

UNE REPONSE A M. A. DELISLE

Nous avons reçu hier de M. J. Loisel, champion de Québec et de la région aux dames, la lettre suivante en réponse au défi de M. Achille Delisle, de Portneuf Station:

"M. Achille Delisle, Portneuf Station, P. Q., Cher monsieur,

Avant d'accepter votre défi pour jouer contre vous, je tiens à vous donner les informations et vous renseigner sur les joueurs de dames (jeu canadien) de Québec. Actuellement, le championnat de Québec est détenu par moi-même, de même que le championnat régional de Québec. Pour jouer pour le championnat de Québec, je suis prêt à rencontrer tout venant et avec l'enjeu qu'il lui plaira de fixer, mais, pour le championnat régional, il faut que ceux qui veulent gagner le titre prennent part au concours qui se tient chaque année à Québec, le gagnant de ce concours devant rencontrer le champion régional.

Si les conditions que je vous pose sont favorables, je suis prêt à vous recevoir à Québec en tout temps et avec l'enjeu que vous voudrez, et, si vous êtes champion de Portneuf, je vous invite à mettre votre titre en jeu.

Je vous prie de répondre par l'entremise de ce journal.

Votre bien dévoué,

(signé) J. LOISELLE.

Champion de Québec et champion régional.

LIGUE SENIOR

Balle-au-panier : Canadière, 14, Malzerets, 30.
Volley-ball : Laval, 24, Malzerets, 20; St-Hyacinthe, 37, Canadière, 10.
Softball : Malzerets, 14, Laval, 5.
Positions pour le volley-ball :

	G	P	Pts
St-Hyacinthe	5	1	10
Malzerets	3	3	6
Canadière	2	4	4
Laval	2	4	4

LIGUE JUNIOR

Volley-ball : National, 40, Castor, 18.

N.B.—Demain, en raison des grandes fêtes, qui marqueront les noces d'argent des parents de M. l'abbé J.-F. Gravel, la colonie ne sera pas ouverte. Donc, à lundi, Di-sions, en passant, que tous les men-

LES EXTERNES A MAIZERETS

Les fervents du bon vieux jeu de crosse auront l'occasion d'assister à une excellente partie demain après-midi, alors que le Dominion Arsenal ira rendre visite aux Crystals, de Sillery.

Cette partie sera jouée en plein air. Si la température est favorable, elle devrait attirer une foule considérable à Sillery étant donné la popularité dont jouit ce jeu.

Les clubs joueront suivant les nouveaux règlements, et sur un terrain de dimensions semblables à celles de l'arène, à l'Arène.

Il est entendu que ce n'est qu'une exhibition, et que le résultat de cette rencontre n'af-fectera en rien le standing des clubs dans la ligue de crosse.

La partie commencera vers 2 heures 15.

LES EXTERNES A MAIZERETS

LIGUE SENIOR

Balle-au-panier : Canadière, 14, Malzerets, 30.
Volley-ball : Laval, 24, Malzerets, 20; St-Hyacinthe, 37, Canadière, 10.
Softball : Malzerets, 14, Laval, 5.
Positions pour le volley-ball :

	G	P	Pts
St-Hyacinthe	5	1	10
Malzerets	3	3	6
Canadière	2	4	4
Laval	2	4	4

LIGUE JUNIOR

Volley-ball : National, 40, Castor, 18.

N.B.—Demain, en raison des grandes fêtes, qui marqueront les noces d'argent des parents de M. l'abbé J.-F. Gravel, la colonie ne sera pas ouverte. Donc, à lundi, Di-sions, en passant, que tous les men-

Quatre parties seront jouées demain dans la ligue Q. Sporting Gds.

La ligue de baseball Québec Sporting Goods continuera ses opérations demain après-midi, alors que ses huit clubs entreront en action fournissant des parties qui ne manqueront certes pas d'intérêt.

SECTION "A"

A 1 heure 30, le St-Jean-Baptiste recevra l'Aiglon sur les Plaines d'Abraham, et à 3 heures, sur le même terrain, aura lieu la rencontre entre Canadien Junior et Maroons. On s'attend à une foule considérable d'amateurs à l'occasion de ces deux parties.

SECTION "B"

Le Notre-Dame de la Recouvrance ira rendre visite au Beaufort, cependant que l'Ecole La Jemmerais se rendra à St-Gregoire.

Ces deux parties suscitent un intérêt considérable sur la côte de Beaufort, et nul doute que les amateurs s'y rendront en très grand nombre.

LA LIGUE BOISSEAU

Le St-Georges est toujours en tête de la ligue Boisseau. Son équipe est formidable. Louis Godbout sera à son poste, ainsi que le docteur Beaudin, sportman bien connu à Québec. Les Employés Cicils réussiront-ils à vaincre ? L'avenir le dira, mais quoi qu'il arrive, victoire ou perte, les joueurs de Québec reviennent toujours de St-Georges avec un agréable souvenir.

Dans l'autre partie le Loyola devra vaincre le Château d'Eau s'il veut participer au championnat. La joute aura lieu sur le terrain de M. Ernest Lefavre à Charlesbourg. Le capitaine du Loyola, Edmour Matte, a confiance en son équipe. Le Loyola alignera : Edouard Dion, Roland Hallé, Rodolphe Bergeron, Edmour Matte, etc., tandis que le Château d'Eau aura sur son équipe : Fernand Guay, Laurent Pastry et M. l'abbé Langelier, de St-Romuald.

Les spectateurs sont cordialement invités à voir les beaux coups de raquettes qui seront échangés.

JOUTE DE BASEBALL DU BEAUPORT CONTRE LE NOTRE DAME DEMAIN

Le club Beaufort recevra le Notre-Dame dimanche. Le terrain de Beaufort, situé sur le Plateau Lockwell sera le théâtre d'une des plus importantes joutes de la saison dans le circuit du populaire président Antonio Robitaille et de la ligue Québec-Sporting Goods. Alors que le club Notre-Dame sera l'hôte des étoiles du Beaufort qui n'a pas encore perdu une partie dans la ligue. Chacun connaît la rivalité qui règne entre les deux clubs et les joutes qui ont été jouées depuis le commencement de la saison partent par elles-mêmes. Avec les premiers arrivés seront les premiers servis et l'assistance à cette joute promet de dépasser tous les records d'assistance à date. Le terrain est situé sur le plateau Lockwell près joueurs que Parent présente à la de la manufacture de chaussures.

PRESENTATION DE LA COUPE SANSFACON ET DEUX JOUTES INTERESSANTES DEMAIN POUR L'INTERMEDIAIRE AU ST-PATRICE

La ligue Intermédiaire de softball présentera aux amateurs de softball, demain après-midi sur le terrain St-Patrice, deux joutes intéressantes. Dans la première rencontre, le Canadien Français qui est en première position dans la ligue alignera ses joueurs contre le Taverne Capitol.

La seconde rencontre se fera entre les joueurs du Jeune Voltigeur et ceux du Garage Berthelot qui occupent la seconde place.

Un fait qui doublera l'activité des joueurs est celui de la présentation de la coupe Sansfacon, bijoutiers de la rue St-Jean.

Paul Sansfacon, co-propriétaire du magasin, présentera la coupe éblé-

matique à son frère Charles qui est président de la ligue. Le trophée sera ensuite remis au secrétaire Al-Patrice, deux joutes intéressantes.

Il y aura aussi présentation de coupe par M. Alphonse Darveau au joueur qui se sera montré le plus utile à son club au cours de la saison.

Pour la circonstance, la première balle sera lancée par M. Denis, gérant du Capitol, tandis que Alphonse Robitaille, propriétaire de la Taverne Capitol recevra et M. Dubé, tabaciste sera au bâton.

M. W. Mercier sera arbitre au marbre et Jos. Duguay sur les buts.

MAISON LAROCHE

Le club de softball Maison Laroché, de St-Romuald, a remporté une onzième victoire consécutive en disposant du Ste-Foy par 10 à 5.

L. Côté, X. Piquet, et G. Roy, co-général des deux-buts pour la Maison Laroché.

BIERES Froide et bien conditionnée

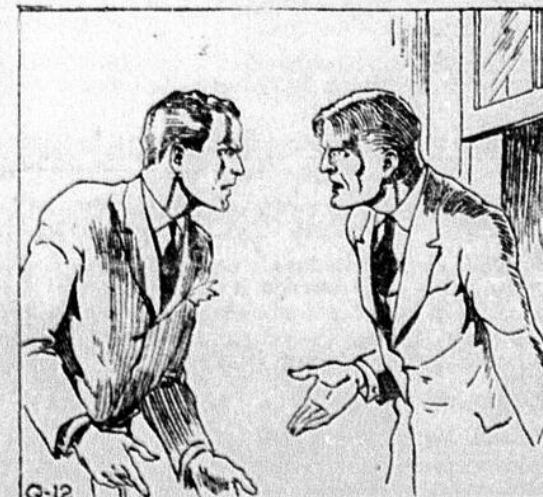
vous seront servies dans un verre taillé et propre, aux tavernes hygiéniques de L'HOTEL MONTCALM et du MANOIR MONTMORENCY.

Par SAX ROHMER

Copyright Bell Syndicate

FU MANCHU

Episode No 351



"Smith!" cria-t-il, "où envoyez-vous cet enfant?"

Il me regarda avec surprise. "Je l'envoie seulement faire une petite reconnaissance. Il est important que nous sachions exactement ce qu'il y a dans la maison. Nous savons ce qu'il y a à l'intérieur de la maison et nous ne pouvons nous permettre d'être pris entre deux feux."



Il sortit sa montre et la plaça sur la table à la lumière de deux chandelles qui y brûlaient. Ses sourcils étaient froncés et ses yeux exprimaient une crainte troublée qui m'émut fortement. "S'il fallait que quelque chose survienne à Dick", murmura-t-il, "je ne me le pardonnerais jamais."



Des minutes succédaient aux minutes — cinq, puis dix. Avec violence Smith sauta sur ses pieds et en un clin d'oeil avait éteint les deux chandelles. La pièce fut plongée dans une impénétrable obscurité. "Pas un mot, Petrie!" murmura mon compagnon en s'élançant vers la fenêtre.



L'obscurité rencontra nos regards. La sombre prairie ne livrait aucun secret. Je regardai fixement jusqu'à ce que les yeux me fassent mal — puis soudain une lumière commença à danser dans l'obscurité, un feu-follet qui allait et venait, se rapprochant, s'éloignant, dans ce qui semblait être des points et des têtes. Une exclamation, presque un sanglot, s'échappa des lèvres de Smith.



GEORGES MILTON, l'inimitable comédien français que l'on peut voir, pour une semaine, commençant aujourd'hui, dans son dernier grand succès "LE ROI DU CIRAGE", au Cinéma Impérial.

Dr L. ROBERT

Ex-élève des hôpitaux de Paris

Maladies vénériennes, de la peau et du cuir chevelu

24, COTE DU PALAIS, Tél. 2-1003, Québec

PARTIES AU C.N.R.A. ET A ST. ROMUALD DEMAIN APRES-MIDI DANS L'INTERMEDIAIRE

NATIONAL VS ROYAL-QUE. ICI ET LEBOEUF ET HOUE AU TERRAIN DU ATKINSON

Le Atkinson et le Royal-Québec sont actuellement sur un pied d'égalité en première position dans la ligue Intermédiaire de baseball. Si ces deux clubs perdent demain, le National passera en première place en disposant du Royal-Québec au terrain du C. N. R. A., où la partie commencera à 2 heures 30. — A St-Romuald le Atkinson recevra le Leboeuf et Houde. Là encore la partie sera chaudement contestée. — On donnera le traditionnel "play ball" à 2 heures 30 également.

La lutte est rudement contestée dans la ligue Intermédiaire de baseball. La preuve la plus évidente est le classement actuel des clubs après sept parties pour les leaders, le Atkinson et le Royal-Québec, et six parties pour le National et le Leboeuf et Houde.

Atkinson et Royal ont chacun 4 parties gagnées et 3 parties perdues, cependant que le National, qui a débuté par trois défaites consécutives, se ralla brillamment pour gagner trois parties de suite et se classer en seconde position, cependant que le Leboeuf et Houde n'a gagné que deux parties, en perdant quatre.

Si le National continue sa série de victoires, il sera inévitablement à la tête du circuit avant la fin de la série. En supposant même que le Atkinson et le Royal perdent demain, il se trouverait en première position. Le National fera son possible pour triompher du Royal, mais il faut dire que le Atkinson n'a pas tout à fait l'intention de perdre demain lorsqu'il jouera contre le dernier club du circuit Rathel.

AU TERRAIN DU C.N.R.A.

La partie National vs Royal-Québec commencera à 2 heures 30 précises au terrain du C. N. R. A., qui est situé, comme on le sait, à proximité des usines St-Malo. Avant la

A L'ANCIENNE LORETTE

Deux parties de softball seront jouées demain après-midi, à l'Ancienne Lorette, la température le permet. Dans la première, qui commencera à 1 heure, le Jos. Plante jouera contre le Volteux, puis le Cantin & Fils se mesurera au Notre-Dame. M. Alphonse Cantin lancera la première balle au début de cette seconde partie.

LUTTE A MONTREAL

(Serv. de la Presse Canadienne) Montréal, 23. — Un ciseau de coupe a donné la victoire à Richard Shikat, ancien marin allemand, sur Whitley Hewitt irlandais du Tennessee. Shikat prit sa chute après quarante-et-une minutes d'une lutte souvent rude.

DEGLANE GAGNE

(Serv. de la Presse Canadienne) Boston, 23. — Henri Deglane, de Montréal, a défendu son titre devant 20,000 spectateurs, jeudi soir, contre Jack Washburn, Deglane, qui pesait 216 livres, prit la première chute quand Washburn, 241 livres, fut disqualifié pour s'être servi constamment de coups de pieds. La lutte dura depuis 6:56 minutes. Deglane coucha son adversaire par un écrasement général après 25:30 minutes.

AU CAPITOL



Un géant donnant la main à un des trente nains qui viendront au Capitoli au commencement du mois d'août, dans un numéro de Vandeville appelé "Singer's Midgits".

MAISON BASTIEN

Le club Maison Bastien, qui allie des joueurs de 11 à 17 ans, défait jeudi soir le club Emillienne (20 à 25 ans), par 29 à 15. La coupe de la ligue juvénile de softball est actuellement exposée dans la vitrine de la Maison Bastien.

HIER SUR L'ESPLANADE

Le club de softball Sans Travail a défait le club Chômeur par le score de 15 à 13 hier sur l'Esplanade. L'arbitre était M. Vachon et le directeur M. Dumontier.

LE SOFTBALL

Le Jeune Rodéo lance un défi à tout club de 14 à 16 ans pour jouer un double-header demain. Informations : Gaston Marchand, tél. : 2-2609.

Le St-Joseph lance un défi au club Gilbert pour jouer mercredi ou vendredi prochain sur le terrain du St-Joseph. Informations : Léopold Bédard, tél. : 3-4331.

Le club des pompiers du numéro 7 a défait le Restaurant Ratté par 16 à 15 hier soir, et jouera lundi contre les pompiers du numéro 2 sur les Plaines d'Abraham, et mercredi contre le René Breton.

Le E. Thorn a défait le Whistle 11 à 10 hier, et jouera un double-header avec les Zouaves demain, et lundi avec les "6000" du C. P. R.

Le Québec Stochdown a défait le Viger 5 à 0 hier.

Le St-Louis de France a défait le Frontenac par 12 à 2, et l'Our Gang par 21 à 3, hier soir, dans la ligue des Terrains de Jeux. M. l'abbé Laverdière était l'arbitre de la partie.

Dans la ligue des Terrains de Jeux, également, le Hodgson Valley a défait le Frontenac par 8 à 2, hier soir, au Cap Blon.

Le Teinturerie Dorchester a défait le Don Bosco par 13 à 12 hier, Websters cagna un circuit pour les Teinturiers. Il s'en trouva un du côté du Refuge.

Le club Touraneau, de St-Pascal, lance un défi au club Loupert, de St-Pascal, pour jouer un double-header demain après-midi, à 1 heure 30. Informations : 3-1007.

Le club de softball des Millionnaires lance un défi au Francis Gagnon pour jouer dimanche à 2 heures 30. L'arbitre de St-Romuald sera sur le terrain.

A ST-ROMUALD

Le Atkinson aura un nouveau lanceur demain lorsqu'il rencontrera le Leboeuf et Houde dans une partie régulière de la ligue Intermédiaire, car il appert que le Leboeuf et Houde a l'intention de réserver une désagréable surprise aux joueurs de Berriani.

Leboeuf et Houde aura tout probablement Judd ou Blais dans la boîte avec Langlois comme receveur. B. Robere sera envoyé dans la boîte demain. "Shorty" Belleau sera encore là pour le second, et Frenette sera chargé de recevoir les balles de ces lanceurs.

La partie commencera à 2 heures 30. La fanfare de St-Romuald sera sur le terrain.

CHEZ LES MANUFACTURIERS

Cet après-midi, sur le terrain du C. N. R. A., auront lieu les joutes régulières de la ligue de softball des Manufacturiers de chaussures.

La première joute commencera à 130 précises et mettra aux prises les joueurs de A-E. Marois contre ceux de Lachance & Tanguay. En second lieu, le club Salliani & Lessard jouera contre le Ludger Duchaine, et ensuite seront en lice les joueurs du Ritchie et ceux de Gale Bros.

LE SOFTBALL A ST-EMILE

Le club de softball St-Emile a défait le Restaurant Ratté, dimanche dernier au score de 21 à 7, à St-Emile.

Mercredi, a défait une seconde fois le même club sur le terrain de ce dernier.

Demain, le St-Emile recevra le Pingos de Québec. La joute commencera à une heure et trente.

LE DESCARREUX

Le Descarreaux a défait le Whistle par 6 à 3 jeudi soir, en présence d'une foule nombreuse.

MERCIER OU WILKIE AVEC MALCEWITZ EN SEMI-FINALE LE 27

Le promoteur Jos. Asselin est actuellement au camp Riopel d'où il reviendra lundi midi pour assister à la séance de lutte de l'Aréna Mont-Royal, prenant ensuite le train pour Québec. Asselin est en train d'organiser sa semi-finale pour mercredi soir prochain, ainsi que quelques bons matchs pour les séances à venir.

Nous avons cru comprendre que le promoteur opposera le populaire Alfréd Mercier ou Bob Wilkie au rude Joe Malcewicz. Nous ne pouvons dire cependant lequel de ces deux hommes sera en lice. Asselin devait essayer d'avoir Mercier s'il était libre pour mercredi.

Les billets ont été mis en vente hier chez Edgar Langlois, à l'hôtel Montcalm, chez Emile Auger, 153 St-Paul, et chez J.-E. Giguère, tabaciste, 233 rue St-Joseph.

DES RENCONTRES EXCITANTES HIER AU GYMNASSE NATIONAL

Les amateurs de sensations ont été servis à souhait, hier soir, au Gymnase National.

La finale de la soirée, qui mit aux prises Bob Catro, d'Ottawa, contre Paul Doyon, se termina par la disqualification de Catro, qui mordit son adversaire afin de se tirer d'embarras.

Moïse Godbout annula avec Sam Shuck, de Montréal. Godbout dut faire appel à sa vieille expérience pour ne pas succomber devant son irascible adversaire, qui ne ménagea pas les coups et les brutalités.

La rencontre Jack Labrie et Armand Laporte fut excitante du commencement à la fin. La brutalité croissait à mesure que le combat avançait.

CHARNY BAT LAUZOZ

Dimanche dernier le club de baseball Charny a défait le Lauzoiz par 11 à 9. La partie fut intéressante et les spectateurs assez nombreux en dépit de la température qui fut parfois désagréable.

Des joueurs, lanceur du Charny, affiché sa supériorité sur Guay, l'arbitre du Lauzoiz, qui eut une petite faiblesse dans les premières manches. Desrochers retira dix hommes au bâton et Guay.

Le Charny est prêt à recevoir tout club amateur du district ou de la ligue intermédiaire, à Charny, Communiqué avec Roméo Pilette, tél. : 61, ou avec H. Boucher chez P. Soucy, tél. 816.

DEFI AUX ANNEAUX

Le club d'anneaux Lambert et Dordridge lance un défi aux clubs d'anneaux suivants : Pirate, Desrochers, 2-2000, Soleil, Teinturerie française, St-Georges, Vess Dry Whistle et St-Romuald.

Communiqué avec A. Moisan, capitaine, entre 6 et 7:30 le soir, tél. : 6034.

DEFI DE BOXE ACCEPTE

Dick Noel, le dur gaucher local accepte avec plaisir le défi lancé par Y. Gosselin, le supposé champion de Bellechasse. Noel ne sera satisfait que lorsqu'il aura mater ce boxeur qui lance des défis à tout propos.

Noel est prêt à rencontrer Gosselin à la prochaine séance qui aura lieu sur le terrain de la Security, la semaine prochaine, pour une bataille de huit rondes de trois minutes avec gants de quatre onces. Noel se promet de lui faire subir le même sort qu'il eut aux mains de Cantin et Jacques.

Noel attend sa réponse.

UN TRIPLE-JEU

Jeudi soir, le E. Thorn a été défait par 5 à 4 avec les Pirates, puis a défait la Taverne Capitoli par 8 à 6.

Au cours de la soirée un triple jeu a été exécuté de la façon suivante : Gariépy prit un "fly" dans le champ, lança à Campagna, au troisième but, et celui-ci tira à Paulhus Bisson au premier but.

Ce soir le Thorn jouera avec le Whistle.

AU QUEBEC

Georges Pelletier a défait G. B. Hulme 8-6, 6-3 hier dans le tournoi handicap du Québec Tennis Club.

Il n'y aura pas de parties aujourd'hui et demain. La finale de l'intermédiaire aura tout probablement lieu lundi.

DES JOUEURS DE TENNIS EN GREVE

Huntington, N.-Y., 23. — (P. C.) — La première grève dont fassent mention les annales du tennis aux Etats-Unis, a éclaté, jeudi, et provoquera tout probablement des développements intéressants d'ici quelques jours.

Un groupe de joueurs du Crescent-Hamilton Club a tenu une assemblée, hier, au cours de laquelle les joueurs qui avaient été invités au tournoi annuel d'invitation du Seabright Tennis Club, de New-Jersey, ont décidé unanimement de ne pas prendre part au tournoi si on ne leur garantissait pas leurs dépenses durant toute la durée du tournoi. Quarante joueurs ont signé un télégramme ultimatum adressé aux organisateurs de ce tournoi. De ce nombre il y a trois des dix meilleurs joueurs des Etats-Unis.

Les organisateurs du dit tournoi ne veulent plus garantir les dépenses une fois que les joueurs seront éliminés du tournoi. Comme ce tournoi a toujours été un succès financier dans le passé, les joueurs en question considèrent qu'il n'est que juste qu'on leur paie leurs dépenses entières.

TEINTURERIE DORCHESTER

Voici le rapport des élections au club de softball Teinturerie Dorchester : président, M. McOles; vice-président, M. Dubois; 2ème vice-président, Antoine Pichette; trésorier, J.-P. Pichette; capitaine, Lucien Bilodeau; coach, Marcel Lessard.

L'alignement du club receveur R. Langlois; lanceur, Marcel Lessard; 1er but, Albert Larose; 2ème but, M. Larose; 3ème but, H. Kirouac; court-arret, L. Bilodeau; voltigeurs, F. Hébert, G. Webster, Massicot, Roger et Emilien Pichette. Arbitre, Art. Hébert.

La Teinturerie Dorchester lance un défi au St-Emile. Communiqué avec J.-B. Pichette, 4-2464.

TANCREDE AVARD

Le club de softball Tancrede Avard a défait jeudi soir le Renard par 16 à 8, et recevra le Québec Orange dimanche matin à 11 heures, et à 1 heure 30, le Restaurant Langlois.

DEFI A LA LUTTE

Paul Desrochers lance un défi à Onésime Drollet pour une rencontre de 2 dans 3 à finir. Le combat devra se faire pour un enjeu au Gymnase National vendredi prochain.

Pour renseignements additionnels communiquer avec les organisateurs du Gymnase National.

LE ZOUAVE

Jeudi soir le club Zouave de Limouloz a défait le Descarreaux par le score de 4 à 3.

L'ALLEMAGNE DIVISE LES HONNEURS DE LA PREMIERE JOURNEE AVEC LES E-UNIS

Les Allemands Daniel Prens et le baron Gottfried Von Cramm ont impressionné 5,000 personnes hier dans la journée d'ouverture de la série Allemagne vs Etats-Unis, dans la dernière ronde de la série Davis. — Ellsworth Vines a défait Prens, mais celui-ci lui "fabrique" un joli 6-0 au troisième set. — Von Cramm a cependant disposé de Frank-X. Shields 7-5, 5-7, 6-4, 8-6. — Prens et Von Cramm en double aujourd'hui contre Allison et Van Ryn.

Paris, 23. — (Presse Associée).

L'Allemagne et les Etats-Unis se sont partagés les honneurs de la première journée du tournoi final qui servira à choisir le pays qui rencontrera la France dans la grande finale de la série pour la coupe Davis.

Ellsworth Vines, jr. champion des Etats-Unis et de Wimbledon a défait Daniel Prens, premier joueur allemand 6-3, 6-3, 6-4, 8-6, après avoir allemand s'enhardi à mesurer que le match progressait, et son jeu progressait, et son jeu de filet impeccable lui assura le match avec sa drive dont il masquait presque toujours la direction.

Prens et Von Cramm ont été choisis pour jouer toutes les parties contre les Etats-Unis. Aujourd'hui ils joueront en double contre Johnny Van Ryn et Wilmer Allison.

Henri Cochet n'était pas le spectateur le moins intéressé. Il surveilla comme un lynx le moindre mouvement de Vines Cochet jouera en simple et en double soit contre les Etats-Unis ou l'Allemagne. Son partenaire en double sera Jacques Brugnon.

LE TENNIS A STE-FOY

Le club Athlétique de Ste-Foy (division du tennis) remercie le club de Tennis "Légère" de Ste-Foy pour leur aimable invitation, mais ne peut l'accepter dans le moment, pour une raison incontrôlable. Si nos amis le veulent, cette rencontre sera remise à plus tard.

C. A. S. F.
Le secrétaire.

LE SOCCER

Toronto, 23. — (P.C.) Les Toronto Scottish, champions de l'Ontario, ont gagné par 3 à 1, jeudi la première partie de leur série de deux joutes au total des points avec les Bluebonnets, de Montréal, en possession du championnat de l'est du Canada, au score.

La deuxième partie sera jouée ici aujourd'hui.

DEFI DU DON BOSCO

Le club de softball de la Maison Don Bosco lance un défi à tout club de la ville et des environs pour jouer le soir sur son terrain, tout particulièrement les Pingos, le Ramona, le Cantin & Fils et l'Eclair, ou pour un double-header dimanche après-midi.

Communiqué avec M. Gagné, tél. : 7973.

A LORETTEVILLE

Le club de Raquetteurs L'Aiglon Inc. de Loretteville organise un pique-nique à la Plage Loretteville dimanche le 24 courant.

Tous les membres qui voudront y prendre part n'auront qu'à se rendre à la Plage pour 2 heures p. m.

"4469"

M. Alex Pouliot, 79 de la Reine, détenteur du billet numéro 4469, est l'heureux gagnant du cousin qui a été rafié par le club Beaver Amateurs.

Ce club remercie le donateur, M. Gaudias Leclerc, ainsi que tous ceux qui l'ont encouragé.

VICTOIRE DU PINGOS

Hier soir, sur le terrain de l'Esplanade, devant une foule de 500 personnes, le populaire club Pingos a défait le Jeune Voltigeur Inc. de la ligue Intermédiaire de Softball, par 12 à 5.

PINGOS A ST-EMILE

Demain après-midi, à 2 heures, le club de softball St-Emile recevra la visite du populaire club Pingos, de Québec, dans un double-header.

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC

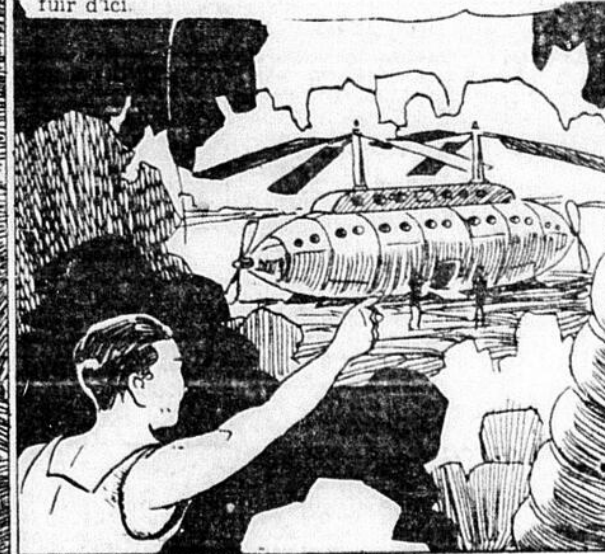
Episode No 413

Enfin libres ! Je commençais à en avoir assez de travailler au pic et à la pelle dans ces fameuses mines.



Profitant de la panique des Indiens, les jeunes explorateurs et tous les esclaves des mines de radium parvinrent à s'enfuir dans la forêt voisine.

Chut, Jimmy. Nous ne sommes pas encore hors d'affaire. Tiens, un aéroplane ! Attaquons l'équipage d'un de ces dirigeables et emparons-nous de l'un d'eux pour fuir d'ici.



Montez vite à bord. Peut-être parviendrons-nous à nous servir de ce dirigeable. Tiens, voilà pour toi, mon joli garçon !



LA RIVIERE PERDUE

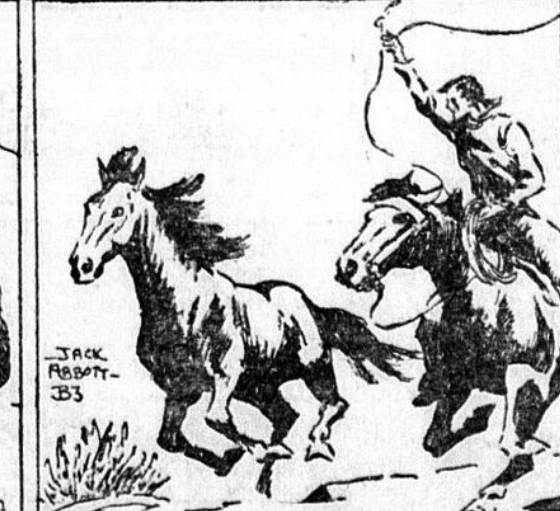
Episode No 3



Dans sa retraite solitaire Ben Ide savait que sa réputation plus que son absence brisait le cœur de sa mère.



Les rêveries de Ben furent soudain interrompues par l'arrivée d'un étranger, blessé au bras, épuisé et se mourant presque de faim. Sa main s'était involontairement portée à son revolver, mais il la retira. "Venez, étranger", dit Ben. "D'où venez-vous ?" "Du Nevada", fut la réponse. Ben l'appela alors Nevada et ne lui posa plus d'autres questions.



Nevada ne donna pas de renseignements sur son passé, mais Ben constata qu'il était un merveilleux cavalier. Il avait un tour d'attraper les chevaux qui n'est donné qu'à ceux qui ont su monter à cheval dès leur enfance.



Ben dit à Nevada son ambition de pouvoir comparer de Californie, l'étalon qui l'avait attiré dans les montagnes. "Je ne veux pas vous désappointer, Ben, mais plusieurs ont déjà formé le projet de capturer ce magnifique animal", dit Nevada. "Le nouveau riche, Blaine, a offert jusqu'à \$3,000 pour l'avoir. Il le veut sans doute pour sa filla Ina."

Confiez vos Vêtements

— CHEZ —



140, de la Couronne Québec

Robes, Manteaux, Habits, Paletots, etc. sont en sûreté sous ses soins. Confiez à des mains expertes le soin de remettre à neuf ces vêtements défraîchis.

11M-

FIEES
TER
P.,
Québec.
2-1590 s 21
première
42-26—n.c

12-n.c

44-6-n.c.
ES
tiac cabrio
4 cylindres
Plymouth
1928, Esse
4 cylindres
en très bon
palement
33-26-n.c.
RERE

Edouard
33-26—n.c.
BRBIERS
—Attention
cler de bar
vieille, la
nre à Que
vantageuses
enant, quel
our etre di
e de \$25 .

nez me voi
as les école
LEGE DI
NR., No 878
24-n.c.

rué St-Jean
jolles robe
\$10.95. Aus
les cha
robes d'in
", lingeri
es veston
Voyez no
seront.

ODYNE, s
ntall élect
arblér, gan
eur, à ven
SAVARD,
6—n.

ENT I. O

VAIS

ces Etats
tre consid
Compagn
le burea
l'aux Etat
raison qu
aux Etat
ne de jou
résidence
se trouv
n absenc
n excell
famille f

ES

Marie, Jeanne
M. et madame
don (née M
et marraiss
(née Mar
tante de l'e
Marie, Angé
madame St
essard), Pa
Charlemag
illette Drou
Joseph, Arth

Marie-Aimée Perraine, M.
(née De
de l'enfant
fut cédé
sus le mar
de cette p
as Perreau
emoiselle
M. Richa
et a été inh
de M. et m
cédé la ve
nois.

des clocl



IMMEUBLE

OCCASIONS

MAISONS, 5 p.c. comptant. Terrains. Hôtels. Épiceries. Licences. Restaurants. et ameublement de maisons de campagne. Situés dans les différentes parties de la ville, à des prix et conditions très intéressantes.

H.P. CIMON

Immeuble et Assurance en général
EDIFICE CIMON
6, Côte d'Abraham Tél. 5169

NON CLASSIFIÉES

ENLEVÉE. — La montre d'un baigneur a été enlevée jeudi après-midi au Remous des Hirondelles. Celui qui a fait le coup est connu. Il est prêt de faire parvenir cet objet à 457, RUE ST-FRANÇOIS.

AU POSTE CKCV

12.00—Chansonnettes françaises.
1.00—Variétés du diner.
1.00—Box Battle.
1.30—Magasinage.
6.30—Variétés musicales.
7.00—Programme spécial.

LUNDI

8.00—Le théâtre chez soi de Frigidaire. Comédie et orchestre.

BATAILLE A COUPS DE POING

(Suite de la 1ère page)

Le général Balbo parla à la suite de Maxim Litvinoff, représentant de la Russie soviétique, qui avait vainement tenté de faire adopter un amendement déclarant une réduction d'un tiers des armements, au lieu des réductions substantielles recommandées dans la déclaration. L'objection allemande, hier, prit une autre tournure. Le comte Nadjny, tout en disant que la déclaration était inacceptable, exposa avec vigueur la thèse allemande du droit de l'Allemagne à être placée sur un pied d'égalité avec les autres nations sous le rapport des armements.

"Le droit à l'égalité", dit-il, "est un principe fondamental sur lequel repose la Société des Nations. Si cette conférence veut établir des règles et principes de désarmement général, et en même temps exclure l'Allemagne ou d'autres états de l'application de ces règles et principes, soumettant par le fait même l'état à une injustice, une telle attitude est incompatible avec les sentiments de l'homme national et de la justice internationale."

"La déclaration d'aujourd'hui", ajouta-t-il, "n'apprécie aucunement la position allemande, et l'Allemagne considère que l'incertitude concernant ce 'problème fondamental du désarmement' rend tout travail inutile impossible."

Par conséquent, affirma le comte, "mon gouvernement insiste pour que ces doutes soient éliminés sans délai en reconnaissant l'égalité de toutes les nations sous le rapport de la sécurité nationale et dans l'application de toutes les clauses du désarmement. Nous devons faire nettement comprendre qu'à partir de ce jour l'Allemagne ne peut s'engager à continuer sa collaboration ici, à moins qu'une solution satisfaisante sur ce point décisif ne soit obtenue avant que la conférence reprenne ses activités à l'automne."

Le différend qui exista à la séance de l'Union Interparlementaire amena Sir Eric Drummond, secrétaire-général de la Société des Nations, à faire savoir à cette organisation qu'elle ne pourrait continuer de siéger dans le palais de la S.D.N. aussi longtemps que cet incident ne serait pas réglé amicalement.

Les représentants italiens se retirèrent de la conférence et demandèrent une apologie comme condition de leur retour. M. Renaudel refusa de présenter des excuses, et la conférence demeura suspendue.

Après que le comte Nadjny eut mis les autres nations représentées à la conférence du désarmement au défi d'accorder l'égalité à son pays, le premier ministre Herriot, de France, prit part au débat pour la première fois. Il prononça un discours dans lequel il s'abstint d'abor-

L'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC

21, RUE STE-ANGÈLE
W.-F. ATKINSON

Gérant
RENSEIGNEMENTS sur tout genre de propriétés. Vente et location. Tél. Bureau 2-6605. Tél. Rés. 2-6529. 32-6-1

AUBAINE

4,800 PIEDS DE TERRAIN. Propriété avec revenu. Site idéal pour garage ou entreprise commerciale. Successeur au No 8, RUE ST-FRANÇOIS, Tél. 4-4521.

der le sujet. Dans l'opinion des experts, le premier ministre évita ainsi de contribuer à l'excitation nationale "manière qui se manifeste au milieu de la campagne électorale qui se poursuit actuellement en Allemagne."

M. Herriot exposa la thèse française traditionnelle de la sécurité, mais il surprit ses auditeurs en déclarant que la France désirait la sécurité de ses anciens ennemis autant que la sienne propre. Le ton de son discours fut des plus conciliants.

Il loua hautement les propositions de désarmement du président Hoover, mais il affirma que dans la classification des effectifs elles oblaient certains points importants comme les organisations militaires secrètes, la possibilité de la coalition, et l'avantage dont jouissent les nations à forte population.

BRUCE SUIV BENEETT ET MET CARTES SUR TABLE

(Suite de la 1ère page)

M. Bruce a ajouté nettement que toutes ces propositions sont conditionnelles à ce que l'Australie juge la comme une réciprocité raisonnable de la part de la Grande-Bretagne. Sa déclaration mentionne principalement les viandes, les produits laitiers, les fruits, le blé, la laine. Elle reconnaît que la Grande-Bretagne n'est pas en mesure de faire beaucoup pour la laine vue que la production de l'empire est bien au-dessus des besoins de l'empire. Quant au blé, l'Australie attendra les discussions, qui ne manqueront pas d'intervenir entre les délégations anglaise et canadienne. Avec les Anglais, l'Australie désire discuter le dumping russe, s'il est de nouveau adopté.

"Notre objectif principal à cette conférence", dit M. Bruce, "est le problème du commerce impérial. Nous nous intéressons aux questions pratiques et nous voulons la restauration de la prospérité de nos pays et la réhabilitation du pouvoir d'achat. Par conséquent l'Australie arrive à la conférence avec l'intention de réaliser quelque chose. Nous ne voulons pas amoindrir ni exagérer ce qui peut être immédiatement accompli dans le domaine du commerce impérial."

M. Bruce expliqua ensuite en détail ses principales propositions, puis il ajouta : "L'industrie anglaise a joui d'une enviable position en Australie en vertu d'un tarif qui existait avant les années de dépression, et j'ai confiance qu'avec les préférences plus prononcées qui seront proposées, et les autres mesures que j'ai indiquées, la Grande-Bretagne pourra escompter, au fur et à mesure que la prospérité reviendra dans le Commonwealth, le rétablissement de son ancien commerce chez nous, et même une amélioration progressive. En retour, l'Australie demande des préférences de la Grande-Bretagne, principalement pour ses produits agricoles, en général."

L'APPEL DE LA PRUSSE EST DEVANT LA COUR SUPREME

(Suite de la page 1)

à déclarer que tous les appels du monde ne pourraient pas lui faire différer son exécution, à tenu sa promesse.

Constitutionnellement ou non, le cabinet prussien est démis de ses fonctions et le général von Rundstedt, député de von Papen, gouverneur par la loi martiale.

A cinq heures ce matin un détachement de soldats est entré dans la demeure de Hugo Heimannsbarg, chef de police berlinoise, qui a sorti de son lit et placé sous arrest.

Heimannsbarg, a été arrêté pendant près d'une heure jusqu'à ce qu'il-même et Albert Orzesinski, le commissaire de la police prussienne, refusèrent d'abandonner leurs fonctions à la demande de von Rundstedt. Tous deux ont été libérés peu après.

Il y aura aujourd'hui réunion des premiers ministres de tous les États qui ont été convoqués hier par von Papen.

NAISSANCE

PARE. — M. Edmond Pare et madame Pare (Marie-Bianche Pelletier) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 20 et baptisé sous les prénoms de Joseph, Oscar, André, Fernand et Marianne. M. et madame Charles Pare, grands-pères de l'enfant. Pour le parrain, madame Joseph Pelletier, grand-mère.

MARIAGES

FORTIN-SIMARD. — Le 26 juillet, en l'église St-Paul, sera béni le mariage de mademoiselle Cyrille Fortin, fille de feu M. Charles Fortin et de madame Fortin, avec M. Edme Simard, fils de M. Jos. Simard. Pas de faire-part.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BERUBE. — A Québec, le 20 juillet, est décédé M. Edmond Berube, âgé de 70 ans. Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures 45 pour l'église St-Cœur de Marie et de là au cimetière Belmont.

PLAMONDON. — A Jacques-Cartier, le 21 juillet 1932, à l'âge de 17 ans et 4 mois, est décédé accidentellement M. Raymond Plamondon, fils de M. J.-H. Plamondon et de dame Aurélie Deschamps.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures.

DEPAR. — De la maison mortuaire, No 143, rue Dorchester, à 8 heures et 45, pour l'église Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

RACINE. — A St-Louis de Courville, est décédé, le 20 juillet 1932, à l'âge de 43 ans, dame Marie Grenier, épouse de Napoléon Racine.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures.

Le départ de la maison mortuaire à 8 heures 45 pour l'église et de là au cimetière de la paroisse.

ROY. — A St-Sauveur, le 22 juillet 1932, à l'âge de 78 ans et 5 mois, est décédé Sœur Napoléon Roy, ancien boulanger, époux de dame Hélène Bédard. Il était de l'Union de Prières de St-Malo.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 8 heures et 30.

DEPAR. — De la maison mortuaire, No 182, rue Colomb, à 8 heures et 15, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

SAVARD. — A Sherbrooke, vendredi, le 20 juillet 1932, est décédé Sœur Vincent, épouse de Sœur Wilfrid Savard, maire de St-Charles.

Le jour et l'heure des funérailles seront annoncés dans notre édition de lundi.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS — Notre-Dame Auxiliatrice pour position obtenue par son intercession. — E. L.

TRIBUTS FLORAUX
Prix modéré, chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean Tél. 2-6868

QUAND LA MORT SURVIENT
Appeler à tel-6070
ARTHUR CLOUTIER
Directeur de funérailles
252 d'Aiguillon, Québec

SI VOUS ÊTES EN DEUIL
Économisez \$5.00 en achetant vos Habits et Pardessus noirs directement du manufacturier.
QUEBEC MODERN CLOTHING
580 rue St-Vallier. Tél. 7720

chement de soldats est entré dans la demeure de Hugo Heimannsbarg, chef de police berlinoise, qui a sorti de son lit et placé sous arrest.

Heimannsbarg, a été arrêté pendant près d'une heure jusqu'à ce qu'il-même et Albert Orzesinski, le commissaire de la police prussienne, refusèrent d'abandonner leurs fonctions à la demande de von Rundstedt. Tous deux ont été libérés peu après.

Il y aura aujourd'hui réunion des premiers ministres de tous les États qui ont été convoqués hier par von Papen.

ADOPTION DU BILL AU DAIL

(Suite de la page 1)

les importations provenant de la Grande-Bretagne. Cette mesure est prise pour répondre aux droits de vingt pour cent établis sur les marchandises de l'Etat Libre par la Grande-Bretagne, à la suite de la décision de M. de Valera de ne pas payer au Trésor anglais les annuités foncières.

En adoptant le bill, hier soir, le Dail a rejeté la recommandation du sénat qui proposait d'éliminer la première partie de cette mesure. Cette partie permet au gouvernement d'imposer la taxe du timbre sur les documents employés dans les transactions, et elle vise principalement les compagnies d'assurance anglaises qui font affaires dans l'Etat Libre.

M. Patrick McGillivray, ancien ministre des Affaires Étrangères, et principal adversaire du bill, affirma que ceci affecterait une compagnie d'assurance canadienne qui est l'une des plus grosses opérant dans l'Etat Libre. Il fit entrer en jeu la conférence économique impériale, en mentionnant que les délégués de l'Etat Libre s'étaient joints aux autres délégués dans un message au Roi adopté avant-hier à Ottawa. "Il y a un an seulement", Sean O'Kelly, qui est maintenant à la tête de la délégation irlandaise à Ottawa, disait que de tels messages étaient de la bouillie pour les chats", dit-il.

PEU DE DISCOURS MAIS DES ACTES A LA CONFERENCE

(Suite de la 1ère page)
ministre Canadien-français ne faisait partie de ce comité mais M. Sauvé et M. Durlanleu sont dans le personnel de deux autres comités. Comité des douanes : Canada (2 membres) — M. Ryckman, M. Durlanleu.

Royaume-Uni (2 membres) — M. Chamberlain, Sir Philip Cunliffe-Lister.

Australie (1 membre) — M. Gillatt.

Nouvelle-Zélande (1 membre) — M. Stewart.

Indes (1 membre) — M. Lemass.

Terre-Neuve et la Rhodésie nommeront chacun un délégué dans ce comité.

Comité des relations commerciales avec les pays étrangers : Canada (3 membres) — Sir George Perley, M. Ryckman, M. Rhodes.

Royaume-Uni (2 membres) — M. Thomas, M. Runciman.

Australie (2 membres) — M. Bruce, M. Gillatt.

Afrique Sud (2 délégués à nommer).

Nouvelle-Zélande (2 membres) — M. Coates, M. Stewart.

Indes (2 membres) — M. Lemass, Dr Ryan.

Terre-Neuve (2 membres à nommer).

Indes (2 membres) — Sir George Perley, M. Stevens, M. Cahan.

Royaume-Uni (2 membres) — M. Chamberlain, Sir Philip Cunliffe-Lister.

Australie (2 membres) — M. Bruce, M. Gillatt.

Nouvelle-Zélande (2 membres) — M. Coates, M. Stewart.

Afrique Sud (2 membres à nommer).

Indes (2 membres) — M. Lemass, Dr Ryan.

Terre-Neuve (2 membres à nommer).

Indes (2 membres) — Sir George Perley, M. Stevens, M. Cahan.

Royaume-Uni (2 membres) — M. Chamberlain, Sir Philip Cunliffe-Lister.

Australie (2 membres) — M. Bruce, M. Gillatt.

Nouvelle-Zélande (2 membres) — M. Coates, M. Stewart.

Afrique Sud (2 délégués à nommer).

Indes (1 membre) — Sir Atul Chatterjee.

Le communiqué d'hier midi a aussi annoncé le personnel du secrétariat de la conférence, qui est le suivant :

Secrétaire-général — Dr O. D. Skelton, sous-ministre canadien des Affaires Étrangères (auteur de la vie de Laurier).

Assistant-secrétaire — M. J.-E. Read.

Secrétaire administratif — Col. H. J. Coghlin, sergent d'armes de la Chambre des Communes.

Membres du secrétariat — M. R. B. Howarth (Royaume-Uni), M. J. F. Murphy (Australie), M. A. D. Park (Nouvelle-Zélande), M. J. P. Jooste (Australie), M. J. P. Walshe (Irlande), M. E. J. Turner (Indes), M. P. S. Stokes (Rhodésie du Sud).

Comité de la presse est formé comme suit :

Hon. Dr R. J. Manion, président; M. H. W. Merriam, secrétaire du premier ministre du Canada, M. Arthur Lalonde, avocat conseil au ministère des Postes (où il a remplacé le regretté Lawrence Stafford, autrefois de Québec) et M. L.-B. Pearson.

Le communiqué d'hier après-midi était très bref et n'annonçait que l'élection de Lord Halsbury à la présidence du comité de la promotion du commerce dans l'empire.

Les autres comités éliront leurs présidents sous peu.

Ce qui concerne les premières lignes de cette dépêche, c'est que les délégués à la conférence travailleront le samedi pour hâter leurs travaux. On croyait qu'ils chômeraient le "week-end" anglais, du vendredi au lundi, mais non. La méthode anglaise de travail est cependant adoptée chaque jour. De 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures. Puis c'est le thé traditionnel. A 8 heures, on dîne, toujours en habit, et on cause. Il n'y aura pas de séance du soir, sauf-être pour les experts des bureaux de travail.

De source officieuse, nous avons appris que ce matin on commencera à tenir des réunions entre délégués de différents Dominions, qui étudieront leurs problèmes de commerce. Il y a à ces pays britanniques qui veulent exporter certains produits dans le Royaume-Uni ou dans d'autres Dominions, comme par exemple le Canada recherche des marchés pour son blé, la Nouvelle-Zélande pour son beurre (il sera aut-ant question du beurre de la Nouvelle-Zélande qu'aux dernières élections fédérales) l'Irlande pour son bétail (les irlandais exportent 45 pour cent de leur bétail en Grande-Bretagne).

A ces réunions que l'on a surnommées "inter-dominions", on étudiera la possibilité de conclure des séries d'ententes, basées sur le principe de la réciprocité, mais auparavant il faut savoir dans quelles conditions les exportations pourraient être faites.

Les résultats de ces délibérations seront communiqués aux divers comités que l'on a formés et on leur donnera une forme concrète. L'entente entre la Grande-Bretagne et le Canada, dont nous avons parlé, comprendra une liste d'articles qui pourront savoir leurs rares droits de douane dans l'un et l'autre pays, et on pourra ajouter à cette liste avec le temps.

En somme, la conférence économique est en pleine activité et après avoir causé avec différents délégués

LE RETOUR DE M. M. DUPRE

(Suite de la page 1)
tion que la délégation du Canada a pris connaissance de la proposition Hoover de désarmement. Cette proposition se recommande par d'innombrables mérites.

"C'est un mérite que de préciser enfin par un chiffre, et un chiffre digne d'examen, ce que, dans l'état actuel du monde, il convient d'entendre par "minimum" d'armements dont parle l'article 8 du pacte, point de départ de la présente conférence. Ce fait marque à lui seul combien l'idée de désarmement a fait de progrès dans l'esprit des dirigeants comme dans celui des peuples. L'insure ce progrès. Quand des négociateurs ne débattent plus que les chiffres, ils ne sont pas loin de s'entendre."

"Un autre mérite du message Hoover, c'est de proposer un désarmement conséquent. Une réduction substantielle dans les budgets militaires rendrait disponibles, pour des fins productives et de justice sociale, tant de capitaux qu'il y songer est en éprouver le plus vif désir. Rien ne serait plus propre à ranimer le mouvement des affaires. Rien ne serait plus propre à ranimer la confiance baromètre des milieux économiques."

"Un troisième mérite, et non le moindre, de la proposition américaine c'est d'émaner d'une nation toute puissante. L'offre que cette nation consent de faire, dans les forces militaires aux deux tiers de leur niveau actuel ou prévu, sous réserve que les autres puissances l'imiteront, reflète la volonté de cette nation d'obtenir des résultats concrets dans le domaine du désarmement et de contribuer par là à la reconstitution économique et morale du monde. Une si généreuse disposition d'esprit ne peut qu'éveiller l'émulation de tous."

"La proposition Hoover a cet autre avantage d'être conçue en termes suffisamment généraux. Elle ne se perd pas dans les détails. L'accord sur ce principe s'en trouve facilité. Il en résulte néanmoins des lacunes dont une que nous ne pouvons pas ne pas souligner tout de suite. C'est l'absence de toute allusion au régime de la conscription. Dans l'esprit du gouvernement du Canada, il ne saurait y avoir de désarmement effectif sans l'abolition du régime de la conscription."

"Le fait que la proposition américaine est assez générale dans ses termes lui a valu le reproche d'être rigide. Nous ne pensons pas, quant à nous, qu'il entre dans la pensée du gouvernement de Washington de faire de son projet une règle inflexible, ne permettant pas de considérer la diversité des situations et de prévoir des cas d'espèce. Nous ne trouvons la preuve de cette rigueur, faite au projet même de coefficients de police, de défenses et de possessions lointaines."

"C'est pourquoi la délégation du Canada donne son appui de principe à la proposition Hoover. Elle le fait avec l'empressement qui distingue un bon voisin. Elle se rallie particulièrement et sans réserve à l'idée, maintenant si généralement reçue, d'accroître l'efficacité de la défense par l'affaiblissement plus prononcé ou même de la suppression de moyens spéciaux dont dispose l'offensive. Nous formons donc le vœu que toutes les délégations consentent avec nous à engager leur parole à persévérer dans la voie indiquée par le président des États-Unis, aussi longtemps du moins qu'une autre voie, meilleure encore, ne s'ouvrira devant nous."

"C'est sur cette invite du président des États-Unis et la résolution dont notre éminent collègue, Sir John Bonin, doit débiter le texte que la conférence terminera, vraisemblablement la première phase de ses travaux. Elle le peut faire, croyons-nous, avec succès sur la base des divers projets dont elle a poursuivi et poursuivra l'étude. Des malheurs peuvent être évités au monde. Le bonheur, la vie de millions d'êtres reposent entre nos mains. Allons-nous faillir à la tâche, tromper leur attente? L'heure est venue, messieurs, de fournir un suprême effort. Faisons-le donc avec toute l'énergie et la générosité dont nous sommes capables, nous rappelant, en cette heure grave, le message du président des États-Unis, "Paix sur terre aux hommes de bonne volonté."

"C'est sur cette invite du président des États-Unis et la résolution dont notre éminent collègue, Sir John Bonin, doit débiter le texte que la conférence terminera, vraisemblablement la première phase de ses travaux. Elle le peut faire, croyons-nous, avec succès sur la base des divers projets dont elle a poursuivi et poursuivra l'étude. Des malheurs peuvent être évités au monde. Le bonheur, la vie de millions d'êtres reposent entre nos mains. Allons-nous faillir à la tâche, tromper leur attente? L'heure est venue, messieurs, de fournir un suprême effort. Faisons-le donc avec toute l'énergie et la générosité dont nous sommes capables, nous rappelant, en cette heure grave, le message du président des États-Unis, "Paix sur terre aux hommes de bonne volonté."

"C'est sur cette invite du président des États-Unis et la résolution dont notre éminent collègue, Sir John Bonin, doit débiter le texte que la conférence terminera, vraisemblablement la première phase de ses travaux. Elle le peut faire, croyons-nous, avec succès sur la base des divers projets dont elle a poursuivi et poursuivra l'étude. Des malheurs peuvent être évités au monde. Le bonheur, la vie de millions d'êtres reposent entre nos mains. Allons-nous faillir à la tâche, tromper leur attente? L'heure est venue, messieurs, de fournir un suprême effort. Faisons-le donc avec toute l'énergie et la générosité dont nous sommes capables, nous rappelant, en cette heure grave, le message du président des États-Unis, "Paix sur terre aux hommes de bonne volonté."

"C'est sur cette invite du président des États-Unis et la résolution dont notre éminent collègue, Sir John Bonin, doit débiter le texte que la conférence terminera, vraisemblablement la première phase de ses travaux. Elle le peut faire, croyons-nous, avec succès sur la base des divers projets dont elle a poursuivi et poursuivra l'étude. Des malheurs peuvent être évités au monde. Le bonheur, la vie de millions d'êtres reposent entre nos mains. Allons-nous faillir à la tâche, tromper leur attente? L'heure est venue, messieurs, de fournir un suprême effort. Faisons-le donc avec toute l'énergie et la générosité dont nous sommes capables, nous rappelant, en cette heure grave, le message du président des États-Unis, "Paix sur terre aux hommes de bonne volonté."

"C'est sur cette invite du président des États-Unis et la résolution dont notre éminent collègue, Sir John Bonin, doit débiter le texte que la conférence terminera, vraisemblablement la première phase de ses travaux. Elle le peut faire, croyons-nous, avec succès sur la base des divers projets dont elle a poursuivi et poursuivra l'étude. Des malheurs peuvent être évités au monde. Le bonheur, la vie de millions d'êtres reposent entre nos mains. Allons-nous faillir à la tâche, tromper leur attente? L'heure est venue, messieurs, de fournir un suprême effort. Faisons-le donc avec toute l'énergie et la générosité dont nous sommes capables, nous rappelant, en cette heure grave, le message du président des États-Unis, "Paix sur terre aux hommes de bonne volonté."

"C'est sur cette invite du président des États-Unis et la résolution dont notre éminent collègue, Sir John Bonin, doit débiter le texte que la conférence terminera, vraisemblablement la première phase de ses travaux. Elle le peut faire, croyons-nous, avec succès sur la base des divers projets dont elle a poursuivi et poursuivra l'étude. Des malheurs peuvent être évités au monde. Le bonheur, la vie de millions d'êtres reposent entre nos mains. Allons-nous faillir à la tâche, tromper leur attente? L'heure est venue, messieurs, de fournir un suprême effort. Faisons-le donc avec toute l'énergie et la générosité dont nous sommes capables, nous rappelant, en cette heure grave, le message du président des États-Unis, "Paix sur terre aux hommes de bonne volonté."

"C'est sur cette invite du président des États-Unis et la résolution dont notre éminent collègue, Sir John Bonin, doit débiter le texte que la conférence terminera, vraisemblablement la première phase de ses travaux. Elle le peut faire, croyons-nous, avec succès sur la base des divers projets dont elle a poursuivi et poursuivra l'étude. Des malheurs peuvent être évités au monde. Le bonheur, la vie de millions d'êtres reposent entre nos mains. Allons-nous faillir à la tâche, tromper leur attente? L'heure est venue, messieurs, de fournir un suprême effort. Faisons-le donc avec toute l'énergie et la générosité dont nous sommes capables, nous rappelant, en cette heure grave, le message du président des États-Unis, "Paix sur terre aux hommes de bonne volonté."

"C'est sur cette invite du président des États-Unis et la résolution dont notre éminent collègue, Sir John Bonin, doit débiter le texte que la conférence terminera, vraisemblablement la première phase de ses travaux. Elle le peut faire, croyons-nous, avec succès sur la base des divers projets dont elle a poursuivi et poursuivra l'étude. Des malheurs peuvent être évités au monde. Le bonheur, la vie de millions d'êtres reposent entre nos mains. Allons-nous faillir à la tâche, tromper leur attente? L'heure est venue, messieurs, de fournir un suprême effort. Faisons-le donc avec toute l'énergie et la générosité dont nous sommes capables, nous rappelant, en cette heure grave, le message du président des États-Unis, "Paix sur terre aux hommes de bonne volonté."

"C'est sur cette invite du président des États-Unis et la résolution dont notre éminent collègue, Sir John Bonin, doit débiter le texte que la conférence terminera, vraisemblablement la première phase de ses travaux. Elle le peut faire, croyons-nous, avec succès sur la base des divers projets dont elle a poursuivi et poursuivra l'étude. Des malheurs peuvent être évités au monde. Le bonheur, la vie de millions d'êtres reposent entre nos mains. Allons-nous faillir à la tâche, tromper leur attente? L'heure est venue, messieurs, de fournir un suprême effort. Faisons-le donc avec toute l'énergie et la générosité dont nous sommes capables, nous rappelant, en cette heure grave, le message du président des États-Unis, "Paix sur terre aux hommes de bonne volonté."

"C'est sur cette invite du président des États-Unis et la résolution dont notre éminent collègue, Sir John Bonin, doit débiter le texte que la conférence terminera, vraisemblablement la première phase de ses travaux. Elle le peut faire, croyons-nous, avec succès sur la base des divers projets dont elle a poursuivi et poursuivra l'étude. Des malheurs peuvent être évités au monde. Le bonheur, la vie de millions d'êtres reposent entre nos mains. Allons-nous faillir à la tâche, tromper leur attente? L'heure est venue, messieurs, de fournir un suprême effort. Faisons-le donc avec toute l'énergie et la générosité dont nous sommes capables, nous rappelant, en cette heure grave, le message du président des États-Unis, "Paix sur terre aux hommes de bonne volonté."

"C'est sur cette invite du président des États-Unis et la résolution dont notre éminent collègue, Sir John Bonin, doit débiter le texte que la conférence terminera, vraisemblablement la première phase de ses travaux. Elle le peut faire, croyons-nous, avec succès sur la base des divers projets dont elle a poursuivi et poursuivra l'étude. Des malheurs peuvent être évités au monde. Le bonheur, la vie de millions d'êtres reposent entre nos mains. Allons-nous faillir à la tâche, tromper leur attente? L'heure est venue, messieurs, de fournir un suprême effort. Faisons-le donc avec toute l'énergie et la générosité dont nous sommes capables, nous rappelant, en cette heure grave, le message du président des États-Unis, "Paix sur terre aux hommes de bonne volonté."

"C'est sur cette invite du président des États-Unis et la résolution dont notre éminent collègue, Sir John Bonin, doit débiter le texte que la conférence terminera, vraisemblablement la première phase de ses travaux. Elle le peut faire, croyons-nous, avec succès sur la base des divers projets dont elle a poursuivi et poursuivra l'étude. Des malheurs peuvent être évités au monde. Le bonheur, la vie de millions d'êtres reposent entre nos mains. Allons-nous faillir à la tâche, tromper leur attente? L'heure est venue, messieurs, de fournir un suprême effort. Faisons-le donc avec toute l'énergie et la générosité dont nous sommes capables, nous rappelant, en cette heure grave, le message du président des États-Unis, "Paix sur terre aux hommes de bonne volonté."

"C'est sur cette invite du président des États-Unis et la résolution dont notre éminent collègue, Sir John Bonin, doit débiter le texte que la conférence terminera, vraisemblablement la première phase de ses travaux. Elle le peut faire, croyons-nous, avec succès sur la base des divers projets dont elle a poursuivi et poursuivra l'étude. Des malheurs peuvent être évités au monde. Le bonheur, la vie de millions d'êtres reposent entre nos mains. Allons-nous faillir à la tâche, tromper leur attente? L'heure est venue, messieurs, de fournir un suprême effort. Faisons-le donc avec toute l'énergie et la générosité dont nous sommes capables, nous rappelant, en cette heure grave, le message du président des États-Unis, "Paix sur terre aux hommes de bonne volonté."

"C'est sur cette invite du président des États-Unis et la résolution dont notre éminent collègue, Sir John Bonin, doit débiter le texte que la conférence terminera, vraisemblablement la première phase de ses

LE MÉMOIRE DU QUÉBEC POWER EST SOUMIS AU CONSEIL HIER

(Suite de la page 3)

vaient être payés par les consommateurs jusqu'en 1933, à une base de 46 pour cent; ceci est une preuve évidente de la bonne foi de la Compagnie à l'égard des citoyens de Québec. En tenant compte de toutes ces réductions, les consommateurs de Québec ont économisé jusqu'à date une somme d'au-delà de \$900.000, qu'ils auraient été obligés de payer si nous n'avions eu en nous ce contrat.

Ces diminutions de taxes ont été rendues possibles par une administration prudente et sage, et par ceux qui, ayant confiance dans la prospérité de la cité et son expansion future, ont placé leur argent dans notre Compagnie.

Nous croyons devoir mettre en lumière ici quelques-uns des points saillants de l'histoire des Compagnies d'électricité auxquelles nous avons succédé, et démontrer que nous n'avons pas augmenté mais diminué la capitalisation.

Autrefois, Québec avait deux services électriques qui se faisaient concurrence.

En 1916, le Québec Power a acheté la Compagnie électrique DeLoach qui était en faillite. Tout le capital privilégié et ordinaire de cette dernière fut éliminé; la dette obligataire fut aussi complètement effacée et remplacée par des actions ordinaires de la Québec Power Company.

En 1923, notre Compagnie faisait l'acquisition de la Québec Railway, Light, Heat & Power Co. Ltd. et de ses subsidiaries, qui avaient des difficultés financières. La capitalisation de ces Compagnies fut aussi considérablement réduite. Les dettes, appelées "Income Bonds" de la Compagnie Québec Railway, Light, Heat & Power Co. Ltd., d'une valeur au pair de \$100.000 furent réduites à \$30.000, et ce montant de \$30.000 ne fut payé qu'en actions privilégiées de la Compagnie Québec Power. Les actions ordinaires de la Québec Railway Light, Heat & Power Co. Ltd., d'une valeur au pair de \$10.000.000, furent dépréciées à \$2.500.000.

Depuis 1923, une somme de \$9.800.000 a été soustraite en actions ordinaires de notre Compagnie, qui ont toutes été payées en argent.

En 1928, les actions ordinaires de la Québec Power Company, d'une valeur de \$100.000 furent échangées pour des actions sans valeur nominale sur une base de quatre nouvelles pour une.

Cet échange n'a eu absolument aucun effet sur le capital de la Compagnie et n'a affecté que le nombre d'actions, le prix de ces dernières équivalant à un quart du prix des actions originaires. Le but de l'échange était de permettre aux épargnants, qui avaient confiance dans la Compagnie et dans la prospérité future de la cité de Québec, de mettre en portefeuille quelques-unes de ces valeurs. Comme conséquence, le prix des actions sur le marché tomba au quart de ce qu'il était, et le dividende sur chaque action fut également réduit au quart.

Le Québec Power opère donc son entreprise avec la capitalisation réduite des anciennes Compagnies et de nouveaux fonds acquis pour le développement et l'amélioration de ses services publics. Il est de première nécessité que notre Compagnie soit dans une situation assez solide pour lui permettre de continuer ses améliorations et d'ajouter à ses services, afin d'être à la hauteur de l'expansion de la cité de Québec.

Après avoir acheté les anciennes Compagnies et pris la direction des services d'utilité publique à Québec, un des premiers actes de la Compagnie fut de réduire le taux de 7 cents et quart par k.w.h. pour la consommation domestique, et de 7 cents et trois quarts pour la consommation commerciale à un taux de 6 cents et demi, net par k.w.h. pour tous ses clients.

Il est juste de tenir compte, il nous semble, de l'économie que la Québec Power Co. a jouée dans le développement de notre cité et de notre province.

De 1926 à 1931 inclusivement, le Québec Power a dépensé plus de neuf millions de dollars pour acheter du matériel et améliorer son service. Environ la moitié de cette somme a été dépensée dans la ville de Québec, et le reste dans la province. Pendant ces cinq années, notre Compagnie a employé, en moyenne, 1.200 employés par an, et leur a payé en salaires au-delà de huit millions de dollars. Aucune autre institution commerciale de Québec n'a fait autant pour le progrès et l'avancement de notre cité.

Les intérêts du Québec Power et de la cité sont étroitement liés.

Sur les 3.000 détenteurs d'actions de la Compagnie, 2.814 demeurent dans cette province et plus de la moitié sont de la cité et du district de Québec. Nous n'avons pas exagéré de dire que le Québec Power est l'un des principaux employeurs de la ville, un de ses plus grands acheteurs et un des plus gros contributeurs au trésor municipal. Notre Compagnie est l'un des plus importants facteurs de l'expansion de la cité de Québec.

Les faits ci-dessus démontrent, à notre avis, le rôle important qu'a joué le Québec Power au cours des dernières années, et devraient donner satisfaction aux citoyens de Québec. Le plus grand désir de nos administrateurs est de conserver le crédit de leur Compagnie et la confiance du public, et de leur donner, à nos clients des services aussi bon marché que possible, et en même temps, d'administrer nos affaires de manière à pouvoir offrir à nos actionnaires un rendement raisonnable et à nous procurer les fonds nécessaires aux développements futurs.

Nous avons étudié sérieusement tous les points qui se rattachent à la question du taux d'électricité pour la ville de Québec, et les propositions que nous soumettons sont les meilleures que nous puissions offrir dans les circonstances.

Notre Compagnie a retenu les services de comptables licenciés indépendants pour faire une analyse impartiale de notre position finan-

cière. Nous avons confiance que cette démarche recevra l'entière approbation du conseil de ville, ainsi que celle des hommes d'affaires de Québec, car cette analyse leur permettra de juger par eux-mêmes la situation exacte de la Compagnie, avec faits à l'appui.

La Compagnie, dans le but d'arriver à une entente avec la cité, soumet deux projets de réduction du taux que nous vous demandons d'étudier.

Depuis que nous avons commencé des négociations avec la ville, en 1931, nous avons déjà consenti les réductions de taxes qui suivent:

Taux domestique:

De 5 cents qu'il était par k.w.h. nous l'avons baissé comme suit:

Mensualité de service : 30 cts.
Premiers 60 kilowatt-heures : 3,6 cts.
340 kilowatt-heures suivantes : 2,23 cts.
Balance : 1,35 cts.

Taux commercial:

De 5 cts net par k.w.h., a été ré-
duit comme suit:

Mensualité de service : 50 cts par
kilowatt de la demande maxi-
mum de la première échelle de l'éclairage.
Premiers 100 kilowatt-heures d'usage
de la demande : 4 cts par
k.w.h.

Premiers 100 kilowatt-heures su-
ivants d'usage de la demande :
2 1/2 cts par k.w.h.
Balance : 1 1/2 cts par k.w.h.

PREMIER PROJET

A partir du 1er août 1932, le mi-
nimum mensuel pour les consom-
mateurs domestiques qui est mainte-
nant de 70 cts, sera réduit à 60 cts,
ce qui signifie une diminution de
14 pour cent. Un grand nombre de
petits consommateurs bénéficieront
de cette réduction.

A partir du 1er août 1933, le taux
actuel d'éclairage domestique sera
modifié comme suit:

Le prix de la première échelle qui
est de 3,6 cts par k.w.h. sera ré-
duit à 3,33 cts net par k.w.h.

A partir du 1er août 1933, le prix
de la première échelle de l'éclairage
commercial sera de 3,6 cts par
k.w.h. au lieu de 4 cts net par
k.w.h.

A partir du 1er août 1935, le prix
de la première échelle du taux d'é-
clairage domestique sera de nou-
veau réduit à 3,15 cts net par k.w.h.

Notre deuxième projet alternatif
est le suivant:

DEUXIÈME PROJET

A partir du 1er août 1932, le mi-
nimum mensuel pour consommateurs
domestiques, qui est mainte-
nant de 70 cts, sera réduit à 60
cents.

A partir du 1er août 1933, le prix
de la première échelle de l'éclairage
domestique sera réduit de 3,6 cts à
3,33 cts net par k.w.h.

A partir de cette date, le taux do-
mestique sera basé sur la moyenne
de consommation mensuelle par cli-
ent.

Pour établir cette moyenne, on
divisera la consommation totale an-
nuelle des clients payant le taux
domestique régulier par 12, et en-
suite par le nombre de compteurs
domestiques.

Le taux subira alors une réduction
sensée, tel qu'indiqué par le ta-
bleau suivant:

Quand la moyenne de consommation
mensuelle par client aura at-
teint:

60 k.w.h. par mois, la seconde é-
chelle sera réduite de 340 k.w.h. à
300 k.w.h.

65 k.w.h. par mois, la première é-
chelle sera réduite à 3,15 cts net
par k.w.h.

75 k.w.h. par mois, la seconde é-
chelle sera réduite de 300 k.w.h. à
240 k.w.h.

85 k.w.h. par mois, la première é-
chelle sera réduite de 30 cts net
par k.w.h.

95 k.w.h. par mois, la seconde é-
chelle sera réduite de 240 k.w.h. à
200 k.w.h.

105 k.w.h. par mois, la seconde é-
chelle sera réduite de 200 k.w.h. à
160 k.w.h.

115 k.w.h. par mois, la seconde é-
chelle sera réduite de 2,25 cts net
par k.w.h. à 2,0 cts net par k.w.h.

125 k.w.h. par mois, la seconde é-
chelle sera réduite de 160 k.w.h. à
140 k.w.h.

135 k.w.h. par mois, la première é-
chelle sera réduite de 30 cts par
k.w.h. à 2,7 cts net par k.w.h.

145 k.w.h. par mois, la première é-
chelle sera réduite de 2,7 cts par
k.w.h. à 2,4 cts net par k.w.h.

155 k.w.h. par mois, la seconde é-
chelle sera réduite de 2,0 cts à
1,8 cts net par k.w.h.

165 k.w.h. par mois, la seconde é-
chelle sera réduite de 1,8 cts à
1,5 cts net par k.w.h.

175 k.w.h. par mois, la première é-
chelle sera réduite de 2,4 à 2,25 cts
net par k.w.h.

Comme vous pouvez le constater,
nous avons consenti à la ville, au
début des négociations, en 1931, des
réductions substantielles qui ont
fortement diminué nos revenus.

indépendant.

Nous avons préparé des statisti-
ques établissant la différence de si-
tuation entre Québec et Ontario. Il
nous fera plaisir de mettre ces ta-
bleaux à la disposition des ingé-
nieurs pour l'étude de la question.

Ces tableaux ont été compilés d'a-
près les données publiées dans les
rapports de la "Hydro-Power Com-
mission of Ontario".

En voici un résumé:

Premier tableau:

Le nombre réuni des clients do-
mestiques commerciaux et indus-
triels par cent de population dans
Québec est seulement de 214 com-
paré à une moyenne de 23 dans
diverses cités d'Ontario. Les détails
de semblables statistiques pour les
différentes classes de service sont
aussi données.

Deuxième tableau:

La moyenne de consommation an-
nuelle domestique, commerciale et
industrielle est de 2160 k.w.h. à
Québec contre une moyenne de 4340
k.w.h. en Ontario. La consom-
mation domestique dans Québec est
moins que la moitié de la moyenne
des villes d'Ontario et, dans cer-
tains cas, elle est six fois moindre.

Troisième tableau:

Le revenu combiné en moyenne
de la consommation domestique,
commerciale et industrielle par cli-

ent dans Québec est approximative-
ment le même que la moyenne pour
un grand nombre de villes d'Ontario.

Quatrième tableau:

Les mises de fonds, par capita-
les, sont pratiquement les mêmes
que celles des diverses cités d'Ontario
bien que le revenu, par capita, soit
de \$12,00 dans Québec contre \$17,80
en Ontario. Le revenu brut à Qué-
bec n'est que 34 pour cent de la
valeur de l'entreprise contre 51,2
pour cent en Ontario.

Cinquième tableau:

Le coût d'opération dans diffé-
rentes cités d'Ontario y est démon-
tré.

Les réductions que nous offrons,
aujourd'hui, seront faites à la con-
dition que la Cité renouvelle son
contrat pour l'éclairage des rues et
autres services municipaux à par-
tir de 1935, pour une période de 25
ans.

Nous espérons que, dans l'intérêt
général, notre proposition recevra
votre bienveillante considération et
nous sommes convaincus qu'elle as-
surerait une heureuse coopération
entre le gouvernement municipal et
la Compagnie pour le progrès de
Québec.

Le tout respectueusement soumis.

QUÉBEC POWER CO.,
(signé) J.-E. Tanguay,
Gérant Général.

Depense k.w.h.	Contrat 1925	1931 à 1935	1935 à 1945	Echelle actuelle	Taux de la Cie Québec Power
10	0,70 (min.)	0,70 (min.)	0,75 (min.)	0,70 (min.)	0,60 (min.)
20	1,20	0,90	0,75	1,02	1,02
30	1,80	1,20	0,84	1,38	1,38
40	2,40	1,49	1,02	1,74	1,74
50	3,00	1,80	1,20	2,10	2,10
60	3,60	2,02	1,33	2,46	2,46
70	4,20	2,23	1,47	2,82	2,82
80	4,80	2,47	1,56	3,18	3,18
90	5,40	2,70	1,65	3,54	3,54
100	6,00	2,92	1,74	3,90	3,90
110	6,60	3,15	1,83	4,26	4,26

Tous ces taux indiquent le coût de revient "net" aux clients. Ceci inclut 93 p.c. des clients à mètres domestiques.

Dans le tableau suivant, M. Hamel a représenté la différence entre les

Etats comparatifs des taxes soumises par la Commission Spéciale d'Enquête, avec les

Taux proposés par la Commission d'Enquête.

1931 au 1er mai 1935	1er août 1932 au 1er août 1933	Même taux
Mensualité de service . . . 0,30	Mensualité de service . . . 0,30	0,006
1er 50 k.w.h. . . 0,03	1er 60 k.w.h. . . 0,036	0,006
2ème 50 k.w.h. . . 0,0225	340 k.w.h. suivantes . . . 0,0225	0,0045
Balance . . . 0,009	Balance . . . 0,0135	
Escompte 10 p.c. . . déduit	Escompte 10 p.c. . . déduit	
Minimum . . . 0,70	Minimum . . . 0,63	10 en moins

Jusqu'au 1er mai 1935	1er août 1933 au 1er août 1935	Même taux
Mensualité de service . . . 0,30	Mensualité de service . . . 0,30	0,033
1er 50 k.w.h. . . 0,03	1er 60 k.w.h. . . 0,033	0,033
2ème 50 k.w.h. . . 0,0225	340 k.w.h. suivantes . . . 0,0225	0,0045
Balance . . . 0,009	Balance . . . 0,0135	
Minimum . . . 0,75	Minimum . . . 0,60	15 en moins

1er janv. 1935 au 1er janv. 1945	A partir du 1er août 1935	Même taux
Mensualité de service . . . 0,30	Mensualité de service . . . 0,30	0,135
1er 60 k.w.h. . . 0,018	1er 60 k.w.h. . . 0,0315	0,135
1er 2000 k.w.h. . . 0,009	340 k.w.h. suivantes . . . 0,0225	0,0065
Balance . . . 0,005	Balance . . . 0,0135	
Minimum . . . 0,75	Minimum . . . 0,63	15 en moins

NOTE: — Comme les taxes soumises par la Cie Québec Power sont des taxes "nets", les taxes de la Commission, qui étaient des taxes brutes sujetes à 10 p.c. d'escompte, ont été réduites en taxes nets.

Comme la graduation de l'échelle n'est pas la même dans les deux cas quant aux heures kilowatts auxquelles les taxes s'appliquent, le graphique du coût de revient aux propriétaires fournit la différence qu'il y aura à payer suivant certaines consommations comparatives.

Le tableau suivant indique le prix pour l'usage domestique de l'électricité que les citoyens seront appelés à payer, le cas échéant, le deuxième projet du Québec Power, exposé plus haut, moyennant mensuelle de la consommation.

1932 au 1er août 1933	A partir du 1er août 1933	Même taux
Mensualité de service . . . 0,30	Mensualité de service . . . 0,30	0,033
1er 60 k.w.h. . . 0,036	1er 60 k.w.h. . . 0,033	0,033
340 k.w.h. suivantes . . . 0,0225	340 k.w.h. suivantes . . . 0,0225	0,0065
Balance . . . 0,0135	Balance . . . 0,0135	
Minimum . . . 0,60	Minimum . . . 0,60	15 en moins

Les prix ci-dessus sont nets.

A partir de cette date (1er août 1933) le taux domestique sera basé sur la moyenne de consommation mensuelle par client. Cette moyenne sera établie en divisant la consommation totale annuelle des clients payant le taux domestique régulier par 12; et ensuite en divisant le nombre obtenu par le nombre de compteurs domestiques.

Les taxes varieront en la manière suivante: Lorsque la moyenne de consommation domestique mensuelle sera:

60 heures k.w.	65 heures k.w.	75 heures k.w.
Mensualité de service . . . 0,30	Mensualité de service . . . 0,30	Mensualité de service . . . 0,30
1er 60 k.w.h. . . 0,033	1er 60 k.w.h. . . 0,0315	1er 60 k.w.h. . . 0,0315
300 heures k.w. suivantes . . . 0,0225	300 k.w.h. suivantes . . . 0,0225	240 k.w.h. suivantes . . . 0,0225
Balance . . . 0,0135	Balance . . . 0,0135	Balance . . . 0,0135

85 heures k.w.	95 heures k.w.	105 heures k.w.
Mensualité de service . . . 0,30	Mensualité de service . . . 0,30	Mensualité de service . . . 0,30
1er 60 k.w.h. . . 0,03	1er 60 k.w.h. . . 0,03	1er 60 k.w.h. . . 0,03
240 k.w.h. suivantes . . . 0,0225	200 k.w.h. suivantes . . . 0,0225	160 k.w.h. suivantes . . . 0,0225
Balance . . . 0,0135	Balance . . . 0,0135	Balance . . . 0,0135

115 heures k.w.	125 heures k.w.	135 heures k.w.
Mensualité de service . . . 0,30	Mensualité de service . . . 0,30	Mensualité de service . . . 0,30
1er 60 k.w.h. . . 0,03	1er 60 k.w.h. . . 0,03	1er 60 k.w.h. . . 0,027
160 k.w.h. suivantes . . . 0,02	140 k.w.h. suivantes . . . 0,02	140 k.w.h. suivantes . . . 0,02
Balance . . . 0,0135	Balance . . . 0,0135	Balance . . . 0,0135

145 heures k.w.	155 heures k.w.	165 heures k.w.
Mensualité de service . . . 0,30	Mensualité de service . . . 0,30	Mensualité de service . . . 0,30
1er 60 k.w.h. . . 0,024	1er 60 k.w.h. . . 0,024	1er 60 k.w.h. . . 0,024
160 k.w.h. suivantes . . . 0,02	160 k.w.h. suivantes . . . 0,018	160 k.w.h. suivantes . . . 0,015
Balance . . . 0,0135	Balance . . . 0,0135	Balance . . . 0,0135

Tous les taxes sont nets. — Le minimum est de 0,60.

Le minimum demeure toujours 0,60 et les prix ci-dessus sont "nets".

Le contrat de 1925 mentionne seulement que le taux maximum ne devra pas être supérieur à .08 cent par heure kilowatt.

Il n'existe aucune recommandation dans le rapport de la Commission d'Enquête concernant une échelle graduée basée sur la moyenne de la consommation domestique telle qu'établie ci-dessus.

Enfin, le tableau qui suit représente les taxes de la Commission et ceux de la Compagnie pour fins de comparaison des taxes soumises par la Commission Spéciale d'Enquête et ceux

Taux de la Commission d'Enquête:	Taux de la Cie Québec Power:	Différence entre les deux taxes (en centimes)
De 1931 au 1er janvier 1935	A partir du 1er août 1933	Environ le même taux minimum
Mensualité de service . . . 0,50	Mensualité de service . . . 0,50	0,009
minimum et 0,5 par 100 watts de la demande calculée en prenant le nombre total des watts des lampes puis en divisant par 2.	par k.w.h. de la demande maximum.	0,007
0,027 les 1er 100 heures d'usage de la demande	0,036 les 1er 100 heures d'usage de la demande	
0,018 les 2e 100 heures de la demande	0,02 1-2 le 2ème 100 heures de la demande	

Pour ce qui est du rapport de M. Hamel, il contient, comme nous l'avons dit plus haut, des tableaux indiquant la différence qui existe, premièrement, entre les taxes offertes par la Commission municipale d'enquête; deuxièmement, entre les taxes en vigueur suivant le contrat de 1925 et ceux actuellement chargés par la Compagnie en vertu du même contrat. Ce rapport ne contient aucune conclusion. Les échevins pourront s'en servir à titre documentaire, seulement. D'un autre côté, M. Hamel a été chargé, aussi, de faire, avec l'aide de deux experts, une étude des taxes actuelles et de ceux offerts par la Compagnie, ainsi qu'un estimé du coût d'un service de distribution électrique. Hier soir, l'échevin Lacroix s'est informé si les deux experts avaient été nommés et le maire a répondu dans l'affirmative. Les noms de ces deux experts n'ont pas été dévoilés, mais on chuchote qu'il s'agit de deux ingénieurs de Montréal, MM. Ross et Survever. Ce nouveau travail sera plus long.

Dans un premier tableau, que nous publions ci-après, M. Hamel établit le coût de revient net aux propriétaires pour diverses consommations, d'après le taux du contrat de 1925 et les taxes de la Commission d'enquête et du Québec Power pour fins domestiques. Voici ce tableau:

Taux de la Commission d'enquête	Taux de la Cie Québec Power	Taux de la Commission d'enquête	Taux de la Cie Québec Power
1932 à 1933	1933 à 1935	1935 à 1954	1954 à 1954
0,60 (min.)	0,60 (min.)	0,60 (min.)	0,60 (min.)
1,02	0,96	0,93	0,93
1,38	1,30	1,24	1,24
1,74	1,63	1,56	1,56
2,10	1,96	1,87	1,87
2,46	2,29	2,19	2,19
2,82	2,52	2,41	2,41
3,18	2,74	2,64	2,64
3,54	2,97	2,86	2,86
3,90	3,19	3,09	3,09
4,26	3,42	3,31	3,31

Après l'adoption en seconde lecture de deux règlements, l'un concernant l'homologation de l'élargissement de la rue Dorchester, côté est, et l'autre au sujet de la circulation et la sécurité publique, dans les rues, le conseil passe aux rapports du comité administratif.

Lorsque le rapport concernant un achat de terrains de M. Eudore Lacroix, au coût de \$15.000, vient à l'ordre du jour, l'échevin Poulin demande que ce rapport soit retourné au comité pour plus ample étude. M. Poulin dit qu'il a des renseignements à fournir et d'autres à demander au comité, à propos de cette affaire. Sa motion, secondée par l'échevin W. Lacroix, est adoptée.

Tous les autres rapports du comité sont ratifiés. L'échevin Lacroix se lève, ensuite, et propose, secondé par l'échevin Poulin, une motion contre la canalisation du St-Laurent. En voici le texte:

"Que le Conseil a appris avec étonnement et regret, qu'un traité ayant pour objet la canalisation du St-Laurent, entre l'océan et les Grands Lacs, a été signé par le représentant du Gouvernement canadien à Washington et le représentant des Etats-Unis;

"Que ce Conseil estime que ce projet est contraire à l'intérêt du Canada;